

Avec ce numéro, notre dossier La Marne Viticole

Pages 49 à 72

RÉUSSIR
LA MARNE AGRICOLE
Hebdomadaire d'informations agricole et viticole
N° 2973 - 26 Août 2011
3,50 Euros - www.la-marne-agricole.com
ISSN 0758-5691

DU 26 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2011
À la 65e foire de CHÂLONS
Equip'Agro
Le rendez-vous des professionnels !
Retrouvez la liste de nos conférences sur www.foiredechalons.com

Retrouvez l'intégralité de nos pages Cours et Marchés sur notre site www.la-marne-agricole.com

L'essentiel de la semaine


Crédit : RC

Foire de Châlons : c'est parti pour 10 jours



Crédit : DR


Crédit : RC

Edito

Par Benoît Piétrement président de la FDSEA de la Marne

La FDSEA, facilitateur de projets !

p. 3

A lire aussi, cette semaine, nos DOSSIERS
> main-d'œuvre p. 9 à 13
> foire de Châlons p. 14 à 40





PANORAMA

Permanences



Comptabilités fiscales agricoles-viticoles et PME - Conseil fiscal (installation, succession, mise en société...) - Etudes économiques - Références économiques - Etudes prévisionnelles - Etudes de trésorerie.

Reims	MDA	du lundi au vendredi	de 8 h à 18 h
Châlons	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Sézanne	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Ste-Ménehould	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Vitry-le-François	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Vertus	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Dormans	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Gueux	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Adasea (uniquement sur rendez-vous)

ADASEA 51

Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'Adasea
2, rue Léon Patoux - 51664 Reims Cedex 2 - Tél. 03 26 04 74 09 - Fax. 03 26 04 74 48

Point info installation, Parcours à l'installation aidée, Point info transmission et cellule Réagir, «aide aux agriculteurs en situation fragile»

Reims	à l'Adasea	les 1er, 16 et 29 septembre	de 9h à 12h	et de 13h30 à 16h30
Epernay	à AG2C	les 7 et 19 septembre	de 9h à 12h	et de 13h30 à 16h30
Châlons	à la FDSEA	les 14 et 26 septembre	de 9h à 12h	et de 13h30 à 16h30



Service Association foncière/Asa **à l'antenne FDSEA de Châlons**
Permanence le vendredi de 8 h à 12 h sur rendez-vous à la FDSEA de Châlons.
Tél. 03 26 64 07 68



Hebdomadaire d'informations agricole et viticole
édité par Champagne-éditions
SARL au capital de 8000 euros
constitué le 01/07/86 - durée de 99 ans
RC REIMS B 338 612 005
ISSN 0758-5691
Gérants : T. PONCELET - C. SONGY

Directeur de la publication Christophe SONGY
Directeur délégué de la publication
Rédacteur en chef : Richard CREMONINI
Journaliste : Anne ROLIN

LA MARNE AGRICOLE
Administration - Rédaction
2, rue Léon Patoux
51664 REIMS CEDEX 2
http://www.la-marne-agricole.com

ANNONCES LÉGALES
PETITES ANNONCES
ABONNEMENTS
Nathalie ALBERTO
Yvie MIAZGA
Tél. 03 26 04 74 55
Fax. 03 26 04 74 94
email : marnagri@fdsea51.fr
Abonnement pour un an (52 numéros) : 145 euros

RÉDACTION
Tél. 03 26 04 76 63
Fax. 03 26 04 74 94

PUBLICITÉ LOCALE ET RÉGIONALE
Réussir «Nord Bassin Parisien»
Stéphanie GUILLEMET
Tél. 03 26 04 75 76
Pascal MACQUART
Tél. 03 26 04 75 59

PUBLICITÉ NATIONALE
SA Réussir
2-4, avenue de la Cerisaie
Silic 311
94266 Fresnes Cedex
Tél. 01 49 84 03 30
Commission Paritaire n°0114 T 84370
Tirage moyen 2009
5200 exemplaires

Ce numéro comporte un supplément DIRECT AFFAIRES

Encart
***SUPPLEMENT HORS SERIE REGIONAL** 24 pages*
Diffusé aux agriculteurs et viticulteurs marnais

Encart
***SBM MANGEOT** A4 recto/verso*
Diffusé aux agriculteurs et viticulteurs marnais

Imprimerie ROTOCHAMPAGNE
2, rue des Frères Garnier
ZI de la Dame Huguenotte
52000 CHAUMONT
Dépôt légal février 2004





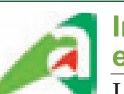
Pôle main-d'œuvre
sur rendez-vous à la FDSEA à Reims
Tél. 03 26 04 77 01



7 lieux de rendez-vous avec un juriste
1 pôle d'accueil téléphonique central
03 26 04 74 14 de 8 h à 18 h en continu

- Convaincre à l'amiable avec les arguments de la loi : voisinage, servitudes, baux...
- Valider la qualité de vos contrats : commandes, vente directe...
- L'information pertinente et rapide : achat de foncier, rupture de bail, salaire différé...
- Transmission du patrimoine : donation/partage, bail à long terme...

Reims RDV avec Marie Poirson les 8 septembre et 6 octobre
RDV avec Richard Gallot les 14 septembre, 18 et 27 octobre
RDV avec Patricia Boucton les 30 août, 22, 29 septembre et 13 octobre
Gueux RDV avec Patricia Boucton les 13 septembre et 25 octobre
Châlons RDV avec Grégoire François les 1er, 15, 29 septembre, 11 et 21 octobre
Vertus RDV avec Richard Gallot les 8 septembre et 6 octobre
Vitry-le-Francois RDV avec Patricia Boucton les 15 septembre et 20 octobre
Dormans RDV avec Richard Gallot les 16 septembre et 14 octobre
Sézanne RDV avec Marie Poirson les 13 septembre et 11 octobre
Sainte menehould RDV avec Grégoire François les 9, 22 septembre, 6 et 20 octobre



Installation des jeunes agriculteurs et viticulteurs

La Chambre d'agriculture de la Marne vous accompagne dans :
- vos projets d'installation,
- l'instruction des demandes d'aides,
- l'inscription au répertoire départ installation (RDI).

Pour prendre rendez-vous, contactez le service Installation de la Chambre d'agriculture de la Marne : Complexe agricole du Mont Bernard - route de Suippes - BP 525 - 51009 Châlons-en-champagne Cedex - tél. 03.26.64.08.13 - www.marne.chambagri.fr

USA : le climat dégrade la qualité des cultures de printemps selon l'USDA

Dans son relevé hebdomadaire sur l'état des cultures du 22 août, le département américain à l'Agriculture (USDA) a annoncé une dégradation de la qualité des blés de printemps, soja et maïs aux États-Unis. Ainsi, à la date du 21 août, 57 % des maïs, 59 % des sojas et 62 % des blés de printemps sont jugés *«bons»* à *«excellents»*, contre respectivement 60 %, 61 % et 66 % la semaine précédente. L'année dernière à la même époque les taux étaient meilleurs, à 70 % de *«bons»* à *«excellents»* en maïs, 64 % en sojas et 82 % en blé de printemps. Ces dégradations de qualité sont liées aux vagues de chaleurs de ces quinze derniers jours dans les bassins de production du soja et du maïs aux États-Unis. Pour les blés de printemps, ce sont les pluies qui ont tendance à réduire la qualité des cultures, et à ralentir les moissons. En effet, aux États-Unis 29 % des blés de printemps sont récoltés au 21 août, contre 49 % l'an dernier et 56 % en moyenne quinquennale.

Le coin des chineurs

Dimanche 28 AOUT 2011

• MAISONS-EN-CHAMPAGNE
7ème Brocante - de 6h à 18h
Renseignements : ***03.26.72.77.64 - 03.26.73.35.53***

• JUSSECOURT MINECOURT
Brocante - de 6h à 20h
Expositions diverses, club 2cv du Der.
Restauration et buvette sur place.

• PLEURS
28ème Brocante - de 9h à 18h
Renseignements : ***03.26.80.10.45***

• EPOYE
2ème Brocante - de 8h à 18h
Renseignements : ***06.14.02.73.16***

• ARRIGNY
9ème Brocante - de 6h à 21h
Renseignements : ***03.26.72.64.56 - 06.73.56.57.83***

• COOLUS
3ème Brocante - de 8h à 18h
Renseignements : ***03.26.65.62.00 - 06.80.43.97.91***

• BLESME
Brocante - de 6h à 20h
Renseignements : ***03.26.74.69.40***

• CHAMPIGNY
Brocante - de 7h à 19h
Renseignements : ***03.26.04.85.41 -03.26.09.21.01***

• LA FORESTIERE
Brocante - de 6h à 20h
Renseignements : ***03.26.81.83.22***

• GERMAINE
Brocante - de 6h à 18h
Renseignements : ***06.07.38.30.40***

Bovin : la FNB demande un report des annuités en fin de tableau pour financer la sécheresse

La Fédération nationale bovine (FNB) revendique un report des annuités en fin de tableau avec *«des frais financiers pris en charge par les pouvoirs publics»*. Ce report d'annuité permettrait aux éleveurs de couvrir les dépenses liées aux achats de fourrage du fait de la sécheresse. En effet, comme l'affirme la FNB, *«le vrai souci n'est pas de trouver de la paille, mais de pouvoir la payer»*. Le montant de ces achats de fourrage varie en fonction des zones d'élevage. Il serait, selon la fédération, de l'ordre de 10 000 à 20 000 €, soit une à deux fois le revenu d'une exploitation. Depuis le 16 août et jusqu'à la fin du mois, la FNB et son président Pierre Chevalier se déplacent en France (Gers, Aveyron, Calvados, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Lorraine, Maine-et-Loire) dans le but de *«faire le point sur la situation des exploitations»*. Pour la FNB, *«deux vrais problèmes ressortent aujourd'hui : l'insuffisance des cours par rapport aux coûts de production et les surcoûts liés à la sécheresse dans un contexte de revenus faibles depuis déjà 4 ans»*.

La route, un risque professionnel à part entière

Le risque routier est un risque professionnel prépondérant dans la mesure où environ la moitié des accidents mortels du travail sont actuellement imputables à la circulation, et tous les secteurs professionnels sont concernés. En 2010, 3 992 personnes ont perdu la vie sur la route dont environ 600 salariés dans le cadre d'un déplacement professionnel, hors travailleurs indépendants et libéraux, 84 461 personnes ont été blessées sur les routes dont 30 393 ont été hospitalisées. Ceci n'est qu'un reflet de la gravité des faits car nombre de personnes présentent des séquelles définitives, ainsi 25 % des handicapés du travail le sont suite à un accident routier.

À la MSA, le risque routier fait partie des objectifs prioritaires du service santé sécurité au travail. L'impact humain et économique est important sachant que le coût d'un accident routier est trois fois supérieur à la moyenne des AT, de même un arrêt de travail lié à un accident de la circulation est trois fois plus long que tout autre arrêt de travail.

En Marne Ardennes Meuse, les dernières statistiques d'accidentologie routière relèvent que les secteurs les plus concernés sont les entreprises de travaux agricoles et que les personnes les plus touchées sont les apprentis (deux roues). Le risque routier est un risque qui touche tous les professionnels salariés et exploitants et il faut considérer la conduite comme un acte de travail à risque qu'il est important d'intégrer dans le document unique d'évaluation des risques professionnels de chaque entreprise. Une prise de conscience de l'importance de cette tâche et de ses conséquences permettra de faire baisser l'accidentologie routière et son coût.

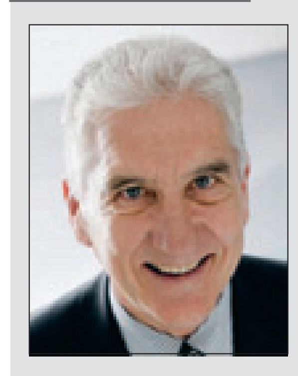
On peut retrouver un complément d'information sur le site internet de la MSA www.msa085155.msa.fr, dans le volet Santé Sécurité au Travail, sur le site de la sécurité routière : www.securite-routiere.gouv.fr, sur le site du risque routier professionnel : www.risque-routier-professionnel.fr, sur le site de la prévention routière www.prevention-routiere.asso.fr, ou sur le site de l'INRS www.inrs.fr.

Pour toute information ou renseignement, le service santé sécurité au travail de la MSA reste à votre disposition au 03 26 40 85 32.

Annonces légales par e-mail
Il suffit d'envoyer votre fichier Word à cette adresse :
marnagri@fdsea51.fr



Tribune libre



Jean-Pierre Cochet
directeur général de Cohesis

« L'avenir nous regarde »

L'heure n'est pas aux polémiques, l'heure est à l'avenir. Et pour nous, l'avenir c'est ici qu'il se joue, en créant de la valeur ajoutée dans notre région.

L'agriculture y occupe une place de premier plan. Car nous avons la chance de bénéficier d'un potentiel agronomique exceptionnel, de pouvoir produire une grande diversité de cultures et de travailler avec des agriculteurs dont le niveau de technicité est très élevé.

C'est un capital que les agriculteurs veulent faire fructifier car ils sont aussi des entrepreneurs. Qu'il s'agisse de rechercher de nouveaux débouchés, créer des filières, se doter d'outils de transformation… ou développer de nouveaux savoir-faire pour relever les défis de l'environnement, ils agissent en permanence. Ils le font en privilégiant les démarches collectives et l'intérêt de tous. Ce qui est tout à leur honneur. Mais ils le font également avec un certain pragmatisme économique. Ils savent se montrer audacieux, prendre des initiatives, saisir des opportunités…tout en sachant remettre en question des projets dont les perspectives de rentabilité semblent durablement compromises et qui pénalisent le revenu de leurs exploitations et celui de leur coopérative. D'aucuns pensent qu'il ne faut jamais revenir sur les décisions prises. Pourtant l'époque nous montre que les projets les plus prometteurs se révèlent parfois être de douloureux mirages : cela n'est pas nouveau et s'applique à l'agriculture comme à n'importe quel domaine d'activité.

C'est pourquoi chez Cohesis nous pensons que le regard lucide sur la réalité du monde dans lequel nous œuvrons, que le pragmatisme, qui peut même impliquer, dans certains cas, la remise à plat de certains projets sont des attitudes responsables. C'est cela qui fonde notre action dans le dossier Blétanol.

- Il ne s'agit nullement d'une position anti-éthanol de principe, mais de la constatation que le contexte euphorique qui avait permis le lancement des projets en 2005/2006 s'est renversé du tout au tout.
- Il s'agit, et nous le demandons depuis 2007, d'en tirer les leçons et de redéfinir la nature même de ces projets, en fonction de ce contexte complètement différent pour permettre aux agriculteurs de ne pas être pénalisés, maintenant et demain. Notre démarche résulte de notre volonté de ne pas les laisser dans une impasse économiquement très préjudiciable. C'est cette analyse que valide justement le jugement du tribunal prononcé le 7 juin.
- Il ne s'agit encore moins d'un manque d'ambition ou d'une incapacité à travailler en partenariat. Si je devais prendre un exemple récent pour l'illustrer, je citerais le développement du réseau Precisio que nous menons en collaboration avec 15 autres coopératives et dans lequel Cohesis joue un rôle moteur.

Les agriculteurs de Cohesis ont les pieds sur terre. Sur la terre de leur région. C'est ici qu'ils veulent créer de la valeur ajoutée. Dans l'intérêt de tous les agriculteurs de leur région.



Edito

Par Benoît Piétrement
président de la FDSEA de la Marne

La FDSEA, facilitateur de projets !

La 65ème Foire de Châlons ouvre ses portes…

Cet événement régional majeur pour l'agriculture, synonyme de rentrée pour beaucoup (car habituellement placé entre moisson et vendanges - sauf bien sûr cette année où nos collègues vignerons sont en pleine récolte) est un moment incontournable pour la FDSEA.

En plus de tous les contacts et interpellations des politiques (ouf, pas de Jean-Louis Borloo cette année !…), de notre conférence commune avec le Crédit Agricole du Nord-Est, de la présentation de notre métier au grand public ; c'est surtout un moment privilégié où nous voulons partager et dialoguer avec vous sur vos besoins, vos difficultés, vos réussites…

C'est dans ce cadre que nos équipes, avec FDSEA Conseil, TER'Informatique et AS Entreprises, vous présenteront l'ensemble des outils que le Groupe FDSEA met à votre disposition pour la gestion de votre exploitation.

Cette année, dans la logique de notre rapport d'orientation de l'assemblée générale de juin, l'accent sera mis sur les projets que vous voulez développer sur vos entreprises. Venez avec toutes vos questions, vos remarques, vos interrogations…
Dans un monde où plus que jamais l'agriculture se doit d'être plurielle et performante, la FDSEA de la Marne s'affiche comme facilitateur de projets, dans la droite ligne de notre slogan : pour une agriculture attractive, innovante et solidaire.

Bonne Foire à tous !

SUITES SÉCHERESSE Les transports de paille ont débuté depuis deux mois maintenant, à destination des départements sinistrés par la sécheresse. Zoom sur quelques chiffres de l'opération paille menée par la FDSEA 51.

Le compteur paille de la Marne



FDSEA 51 / Département syndical - 03 26 04 74 85 / as@fdsea51.fr

PUBLI-REPORTAGE

IMAGINE•HOME

Christophe Hopsore créateur-concepteur

Vous avez un projet d'aménagement ou de rénovation de votre habitation ? Christophe Hopsore imagine, dessine et conçoit vos espaces intérieurs, privés ou commerciaux, boutiques, appartements, maisons… Tout en supervisant la réalisation des travaux.

Concevoir votre projet, c'est d'abord analyser votre espace de vie, d'où l'importance du savoir-faire et de l'écoute d'un professionnel qui saura traduire vos attentes et vos besoins.

Que ce soit pour une cuisine, une salle de bains, un espace commercial, un bureau, un dressing, un meuble TV ou tout autre projet d'habitat, Christophe Hopsore vous accompagnera de l'ébauche de votre projet à la réalisation.

Vous souhaitez réaliser vos travaux vous-même, bénéficiez d'une mission conseil avec un projet dessin esquisse ou projection logiciel, mission PC avec plans et vue 3D.

L'équipe d'Imagine Home est à votre entière disposition pour vous proposer la solution qui vous conviendra le mieux. Venez voir nos réalisations sur notre site.



CREATION DESIGN ESPACE

Agencement d'espace - Rénovation ou neuf
Pour les particuliers et professionnels
21, rue Croix-des-Teinturiers - CHÂLONS - 03 26 64 69 70
www.imaginepointhome.com

L'ÉVÉNEMENT

DEMOGRAPHIE Nouvelle estimation de la population mondiale, nouveau rapport sur l'alimentation : les deux pointent les difficultés à gérer la croissance de la population.

La cap des 9,6 milliards de Terriens sera franchi à l'horizon 2050

Tous les deux ans, l'Institut national des études démographiques (Ined) fait paraître un nouvel état (sous forme d'une note de huit pages) de la population mondiale. Lors du dernier trimestre de 2011, la population de la planète Terre franchira le cap des 7 milliards d'êtres humains, sept fois plus qu'il y a deux siècles. Elle devrait atteindre les 8 milliards en 2025 et les 9 milliards un peu avant 2050. Cependant, le rythme de l'accroissement de la population sur la planète terre ralentit. Il y a cinquante ans, le taux d'augmentation annuel était de 2 %. Il a progressivement baissé pour être aujourd'hui divisé par deux (+ 1,1 % en 2011). Une certaine stabilisation devrait apparaître de façon progressive une fois franchie le seuil des 9 milliards. À l'horizon 2110, le chiffre devrait osciller entre 9 et 10 milliards contre 9,5 milliards en 2050.

Deux tendances

Deux grandes idées force émanent de cette nouvelle publication. D'une part, l'explication de la modification du rythme de l'accroissement de la population réside dans la diminution de la fécondité. En 2011, on compte 2,5 enfants nés en moyenne par femme dans le monde, contre le double en 1950. Mais cette moyenne recouvre cependant de grandes disparités selon les régions et les pays. On passe de 0,9 enfant par femme à Taiwan à 7 au Niger. Parmi les régions du monde où la fécondité est encore élevée, supérieure à quatre enfants, on trouve en 2011 presque toute l'Afrique subsaharienne, une partie des pays de la péninsule arabique, et les régions allant de l'Afghanistan jusqu'au Nord de l'Inde en passant par le Pakistan. C'est là que l'essentiel de la croissance démographique mondiale aura lieu dans l'avenir.

D'autre part, l'un des changements majeurs à venir est le formidable accroissement de la population de l'Afrique qui, Afrique du Nord comprise, pourrait quadrupler d'ici un siècle, passant de 800 millions d'habitants en 2000 à 3,6 milliards en 2 100. Alors qu'un homme sur sept vit aujourd'hui en Afrique, ce sera probablement un sur trois dans un siècle. L'accroissement devrait être particulièrement important en Afrique au sud du Sahara où la population devrait passer d'un peu plus de 600 millions d'habitants en 2000 à près de 3,4 milliards en 2 100.

Le match Chine/Inde

Sinon, la Chine reste le pays le plus peuplé du monde en 2011 avec 1,331 milliard d'habitants, devant l'Inde (1,2 milliard). Mais cette dernière devrait passer devant la Chine en 2050 : 1,692 milliard d'habitants pour les Indiens, 1,313 milliard pour les Chinois. On observe donc une très légère baisse du nombre de Chinois sur terre pour cette période. Autre information importante à retenir de ce nouveau panorama de la population mondiale : l'apparition de certains pays africains dans les nations les plus peuplées. On peut ainsi citer le Nigeria (433 millions d'habitants en 2050 et troisième pays le plus peuplé de la planète) ou encore l'Éthiopie (174 millions d'habitants en 2050, 9e place). L'Union européenne reste stable sur la période 2011-2050 et la France voit sa population passée de 63,3 millions à 72 millions.

Deux autres indices méritent d'être signalés. L'indice de jeunesse (proportion de moins de 15 ans dans la population d'un pays donné) tout d'abord : le Niger arrive en tête (49 % de sa population a moins de 15 ans) et on trouve aussi le Congo ou encore l'Angola dans les dix premiers. La France arrive 180e (18 %). L'indice de vieillissement ensuite : Le Japon (23 % de la population au-dessus de 65 ans), l'Allemagne (21 %) et la Grèce (19 %) arrivent en tête des nations « les plus vieilles ». La France se classe 18e (17 %).

T. MICHEL

La population mondiale

Les 7 pays les plus peuplés

En 2011

Pays	Population
Chine	1,33 milliards
Inde	1,17 milliards
États-Unis	306,8 M
Indonésie	243,3 M
Brésil	191,5 M
Pakistan	180,8 M
Nigéria	162,3 M
France	63,3 M
UE à 27	502 M

En 2050

Pays	Population
Inde	1,69 milliards
Chine	1,31 milliards
Nigéria	433 M
États-Unis	423 M
Pakistan	314 M
Indonésie	309 M
Bangladesh	226 M
France	72 M
UE à 27	513 M

Évolution de la population mondiale en milliards

1 vers 1800
2 en 1930
3 en 1960
4 en 1974
5 en 1987
6 en 1999
7 milliards d'humains fin 2011
9,6 estimation en 2050

1800 — 1900 — 2000 — 2050

INFOGRAPHIE REUSSIR — Source : ONU, INED

La population mondiale a été multipliée par sept en deux siècles. L'Inde deviendra le pays le plus peuplé en 2050 devant la Chine.

Apocalypse ?

« L'apocalypse démographique n'aura pas lieu. 7 milliards d'hommes sur la planète » est un ouvrage rédigé par Fred Pearce (journaliste, spécialiste de l'écologie) paru aux éditions de la Martinière. Il affirme que le nombre d'habitants n'est pas le problème. Bien plus graves, les modes de consommation et de surconsommation des populations présentes sur la Terre.

ZOOM

Nourrir la planète





AFDI

Il est certain que les nouvelles estimations d'évolution de la population mondiale publiées en ce mois d'août par l'Institut national des études démographiques (Ined) vont créer une pression supplémentaire sur tous les spécialistes des questions stratégiques concernant l'alimentation, et don l'agriculture. Hasard ou pas, c'est au même moment que l'Ined que le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) publie, lui, un rapport sur l'environnement intitulé « Une approche des écosystèmes concernant l'eau et la sécurité alimentaire ». Un chiffre ressort de ce nouveau document : les quantités d'eau nécessaires pour nourrir la population mondiale en 2050 pourrait augmenter de 70 % à 90 % si on continue d'utiliser les mêmes systèmes de production alimentaire. Dans ce rapport, le PNUE plaide pour des investissements majeurs afin de créer des « écosystèmes sains ». L'objectif ? Améliorer « la sécurité alimentaire, la résilience aux changements climatiques » et améliorer les conditions économiques des communautés les plus pauvres. Le rapport insiste sur la nécessité de diversifier les cultures, de planter des arbres sur des terres arables et de rendre plus efficace la collecte d'eau de pluie. L'un des grands défis de la production alimentaire dans les années à venir est la disponibilité en eau alors que les experts, qui ont rédigé ce rapport, notent que des zones comme les plaines du nord de la Chine, le Pendjab en Inde ou encore l'ouest des États-Unis voient le niveau de leurs nappes phréatiques baisser rapidement.

T. M.

AU FIL DE LA SEMAINE

CONSO Selon La Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie, l'achat de fruits en grande distribution relève de la « *grande loterie* ».

Fruits au détail : l'attaque en règle de la grande distribution



« *La transmission jusqu'au consommateur des baisses des prix à la production est donc à géométrie variable et nous appelons les pouvoirs publics à intervenir au plus vite auprès de la grande distribution pour éviter toute marge abusive* ». La Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV), qui vient de rendre public les résultats de son enquête annuelle sur le prix et la qualité des fruits (abricots, pêches blanches et jaunes, melons) dans 400 lieux de vente n'est pas tendre vis-à-vis de la grande distribution.
Ainsi même s'il constate que les distributeurs ont répercuté dans l'ensemble la baisse des prix des pêches (celui-ci est passé, en effet, de 2,7 €/kg en 2010 à 2,5 €/kg en 2011), ses relevés indiquent une augmentation des prix des abricots de 3,1 €/kg en 2010 à 3,3 €/kg. Alors que du coté des producteurs les prix sont en repli par rapport à l'année dernière. Mais sur deux ans, les prix au détail ont augmenté de 10 % environ pour les pêches et de près de 20 % pour les abricots.
D'une façon générale, selon la CLCV, les consommateurs considèrent que les fruits comme les légumes sont trop chers. Un sondage antérieur réalisé en 2007 indiquait que 66 % des sondés invoquaient le prix comme le principal frein à la consommation des fruits et légumes. En fait les consommateurs observent surtout que la qualité des fruits est très aléatoire et source de fréquentes déceptions. Une variabilité qui nuit au rapport « *qualité/prix* » et qui explique que ceux-ci soient considérés comme trop onéreux.

Fortes disparités

Selon la même enquête, en effet, 54 % des consommateurs ne sont pas satisfaits de la qualité des fruits vendus en grande distribution : 38 % les jugent « *médiocres* » et 16 % estiment même qu'ils ne sont « *pas bons* », quand ils sont interrogés de manière générale sur les fruits commercialisés en grande distribution. Les résultats sont particulièrement décevants pour les abricots avec 41 % des sondés qui ne les trouvent pas bons, après des tests de dégustation. Les pêches blanches et jaunes arrivent deuxième ex-æquo avec 65 % de consommateurs satisfaits « *ce qui est tout juste correct* » estime la CLCV. Seul le melon tire son épingle du jeu avec un taux de satisfaction de 80 %.
Au-delà de ces résultats globaux, ces moyennes masquent d'importants écarts d'un lieu de vente à l'autre, voire même au sein d'un même lot dans un magasin donné. Les marchés bénéficiant cependant d'une prime, en ce sens, que les fruits qui y sont commercialisés sont jugés de meilleure qualité. Pire, « *il n'y a pas de lien entre le prix et la qualité gustative des fruits* » constate la CLCV. Si bien que les consommateurs considèrent qu'acheter des fruits en grande distribution relève au final « *d'une loterie* ».

interview Cristina Amaral


FOA/G. NAPOLITANO

Chef des operations d'urgence et de la réhabilitation sur la Corne de l'Afrique, FAO.

« Collecte d'eau et irrigation sont les priorités »

Quelle est la situation aujourd'hui dans la Corne de l'Afrique ?
12,5 millions de personnes en Somalie, Djibouti, Ethiopie et Kenya ont besoin d'une aide d'urgence et des millions d'autres, d'Ouganda, Soudan et Erythrée, sont dans une situation alimentaire critique. La FAO a besoin de 118,3 millions de dollars pour un soutien immédiat aux populations victimes de famine. La Somalie à elle seule nécessite 70 millions de dollars pour la distribution de semences et d'autres intrants, la fourniture d'aliments pour les animaux, la vaccination et le traitement du bétail, les programmes argent-contre-travail et l'amélioration des infrastructures.

La FAO agit dans la région, régulièrement confrontée à la sécheresse, la famine et la malnutrition. Dressez-vous un bilan d'échec ?
Il faut plus d'investissement sur les systèmes de survie des populations victimes de la faim avec des variétés agricoles et des races animales plus résistantes à la sécheresse, des systèmes d'exploitation plus performants de l'eau et de la terre. Dans ces pays de la Corne de l'Afrique, les zones de haute productivité (qui exportent des légumes à l'international) reçoivent la majorité des investissements Mais celles arides et semi arides sont négligées et les communautés pastorales ont été abandonnées. Ce manque d'investissement se reflète par une incapacité des populations à réagir en cas de sécheresse : d'où les déplacements et les famines. Il faut maintenant mobiliser de vraies ressources pour résoudre des problèmes de façon durable.

Quelles sont vos priorités ?
La collecte d'eau à petite échelle et l'irrigation. Dans une région où 1 % seulement des terres arables sont irriguées (contre 7 % dans le reste de l'Afrique), c'est vital d'investir dans la petite irrigation qui permettra des cultures de contre saison. Des ressources hydriques même faibles mais bien exploitées peuvent le permettre. Il faut installer des puits le long des itinéraires de pâturage et des routes de desserte rurale. Dans les zones arides et semi arides, notre priorité, il faut revoir les systèmes pastoraux et de transhumance, et appuyer ces communautés dans un programme de gestion des pâturages, des points d'eau, et de diversification de leur économie.

Propos recueillis par Pauline Garaude



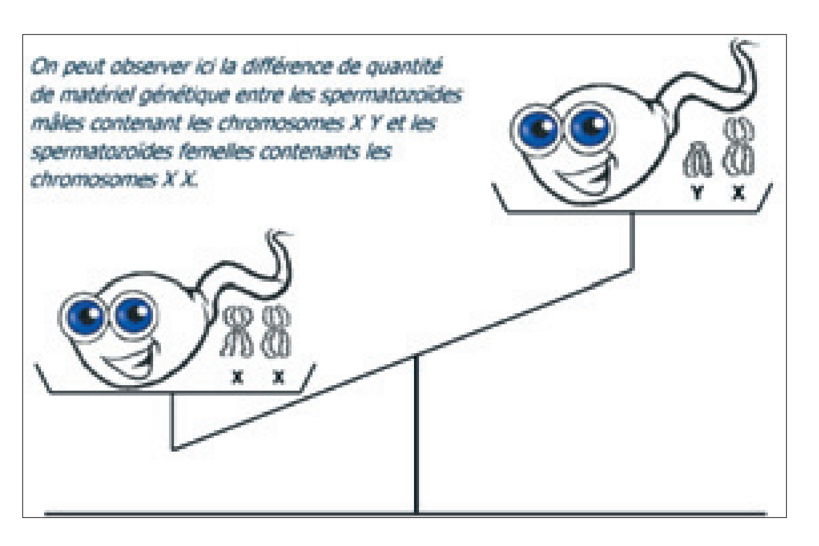
COMPRENDRE

ELEVAGE A l'heure où les semences sexées se développent et gagnent du terrain dans le domaine de l'insémination animale, penchons-nous sur cette technique et sur les intérêts qu'elle peut apporter aux élevages à travers leur utilisation

Les semences sexées, une solution d'avenir pour les élevages ?

Les semences sexées en question

Actuellement, il n'existe qu'une technique de sexage de la semence bovine « *la cytométrie des flux* ». Celle-ci permet de mesurer la quantité de matériel génétique ou ADN contenue dans chaque spermatozoïde et ainsi de différencier les mâles des femelles (cf. schéma). Les spermatozoïdes mâles qui contiennent le moins d'ADN sont envoyés dans un lot qui leur est propre, de même pour les spermatozoïdes femelles qui contiennent le plus d'ADN, un troisième lot est constitué des spermatozoïdes non sexables ou anormaux.



Aujourd'hui, la semence sexée femelle est la plus répandue et permet d'obtenir des génisses dans 90 % des cas avec des taureaux de race laitière notamment Prim'Holstein et Montbéliard ou bien même de race Brune. La semence mâle arrive en douceur sur le marché avec déjà des taureaux de race Bleu Blanc Belge et récemment de race Charolaise.

Celles-ci permettent donc aux éleveurs de sélectionner les femelles de leur troupeau pour lesquelles ils veulent obtenir des femelles ou bien des mâles en fonction de leurs caractéristiques.

De nos jours, c'est dans les élevages laitiers que ces semences sont les plus intéressantes à utiliser car elles permettent d'augmenter la valeur génétique du troupeau de façon plus rapide qu'avec la monte naturelle. En effet, en sélectionnant les meilleures laitières et en étant sûr d'obtenir des génisses, on va petit à petit obtenir un troupeau plus performant. Cela permet, en parallèle, de placer de la semence de race à viande (sexée mâle ou non) sur les autres vaches du troupeau de manière à mieux valoriser les veaux mâles souvent inutilisés ou vendus à bas prix dans le secteur laitier.

Dans le domaine allaitant, l'utilisation de doses sexées mâles permet l'obtention à partir des vaches aux meilleures conformations, de broutards plutôt que de broutardes dont le prix de revente est inférieur à celui des mâles. Des doses femelles seront cependant appliquées pour permettre le renouvellement voire l'agrandissement du troupeau à partir des vaches à caractéristiques élevage.

Attention cependant à une utilisation abusive de la pratique du croisement qui pourrait nuire à la population future des taureaux reproducteurs du secteur laitier.

Lucie Gouelle
stagiaire COOP.EL.IA Pierry

Rencontre

Avec M. Bouvy éleveur laitier de l'Aisne utilisant les semences sexées depuis trois ans

Philippe Bouvy pratique l'insémination artificielle sur ses vaches et génisses depuis près de 25 ans. Mais, depuis peu, sa pratique s'est étendue à l'insémination à partir de doses sexées mâles et femelles. Ainsi, il sélectionne ses meilleures laitières et génisses pour y placer des paillettes sexées femelles de race Prim'Holstein, et met en place des paillettes sexées mâles de race Bleu Blanc Belge sur ses vaches ayant de mauvaises conformations, posant des problèmes lors de la traite par le robot ou ayant de mauvais aplombs.

Le principal but est d'obtenir des génisses de bonnes conformations et avec de bonne qualités laitières pour un renouvellement certain voire une augmentation de la taille du troupeau ainsi que des bœufs croisés Bleu Blanc Belge qui seront vendus plus cher sur le marché que des bœufs Prim'Holstein.

Pour M. Bouvy, les semences sexées sont aussi performantes que les semences traditionnelles non sexées et même si certaines études ont montré qu'il faut en moyenne 1,8 dose pour obtenir une gestation avec des semences sexées contre 1,6 pour les semences traditionnelles, il ne note pas de différences au niveau du taux de fécondance, celles-ci présentent donc de multiples avantages sur le long comme sur le court terme pour son exploitation.

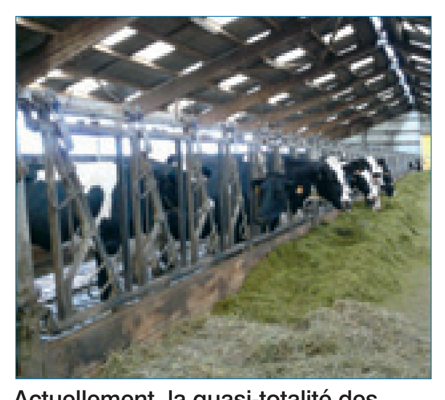
Sur le court terme : Les doses sexées permettent un choix du veau à naître d'une vache précise, une meilleure valorisation des veaux mâles qui, vendus croisés, ont plus de valeur.

Sur le long terme : L'augmentation rapide du progrès génétique qui permet de produire autant de lait, d'une qualité égale voire supérieure avec moins de vaches et donc de réduire les coûts de nourriture, de vétérinaire et d'entretien.

Le seul inconvénient : Selon l'éleveur, l'obtention tout de même de quelques veaux mâles (2 cette année) sur la trentaine de veaux nés à partir de semences sexées femelles. Mais leur proportion reste très acceptable comparée au taux de femelles obtenues et aux 90% de femelles garanties par les doses de semences sexées.

A ce jour, seules quelques vaches sont inséminées en semences traditionnelles afin de continuer à obtenir des veaux issus de certains taureaux Prim'Holstein, mais ceci uniquement car ces taureaux ne sont pas disponibles en paillettes sexées et M. Bouvy compte bien continuer sur cette voie et sûrement même augmenter encore son taux d'utilisation.

FERME DE M. BOUVY
- Installation en 1979
- 1 UTH
- 50 vaches laitières Prim'Holstein
- 25 bœufs Prim'Holstein croisés Bleu Blanc Belge
- 480 000 litres de quotas
- 10 000 L produits par VL par an
- 32,5 de TP
- 37 de TB
- SAU : 130 ha dont 27 de SFP
- Un robot de traite


Actuellement, la quasi-totalité des vaches laitières de l'exploitation de M. Bouvy sont soit issues de semences sexées, soit pleines d'un veau issu de semences sexées.

Mardi 30 août 2011 à la Foire de Châlons-en-Champagne : concours de génisses races Charolaises et Prim'Holstein organisé par la Coopérative d'Insémination Animale COOP.EL.IA Pierry

Propos recueillis par Lucie Gouelle, stagiaire COOP.EL.IA Pierry

ETRE SPECIALISTE DE L'AUTOGUIDAGE ÇA NE S'IMPROVISE PAS


martel
Votre interlocuteur RTK local
Julien Eckert
06 08 23 35 71
Plus de 6000 références toutes marques


DIFFICULTÉS AGRICOLES Un exploitant, en difficultés, qui contacte la Cellule REAGIR est un bon gestionnaire. Il se donne les moyens de préserver son entreprise.

ETRE SPECIALISTE DE L'AUTOGUIDAGE ÇA NE S'IMPROVISE PAS
Martel
Votre interlocuteur RTK local
Julien Eckert
06 08 23 35 71
Plus de 6000 références toutes marques
Présent sur le stand FENDT H7

Quand un exploitant rencontre des difficultés, il faut REAGIR

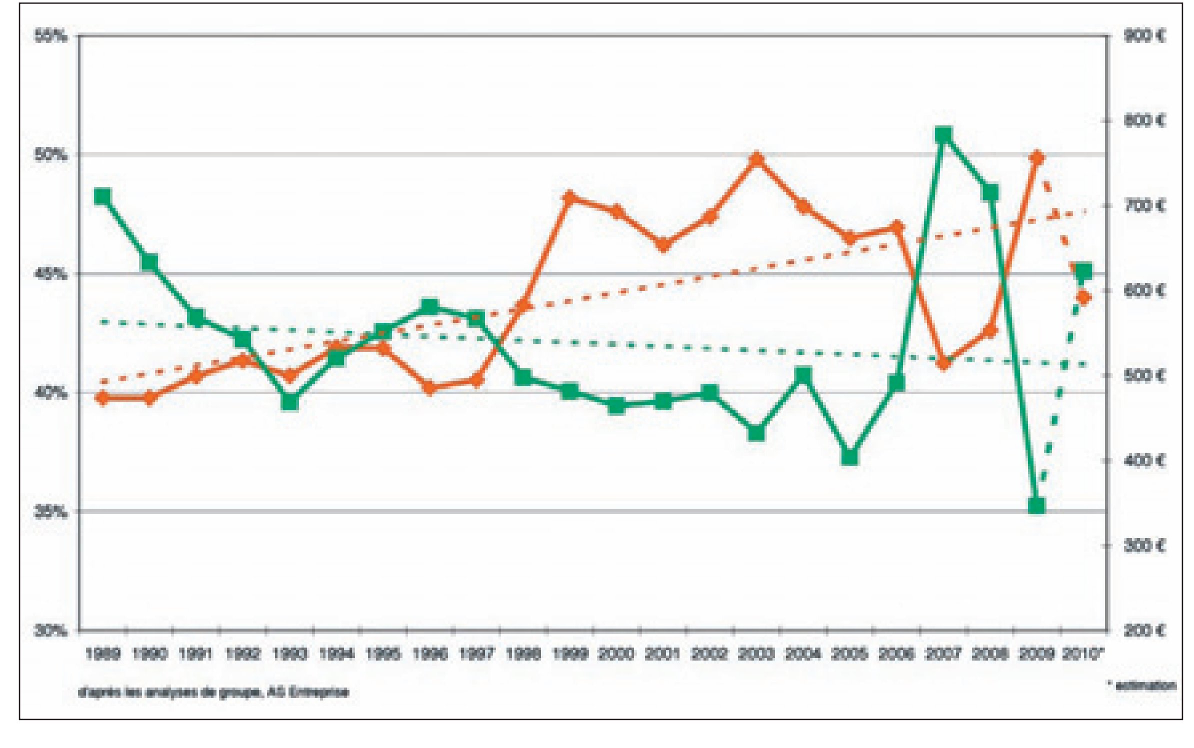
REAGIR, qu'est-ce que c'est ?

REAGIR, est une cellule régionale qui a vu le jour début 2010, en regroupant les différentes associations ou organisations en charge du dossier «*agriculteur en difficulté*» qui existaient déjà dans les quatre départements. Sa mission est d'accompagner les exploitants agricoles et viticoles rencontrant des difficultés, qu'elles soient humaines, techniques, économiques…

Chaque dossier est suivi par un référent unique qui suit l'exploitant dès son entrée dans le dispositif jusqu'à la fin, avec un devoir de confidentialité.

La cellule REAGIR collabore avec tous les partenaires agricoles (banques, MSA, coopératives, centres de gestions…) et fonctionne avec le soutien du Conseil régional de Champagne-Ardenne et l'Union européenne.

Evolution du taux d'endettement (rouge) et de l'EBE (vert) de 1989 à 2010



Quand contacter REAGIR ?

Dès les premiers signes de difficultés, l'exploitant ne doit pas hésiter à contacter la cellule REAGIR. Souvent les exploitants contactent la cellule REAGIR quand les difficultés se sont empilées. Or plus les difficultés sont prises à temps, plus il est facile d'en trouver une issue favorable.

Depuis le milieu des années 2000, la fluctuation des cours, de plus en plus importante, impacte fortement les exploitations agricoles. Les agriculteurs doivent gérer leur exploitation avec des variations importantes de trésorerie. L'évolution du taux d'endettement et de l'EBE (Excédant Brut d'Exploitation) met directement en avant ces problèmes de variation (voir graphique). Ce changement de mode de gestion de l'exploitation peut accentuer les difficultés rencontrées par certains agriculteurs.

Il n'y a pas de profil type d'agriculteurs qui contacte la cellule REAGIR, toutes les activités agricoles quelles qu'elles soient connaissent des fragilités. De même qu'il n'y a jamais qu'un seul facteur à l'origine des difficultés rencontrées. C'est le cumul de plusieurs phénomènes (économique, social, santé…) qui entraîne l'agriculteur dans une spirale dont il a du mal à sortir.

Quel accompagnement ?

La cellule REAGIR a développé cinq outils et solutions pour proposer un accompagnement personnalisé :

- Un accompagnement technico-économique

Quand un exploitant rencontre des difficultés économiques, un conseiller de la cellule REAGIR peut l'accompagner à dégager des pistes d'amélioration de rentabilité économique de son exploitation avec l'appui d'un audit. La plupart du temps le conseiller négocie à l'amiable avec les créanciers pour proposer des plans de paiements.

- La médiation

Quand des tensions ou des conflits humains se créent entre des associés, les exploitants peuvent faire appel à un conseiller de la cellule REAGIR pour faire la médiation entre les différents associés.

- Un appui juridique

Lors d'une procédure judiciaire au TGI (Tribunal de Grande Instance), l'exploitant peut se faire accompagner par un conseiller de la cellule REAGIR.

- Un accompagnement social

Un accompagnement social (RSA…) en lien avec les services de la MSA peut être réalisé pour soutenir moralement l'exploitant.

- Un appui à la reconversion

Dans les cas où le redressement de l'exploitation n'est pas possible, un conseiller de la cellule REAGIR peut accompagner l'exploitant pour une reconversion professionnelle ou l'aider à trouver un repreneur.

L'analyse des difficultés et l'accompagnement de l'exploitant se font par une approche globale de la situation de l'exploitation.

Le type d'accompagnement dépend essentiellement du moment où l'exploitant a fait appel à la cellule. Dans de nombreux cas les négociations amiables ou les plans d'apurement sont difficiles à mettre en place car la situation de l'exploitation est trop critique.

Le maître-mot est : anticiper, en contactant la cellule REAGIR dès les premiers signes de difficultés.

Alexis Leherle - Adasea 51

LA CELLULE REAGIR DANS LA MARNE EN 2010 :

- **99 contacts dont 57 pour le DACS-AGRI,**
- **15 pour le TGI,**
- **27 pour les autres accompagnements,**
- **63 dossiers avec une sortie positive en 2010,**
- **36 dossiers toujours en cours en 2011.**

CONTACT :

- **Gilbert Godet, directeur ADASEA.**
Anne Chupin, conseillère ADASEA.

ADASEA de la Marne
Cellule REAGIR
Maison des agriculteurs
2, rue Léon Patoux
51664 Reims Cedex 2
Tél. 03.24.04.74.09
a051@adasea.net

FARMAN COMMUNICATION
STUDIO GRAPHIQUE & IMPRESSION
La créativité pour devise
CONSEIL EN PUBLICITÉ ÉDITION MULTIMÉDIA FABRICATION/IMPRESSION
Contacts : Patrick Luneau & Igor Ujcic au 03 26 04 75 24
Groupe FDSEA 51
Pôle technologique Henri Farman - 2 rue Léon Patoux - 51664 Reims Cedex 2 - Tél. 03 26 04 75 24 - Fax 03 26 04 74 94
WWW.FARMAN-COMMUNICATION.COM

COMPRENDRE

CRISE En attendant le plan de sortie de crise, prévu le 7 septembre, Bruno Le Maire a annoncé le principe de quelques mesures conjoncturelles pour soulager les trésoreries des producteurs exsangues.

Fruits et légumes : de l'aide

Bruno le Maire n'est pas venu les mains vides lors de son déplacement dans les Pyrénées orientales, le 23 août, au cœur de la production française de pêches et nectarines. Il a annoncé une aide immédiate de plusieurs millions d'euros aux producteurs de fruits et légumes sinistrés par la crise des fruits et légumes.
« *L'État mettra plusieurs millions sur la table pour passer le cap, repousser les échéances sociales, fiscales et bancaires* » a promis le ministre en invitant les banques, les assurances à faire un geste. Cette annonce constitue une première étape avant la table ronde avec les producteurs, prévue le 7 septembre, à l'occasion de laquelle, le ministre de l'Agriculture devrait annoncer un plan de sortie de crise. D'ailleurs d'ici là, les producteurs sont invités à préciser leurs besoins pour qu'il puisse leur communiquer le montant exact de l'enveloppe financière. « *Il faut passer le moment actuel qui est absolument dramatique. Des milliers de producteurs sont prêts à mettre la clé sous la porte* » a indiqué le ministre.
Les mesures d'urgence devraient être affectées à l'allégement de charges sociales ou des reports d'annuités. Les producteurs avaient plaidé en ce sens, lors de la réunion du 19 août au ministère de l'Agriculture en insistant sur le fait que les pouvoirs publics ne pouvaient s'exonérer de mesures d'urgence. « *Nous ne pouvons donner des perspectives aux producteurs, sans mesures immédiates* » avait insisté Jérôme Despey, secrétaire général adjoint de la FNSEA.

Contrôles renforcés

Le ministre a accédé aussi à une autre demande de la profession en annonçant le renforcement des sanctions, contre les grossistes peu scrupuleux en particulier qui s'approvisionnent illégalement pour vendre des produits moins chers. Un décret devrait être publié en ce sens dans les prochaines semaines. «*Aujourd'hui les sanctions sont insuffisantes, et ceux qui en crèvent à la fin, ce sont les producteurs*» a déclaré le ministre au péage de l'autoroute A9, au sud de Perpignan, lors d'une opération de contrôle des chargements espagnols. L'objectif était notamment de traquer les camions qui transportent sans bon de commande des marchandises et dont le prix est fixé après la vente. Au-delà de ces mesures immédiates, le ministre de l'Agriculture a bien confirmé qu'il réunirait la profession le 7 septembre pour présenter un plan de sauvegarde avec des mesures de caractère structurel pour éviter que ne se renouvellent tous les ans le scénario des crises à répétition et des aides ponctuelles qui ne mènent à rien.
Dans cette perspective, trois groupes de travail ont été constitués. L'un abordera le dossier communautaire pour traiter des outils de prévention des crises, du droit de la concurrence et des distorsions intracommunautaires. Le deuxième est chargé de faire l'inventaire des mesures structurelles franco-françaises. Et notamment celles du coût du travail, quand on sait par exemple que le prix de revient d'une heure de travail est proche de 12 €/l'heure chez nous, alors qu'il n'est que de 6 €/heure en Espagne.
Enfin troisième dossier sur lequel professionnels et pouvoirs publics vont se pencher : celui des relations commerciales. L'objectif est de responsabiliser les différents acteurs de la filière et notamment les grossistes et la grande distribution. Bruno Le Maire l'a d'ailleurs évoqué dans les Pyrénées orientales en plaidant pour une réorganisation de la commercialisation et un regroupement de l'offre pour que les producteurs se retrouvent «*en position de force face aux distributeurs*».



Manifestation des producteurs de fruits dans les Bouches du Rhône le 11 août.



Bruno Le Maire visitant la coopérative Ille Fruits, à Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales) le 23 août.



FORMATION Le 21 septembre 2011 à Châlons-en-Champagne

Implanter une haie, mode d'emploi

L'implantation d'une haie ne s'improvise pas. Elle nécessite une réflexion préalable pour bien définir son projet : besoins, objectifs, localisation sur l'exploitation.
La Chambre d'Agriculture de la Marne, le Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne, la Fédération des Chasseurs de la Marne et la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne ont donc mis en place la formation « *Implanter une haie, mode d'emploi* ». Cette dernière est destinée aux agriculteurs et viticulteurs.
Date et lieu :
le mercredi 21 septembre, à Châlons-en-Champagne
Durée : une journée
Objectifs :
Définir les objectifs d'implantation d'une haie
Concevoir son projet de haie
Maîtriser les différentes étapes d'implantation d'une haie
Programme :
Pourquoi planter une haie ?
Où la planter ?
Comment la structurer ?
Comment choisir les essences ?
Comment planter une haie ?
Pourquoi et comment l'entretenir ?
Des visites et applications pratiques sont prévues sur le terrain.
Nombre maximum de participants : 15
Si vous êtes intéressés par cette formation, vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Marne avant le 10 septembre : www.marne.chambagri.fr.

EMPLOYEURS Faire face à vos obligations

Santé & Sécurité au Travail



Fiche 7 - Intervenion d'une entreprise extérieure sur l'exploitation

De quoi parle-t-on ?

Lorsqu'une opération, quelle qu'en soit la nature (travaux ou prestations de services) doit être réalisée par le personnel d'une entreprise extérieure auprès d'une entreprise dite « utilisatrice », les chefs des entreprises concernées doivent respecter un certain nombre de règles.

Comment le mettre en pratique ?

● Avant le commencement de l'opération :

✔ Organiser la prévention des risques et la coordination de l'opération

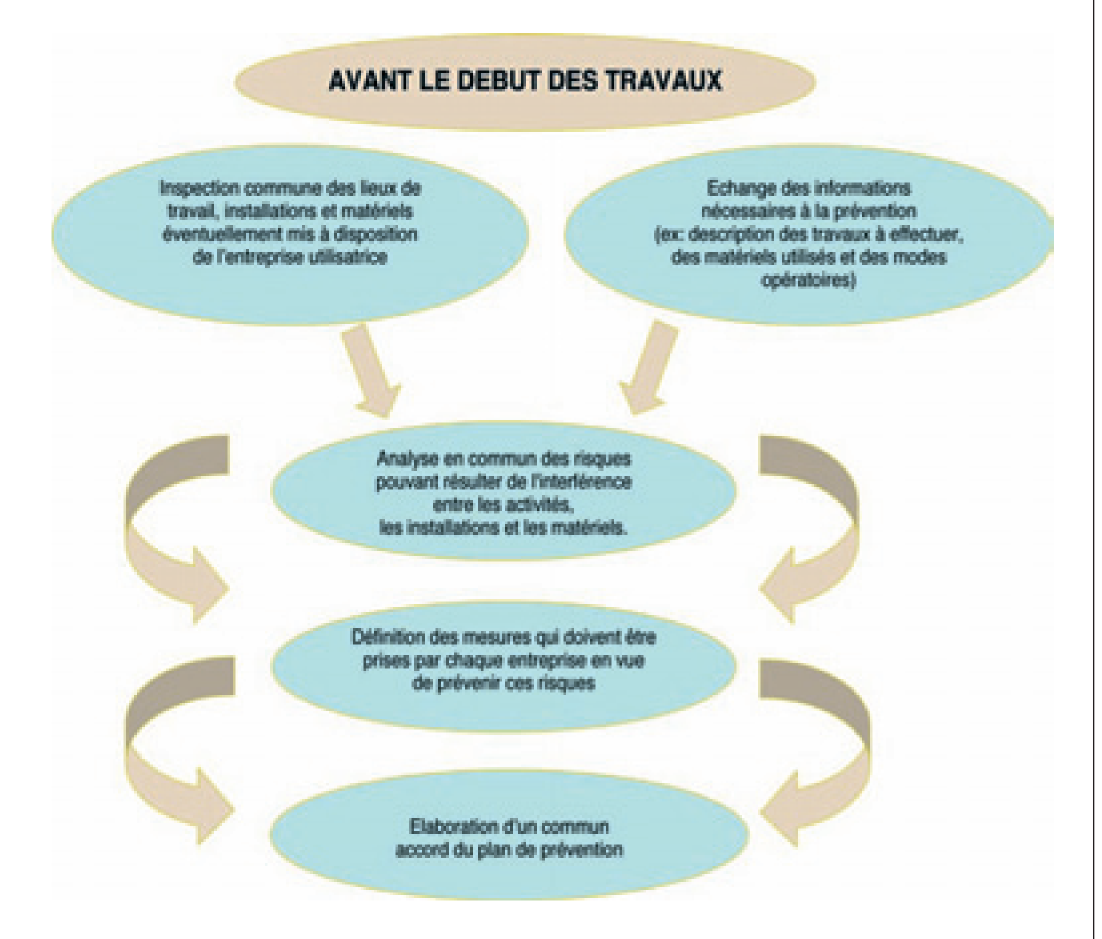
- Coordonner la prévention, c'est prévenir les risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et les matériels de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure ;
- Le chef d'entreprise utilisatrice assure la coordination générale des mesures de prévention prises par lui et l'entreprise extérieure intervenant sur son exploitation ;
- Chaque chef d'entreprise est responsable de l'application des mesures de prévention à l'égard des travailleurs qu'il emploie ;
- L'entreprise extérieure doit faire connaître, par écrit, à l'entreprise utilisatrice :
  • la date de son arrivée et la durée prévisible de son intervention,
  • le nombre prévisible de travailleurs affectés,
  • le nom et la qualification de la personne chargée de diriger l'intervention,
  • les noms et références des sous-traitants avant le début des travaux dévolus à ces derniers ainsi que l'identification exacte des travaux sous traités.

➡ Toutes ces informations doivent être mises à jour au fur et à mesure, et tenues à la disposition notamment du médecin du travail, de l'inspection du travail et des conseillers en prévention des risques professionnels.

✔ Réaliser, avec l'entreprise extérieure, une inspection commune des lieux de travail, des installations et des matériels

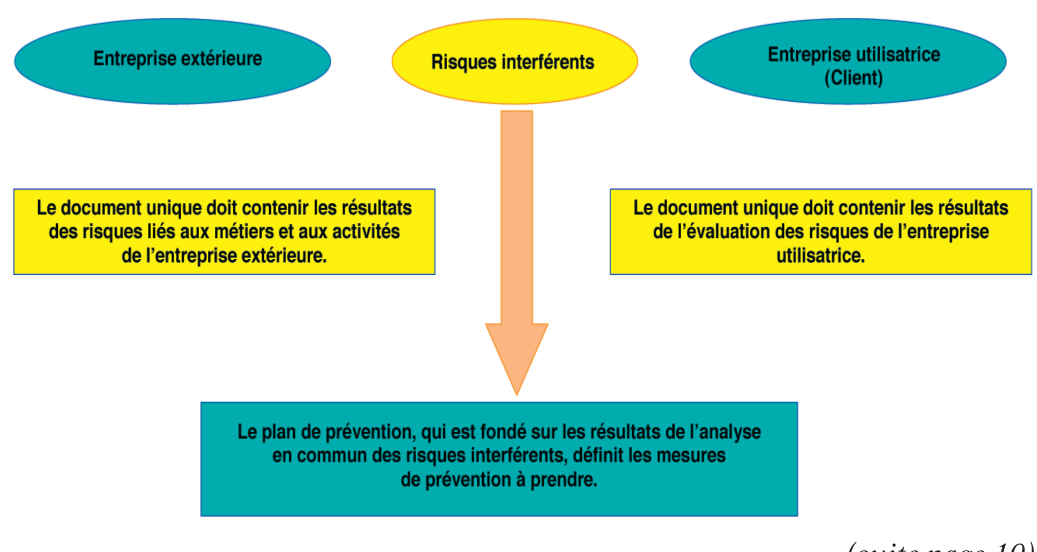
L'entreprise utilisatrice doit :
- Délimiter le secteur d'intervention de l'entreprise extérieure et matérialiser les zones éventuellement dangereuses pour les travailleurs ;
- Indiquer, au besoin, les voies de circulation à emprunter ;
- Définir les voies d'accès des travailleurs aux locaux et installations à l'usage de l'entreprise extérieure ;
- Définir les consignes de sécurité.

Dans tous les cas, les employeurs respectifs se communiquent toutes les informations nécessaires à la prévention des risques (description des travaux à accomplir, matériels utilisés, modes opératoires, etc.) dès lors qu'ils ont une incidence sur la santé et la sécurité des travailleurs.



✔ Etablir un plan de prévention

Les employeurs arrêtent d'un commun accord, avant le début des travaux, un plan de prévention. Le plan de prévention est complémentaire au document unique d'évaluation des risques. Les documents uniques de l'entreprise extérieure et de l'exploitation doivent contenir l'évaluation des risques liés aux métiers et aux activités propres, le plan de prévention est, quant à lui, fondé sur les résultats de l'analyse en commun des risques pouvant résulter de l'interférence entre les activités, les installations et les matériels.



(suite page 10)









EMPLOYEURS Faire face à vos obligations

Santé & Sécurité au Travail



Fiche 7 - Intervenion d'une entreprise extérieure sur l'exploitation

Le plan de prévention doit être écrit et arrêté avant le début des travaux dans deux cas :

• Quand l'opération à réaliser représente au moins 400 heures de travail sur une période inférieure ou égale à un an (que les travaux soient continus ou discontinus : totalité de toutes les heures travaillées pour une même opération) ;

• Quand l'opération à réaliser comporte des travaux dangereux (ex : travaux exposant à des risques chimiques, travaux en hauteur, etc.). Liste définie par arrêté du 10 mai 1994.

Le plan de prévention comporte notamment les informations suivantes :

• La définition des phases d'activités dangereuses et les moyens de prévention correspondants ;

• L'adaptation et les conditions d'entretien des matériels et installations utilisés ;

• Les instructions à donner aux travailleurs ;

• L'organisation mise en place pour assurer les premiers secours en cas d'urgence et la description du dispositif mis en place à cet effet par l'entreprise utilisatrice (numéro de téléphone, secouristes…) ;

• Les conditions de la participation du personnel aux travaux réalisés par une autre (sous traitance) en vue d'assurer la coordination nécessaire au maintien de la sécurité et notamment l'organisation du commandement.

Le plan de prévention est tenu à la disposition :

• De l'inspection du travail ;

• Des conseillers en prévention des risques professionnels ;

• Du médecin du travail.

➡ Avant le début des travaux, le chef de l'entreprise utilisatrice doit informer par écrit l'inspection du travail de l'ouverture des travaux, dès lors que ceux-ci dépassent 400 heures.

✔ Infomer les travailleurs

Les chefs des entreprises informent leur personnel sur les dangers spécifiques auxquels il sont exposés ainsi que les mesures de prévention mises en place (préciser les zones dangereuses, les moyens mis en place, les voies à emprunter, les règles d'accès aux locaux, les issues de secours, etc.).

Pendant l'exécution de l'opération :

- Le chef de l'entreprise utilisatrice veille à ce que le chef de l'entreprise extérieure respecte les mesures et consignes qui ont été décidées préalablement ;
- Chaque entreprise met en oeuvre les mesures prévues par le plan de prévention ;
- Quand les circonstances l'exigent, des inspections et réunions périodiques sont organisées, selon une périodicité définie par le chef de l'entreprise utilisatrice afin de faire le point sur la coordination des travaux, les mesures de sécurité ou encore les risques liés à l'interférence des activités, etc. ;
- Si des nouveaux travailleurs sont affectés à l'exécution des travaux en cours d'opération, le chef de l'entreprise extérieure en informe le chef de l'entreprise utilisatrice ;
- Les installations sanitaires, les vestiaires et les locaux de restauration sont mis par l'entreprise utilisatrice à disposition de l'entreprise extérieure, excepté lorsque celle-ci met en place elle-même un dispositif équivalent.

Les sanctions

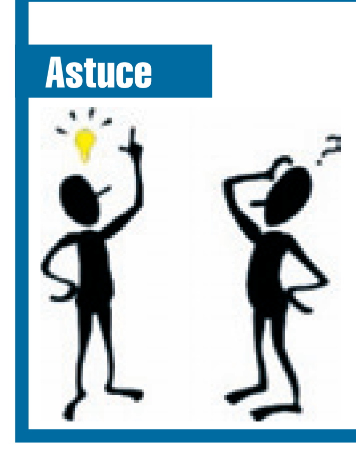
Une infraction aux règles de sécurité commise dans l'exploitation engage le responsabilité du dirigeant et/ou la responsabilité de l'entreprise ; elle est passible d'une amende de 3750 euros au plus, appliquée autant de fois qu'il y a de salariés concernés.

Les dispositions du Code Pénal peuvent être invoquées en cas d'imprudence, de négligence, d'accident du travail ou de risque d'accident.

Dans tous les cas, l'inobservation d'une règle de prévention à la sécurité est suffisante pour constituer une infraction pénale et conduire, éventuellement, à de lourdes peines.

Rappel : *chaque chef d'entreprise est responsable de l'application des mesures de prévention nécessaires à la protection des travailleurs qu'il emploie.*

Astuce



Contactez le service Santé Sécurité au Travail de la MSA de votre département pour obtenir des modèles de plan de prévention.

■ A LIRE EN SEPTEMBRE

Fiche 8 - Opération de chargement et de déchargement sur l'exploitation

Réalisé avec le soutien financier de la GPE de la FNSEA.









La complémentaire santé des salariés

Pôle Main-d'œuvre > Depuis le 1er janvier 2010, les SALARIES AGRICOLES NON CADRES de la région bénéficient obligatoirement de la complémentaire santé PREVADIES.

Les salariés ayant au moins un an d'ancienneté et travaillant dans une exploitation agricole ou une entreprise de Travaux agricoles de la Marne et de l'Aube bénéficient obligatoirement de la complémentaire PREVADIES depuis le 1er Janvier 2010.
La complémentaire santé a un **caractère familial**, elle s'applique obligatoirement au salarié et à sa famille.

Comment sont prélevées les cotisations ?

Les cotisations sont déduites par l'employeur tous les mois sur la fiche de paie du salarié concerné, puis la collecte des cotisations obligatoires est réalisée par la MSA sur les bordereaux trimestriels (voir exemple ci-dessous).

C'est pourquoi, nous vous recommandons de vérifier vos bordereaux de cotisations édités par la MSA pour ainsi constater que la complémentaire santé est prélevée pour vos salariés ayant plus d'un an d'ancienneté.

Si la complémentaire est appelée pour des salariés ayant demandé une dispense d'affiliation ou pour des salariés sortis des effectifs de l'entreprise, il convient de prendre contact avec **PREVADIES** et la **MSA** pour régulariser la situation.

En cas de rupture du contrat de travail, le salarié ne bénéficie plus de l'accord de groupe, l'employeur doit en informer le salarié et PREVADIES.

En cas de suspension du contrat de travail d'une durée supérieure à un mois civil pour maladie, accident ou maternité, le bénéfice des prestations d'assurance complémentaire frais de santé correspondant au régime de base obligatoire est maintenu, sans paiement des cotisations qui sont prises en charge par le régime.

L'adhésion volontaire

Les salariés saisonniers ou n'ayant pas une année d'ancienneté et n'ayant donc pas l'obligation d'adhérer au régime peuvent y souscrire volontairement. La participation de l'employeur à la souscription de cette complémentaire ne sera pas automatique, ni obligatoire. Les salariés s'acquitteront de la totalité de la cotisation directement auprès de PREVADIES.

L'adhésion du salarié et donc, la participation de l'employeur ne seront obligatoires qu'au 1er jour du mois au cours duquel le salarié atteint un an d'ancienneté.

Un régime d'accueil facultatif offrant des prestations identiques au régime obligatoire est également proposé aux salariés qui ont quitté l'entreprise (retraités, licenciés, ..). La demande doit être faite auprès de PREVADIES dans les six mois suivant la rupture du contrat de travail.

Pôle Main-d'œuvre - Tél. 03 26 04 77 01 - email : maindoeuvre@fdsea51.fr



NOUVEAU NUMERO
09 72 72 2010

Comment vérifier le prélèvement de votre complémentaire maladie PREVADIES sur votre bordereau de charges

msa santé famille retraite services
Marne - Ardennes - Meuse

Emission du 4ème trimestre 2010

Salarié en CDI à temps complet dépendant de la Convention Collective Polyculture-Elevage ayant plus d'un an d'ancienneté.

Compte tenu des dispositions conventionnelles ce salarié est couvert par l'assurance complémentaire maladie obligatoire (PREVADIES), prélevée chaque mois sur le bulletin de paie et par Agri Prévoyance GIT (Garantie Incapacité Travail).
La MSA appelle la part employeur et la part salariale sur le bordereau de charges.

Les montants sont exprimés en Euros

Cotisations et contributions	Taux	Part	Octobre Assiette	Octobre Montant	Novembre Assiette	Novembre Montant	Décembre Assiette	Décembre Montant
Rémunération			1 863,00		2 903,00		1 863,00	
Plafond			2 885,00		2 885,00		2 885,00	
Maladie TOT	0,75	PO	1 863,00	13,97	2 903,00	21,77	1 863,00	13,97
	12,80	PP	1 863,00	238,46	2 903,00	371,58	1 863,00	238,46
Vieillesse TOT	0,10	PO	1 863,00	1,86	2 903,00	2,90	1 863,00	1,86
	1,60	PP	1 863,00	29,81	2 903,00	46,45	1 863,00	29,81
Vieillesse SPL	6,65	PO	1 863,00	123,89	2 903,00	193,05	1 863,00	123,89
	8,30	PP	1 863,00	154,63	2 903,00	240,95	1 863,00	154,63
Accident du travail	3,25	PP	1 863,00	60,55	2 903,00	94,35	1 863,00	60,55
Allocation familiale	5,40	PP	1 863,00	100,60	2 903,00	156,76	1 863,00	100,60
Service santé travail	0,42	PP	1 863,00	7,82	2 903,00	12,19	1 863,00	7,82
Allocation logement	0,10	PP	1 863,00	1,86	2 903,00	2,90	1 863,00	1,86
Assurance chômage SPL	2,40	PO	1 863,00	44,71	2 903,00	69,67	1 863,00	44,71
	4,00	PP	1 863,00	74,52	2 903,00	116,12	1 863,00	74,52
Ass. garantie salaires	0,40	PP	1 863,00	7,45	2 903,00	11,61	1 863,00	7,45
Trimestrielle FAFSEA	0,20	PP	1 863,00	3,73	2 903,00	5,81	1 863,00	3,73
AFNCA-ANEFA-PROVEA	0,01	PO	1 863,00	0,19	2 903,00	0,29	1 863,00	0,19
	0,26	PP	1 863,00	4,84	2 903,00	7,55	1 863,00	4,84
Retraite non cadres TA	3,75	PO	1 863,00	69,86	2 903,00	108,86	1 863,00	69,86
	3,75	PP	1 863,00	69,86	2 903,00	108,86	1 863,00	69,86
AGFF non cadres TA	0,80	PO	1 863,00	14,90	2 903,00	23,22	1 863,00	14,90
	1,20	PP	1 863,00	22,36	2 903,00	34,84	1 863,00	22,36
Agri prév. décès SPL	0,20	PO	1 863,00	3,73	2 903,00	5,81	1 863,00	3,73
	0,20	PP	1 863,00	3,73	2 903,00	5,81	1 863,00	3,73
Agri prév. GIT TOT	1,116	PO	1 863,00	20,79	2 903,00	32,40	1 863,00	20,79
	0,124	PP	1 863,00	2,31	2 903,00	3,60	1 863,00	2,31
CFS salarié	65,00	PO	63,47	41,26	63,47	41,26	63,47	41,26
	35,00	PP	63,47	22,21	63,47	22,21	63,47	22,21
Groupama UC TOT	1,50	PP	1 863,00	27,95	2 903,00	43,55	1 863,00	27,95
Solidarité autonomie	0,30	PP	1 863,00	5,59	2 903,00	8,71	1 863,00	5,59
Réd. dég. bonifiée				- 134,14				- 134,14
Total du trimestre 3 871,68	Dont po 1 169,55	po		335,16		499,23		335,16
	pp 2 702,13	pp		704,14		1 293,85		704,14

folio 4/7
F31298 [illegible]

PART SALARIALE

PART PATRONALE

Vérifiez l'appel de la complémentaire maladie PREVADIES

Convention collective

Pôle Main-d'œuvre >

Aux termes des articles L 2231-1 et L 2231-3 du code du travail, la convention collective se définit comme un acte écrit conclu entre d'une part une ou plusieurs organisations syndicales de salariés et d'autre part une ou plusieurs organisations syndicales d'employeurs.

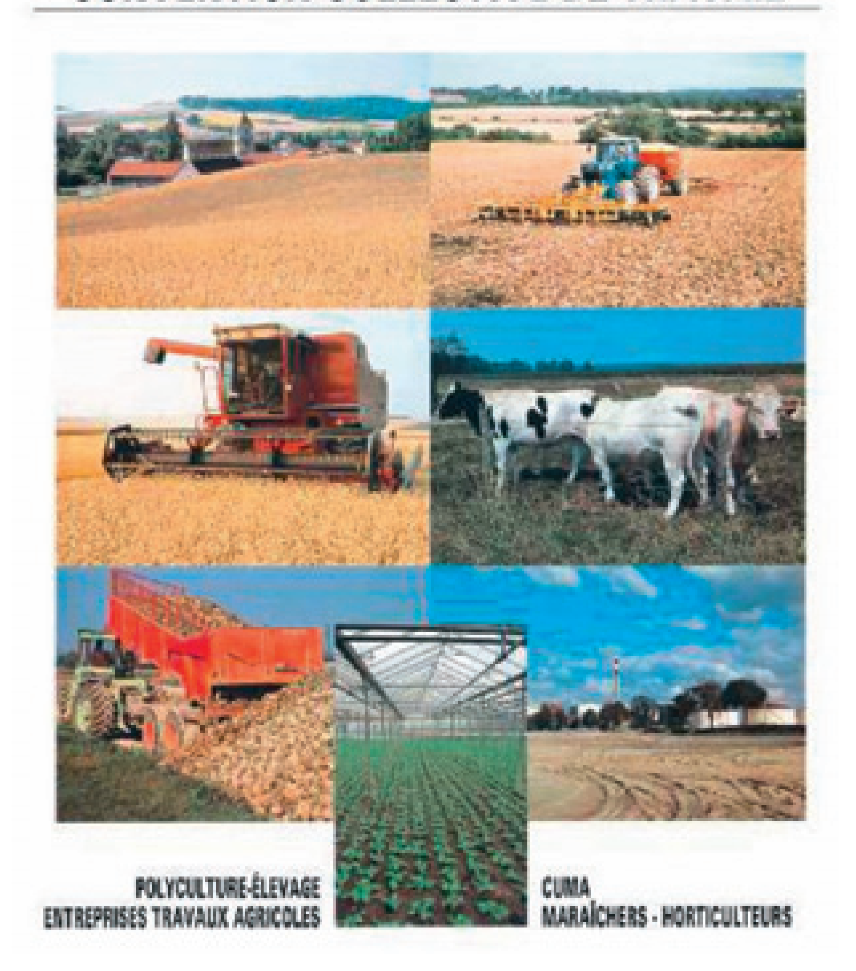
Cette convention collective a vocation à traiter de l'ensemble du statut collectif pour toutes les catégories professionnelles. Les thèmes abordés portent ainsi sur les conditions d'emploi et de travail des salariés ainsi que sur les garanties sociales.

Dans le département de la Marne, les exploitations de polyculture, d'élevage, les CUMA, les ETAR et les exploitations maraîchères, horticoles et de pépinières sont tenues par **la convention collective étendue du 12 février 1991.**

L'employeur, lié par les clauses de cette convention collective, est tenu de les appliquer aux contrats individuels de travail conclus.
Par ailleurs, la mention de cette convention doit également figurer sur le bulletin de paie.

Enfin, en application des articles L 2262-5 et R 2262-1 du code du travail, l'employeur doit tenir un exemplaire de la convention collective à la disposition du personnel et l'indiquer par un avis affiché sur les emplacements réservés aux communications au personnel.

Nous vous proposons donc d'acquérir votre exemplaire de la Convention Collective des exploitations de polyculture élevage et des CUMA de la Marne, des ETAR de la Marne et de l'Aube et des exploitations maraîchères, horticoles et de pépinières du département de la Marne du 12 février 1991 dont dépend votre entreprise.







COMMANDE CONVENTION COLLECTIVE

CONVENTION COLLECTIVE DU TRAVAIL DU 12 FEVRIER 1991
Exploitations de Polyculture-Elevage et les CUMA de la Marne,
Entreprises de Travaux Agricoles et ruraux des départements de la Marne et de l'Aube,
Exploitations Maraîchères, horticoles et de pépinières du département de la Marne

NOM .... Prénom ....
Raison Sociale ....
Adresse ....
Code postal ....Commune..
Téléphone .... Fax..
Email ....

TARIFS	
ADHERENT SYNDICAL 40 €	**NON ADHERENT 60 €**

A retourner accompagné de votre règlement à :

F.D.S.E.A. Pôle Main d'œuvre
2, rue Léon Patoux
51664 REIMS CEDEX 2

GROUPE FDSEA51

Fiche de paie du mois d'août 2011

Monsieur Paul Dereims, salarié sur l'exploitation de Monsieur Pierre Demarne a été embauché en juin 1997.
Compte tenu des dispositions conventionnelles il est couvert par l'assurance complémentaire maladie obligatoire (PREVADIES), prélevée chaque mois sur le bulletin de paie et par Agri Prévoyance GIT (Garantie Incapacité Travail).

1ère semaine : *du lundi 1er août 2011 au dimanche 07 août 2011*
Rien de particulier.

2ème semaine : *du lundi 08 août 2011 au dimanche 14 août 2011*
Rien de particulier.

3ème semaine : *du lundi 15 août 2011 au dimanche 21 août 2011*
Monsieur Dereims a réalisé 29 heures de travail, avec le 15 Août férié, il convient de valider cette semaine à 36 heures. Par conséquent, il faudra enregistrer une heure supplémentaire à majorer de 25 %.

4ème semaine : *du lundi 22 août 2011 au dimanche 28 août 2011*
Rien de particulier.

5ème semaine : *du lundi 29 août 2011 au dimanche 4 septembre 2011*
Report le mois suivant.

Pôle Main-d'œuvre
03 26 04 77 01 - email : maindoeuvre@fdsea51.fr

FICHE DE PAIE

Bulletin de paie à conserver sans limitation de durée

SALARIE
Nom, prénom : **Monsieur Paul DEREIMS**
Adresse : **CHOUILLY**

EMPLOI TRES QUALIFIE N3E1
Identifiant MSA
N°A.S . 1790551434312

EMPLOYEUR
Nom, prénom : **Monsieur Pierre DEMARNE**
Adresse : **PLIVOT**

M.S.A. Marne Ardennes
N°Entreprise : **Code APE** : 0111Z

Convention Collective de Travail des Exploitations de Polyculture-Elevage, CUMA de la Marne, ETAR Marne et Aube et des Exploitations Maraîchères, Horticoles et Pépinières de la Marne du 12 février 1991.

Période de travail du 01/08/2011 au 31/08/2011

SALAIRE MENSUEL BRUT pour	151,67 H		10,07 en euros		1 527,32
PRIMES (nature et montant)					
Avantages en nature : logement, nourriture, divers					
Absences				-	
Absences				-	
Heures normales		H x	€	+	-
Heures complémentaires		H x	€	+	-
Heures supplémentaires de 125 %	1	H x 12,59	€	+	12,59
Heures supplémentaires de 150 %		H x	€	+	-
Heures supplémentaires de 200 %		H x	€	+	-
Heures supplémentaires		H x	€	+	-
CONGES PAYES jour du au		; indemnité		+	
MAINTIEN DU SALAIRE en cas de maladie, maternité, accident du travail (rayer les mentions inutiles)					
Maladie du au inclus				+	
Déduction des indemnités journalières versées par la M.S.A.		jours x	€	-	
		TOTAL SALAIRE BRUT	**en Euros**		1 539,91

CHARGES SOCIALES	PART PATRONALE		PART SALARIALE	
Assiette sous plafond	36,904%	+ 568,29	15,676%	- 241,40
Assiette hors plafond		+		-
Complémentaire maladie		+ 22,68		- 42,13
CSG déductible Hors Heures Supplémentaires : (1 527,32 X 1,00324 + 22,68) X 0,97 X 5,10%				- 76,92
CGS et CRDS sur Heures Supplémentaires : (12,59 X 1,00324 + 0) X 0,97 X 8,00%				- 0,98
Allocations familiales	5,40%	+ 83,16		
Réduction Fillon		- 309,52		
Réduction de cotisations s/HS — Montant des HS 12,59 €			21,50%	+ 2,71
Déduction forfaitaire — Nombre HS 1 H	1,50 €	- 1,50		
		SALAIRE FISCAL DE REFERENCE en Euros		1 181,19
CSG et CRDS non déductibles : (1 527,32 X 1,00324 + 22,68) X 0,97 X 2,90%				- 43,74
Nourriture				-
Logement				-
Saisie sur arrêt (sur salaire net)				-
Acomptes				-
Remboursements divers (transport, panier, etc) ; indemnité transport				+ 30,24
Indemnités journalières nettes versées par la MSA à l'employeur				+
		SALAIRE NET A PAYER en Euros		1 167,69

Mode de règlement : CB ☒ CCP ☐ Esp ☐ Vir. ☐ Date règlement 31/08/2011

SALAIRE FISCAL DE REFERENCE	1 181,19	€
Montant HS exonérées de cotisations	- 12,59	€
SALAIRE NET IMPOSABLE	**1 168,60**	€

TOTAL DES CHARGES		
TOTAL PART PATRONALE	363,11	€
TOTAL PART SALARIALE	402,46	€

ENREGISTREMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

MOIS DE août 2011

Report semaine 0

JOUR	DATE	Durée *	Heures effectuées	Heures non travaillées Nbre	Motif	Total	Répartition	
L	1	7	7				HC	
M	2	7	7				HM	
M	3	7	7				HS 125%	
J	4	7	7				HS 150%	
V	5	7	7				HS 200%	
S	6							
D	7							
1ère semaine		35	35 +	0		35		
L	8	7	7				HC	
M	9	7	7				HM	
M	10	7	7				HS 125%	
J	11	7	7				HS 150%	
V	12	7	7				HS 200%	
S	13							
D	14							
2ème semaine		35	35 +	0		35		
L	15	7		7	JF		HC	
M	16	7	8				HM	
M	17	7	7				HS 125%	1
J	18	7	7				HS 150%	
V	19	7	7				HS 200%	
S	20							
D	21							
3ème semaine		35	29 +	7		36		
L	22	7	7				HC	
M	23	7	7				HM	
M	24	7	7				HS 125%	
J	25	7	7				HS 150%	
V	26	7	7				HS 200%	
S	27							
D	28							
4ème semaine		35	35 +	0		35		
L	29	7	7				HC	
M	30	7	7				HM	
M	31	7	7				HS 125%	
J							HS 150%	
V							HS 200%	
S								
D								
5ème semaine		21	21 +	0		21		
L								
M								
TOTAL		161	155	7		162		

* Durée hebdomadaire moyenne annuelle

CUMULS	Cumul mois précédents	Total du mois	Total général à reporter
Cumul durée moyenne hebdomadaire annuelle	1 036	161	1 197
Heures effectuées	1 041	155	1 196
Aménagement durée du travail			
Heures de compensation	-		-
Heures de modulation	-		-
Heures hors modulation	-		-
Jours RTT acquis en heures	-		-
Jours RTT pris en heures	-		-
		SOLDE	
Heures effectuées >10 h/jour	-		-
Heures payées >60 h/semaine	-		-
Nombre de jours			
de maladie	-		-
de maternité/paternité	-		-
d'accident du travail	-		-
Déclaration annuelle des salaires			
Salaire Brut	11635,59	1539,91	13175,50
Salaire fiscal de référence	9102,60	1181,19	10283,79
Montant HS exonérées de cotisations	917,04	12,59	929,63
Salaire net imposable	8185,56	1168,60	9354,16

	Capital	Pris dans le mois	Solde
CONGES PAYES CAPITAL A PRENDRE du 1er JUIN au 31 MAI	30		30
CONGES EN COURS ACQUISITION depuis le 1er JUIN	7,5		7,5
REPOS COMPENSATEUR ANNUEL ACQUIS	-		-
REPOS COMPENSATEUR DE REMPLACEMENT	-		-

Signature Employeur	Signature Salarié
[signature]	[signature]

Abs Absence
AT Accident du travail
CP Congé payé
CPA Congé Paternité
CEF Congé évènements familiaux
F Formation
HC Heures compensation
HHM Heures hors modulation
HM Heures modulation
HS Heures supplémentaires
JF Jour Férié
JSA Journée solidarité autonomie
MC Maladie carence
M Maladie
Ma Maternité
RCR Repos compensateur Remplacement
RC Repos compensateur annuel
RTT Réduction Temps Travail

DOSSIER > Foire de Châlons

ÉVÉNEMENT La Foire de Châlons en Champagne est l'événement régional qui marque la rentrée. Elle vit une période de transition avant d'intégrer l'an prochain le nouveau parc des expositions baptisé Le Capitole en Champagne.

Le dynamisme d'une région

Quelle morosité ? Les agriculteurs ont des prix pour leurs récoltes même si les rendements de la moisson 2011 ont un peu déçu. Les viticulteurs vont couper l'équivalent de 360 millions de bouteilles contre 306 l'an dernier (+ 20 %) et les ventes de champagne repartent depuis le début de l'année. Les concessionnaires de matériel agricole et viticole remplissent doucement mais sûrement leurs carnets de commandes. L'agriculture et la viticulture sont les deux mamelles de l'économie de la Champagne-Ardenne et ces deux secteurs ne sont pas en crise.

La 65e Foire de Châlons en fera la démonstration : la rentrée s'annonce pétillante et il n'y a aucune raison de cultiver le pessimisme.


Crédit : DR

Bruno Forget commissaire général : *« depuis sa création, la Foire de Châlons-en-Champagne a évolué au rythme des mutations de nos campagnes ».*

La Foire sonne la rentrée économique pour toute la région. Elle vit cette année une édition de transition. Son nouvel écrin est en partie construit et fonctionnel. Les visiteurs découvriront le hall numéro 4 flambant neuf où sont installés le Pôle Agro-ressources avec la FDSEA, la FRSEA, La Marne Agricole et le groupe de presse agricole Réussir. L'an prochain, le nouveau parc baptisé Le Capitole en Champagne sera inauguré pour la 66e Foire.

200 000 visiteurs

Installée durablement sur le pic des 200 000 visiteurs, la Foire de Châlons est une des rares manifestations du genre à ne pas avoir perdu son succès populaire. Une prouesse considérable pour un événement qui a su tisser depuis ses origines des liens étroits avec le monde agricole. Nulle alchimie ni recette magique dans la réussite, mais plutôt un sens de l'anticipation et un savant dosage entre la rigueur et la convivialité. Née avec le développement du machinisme en 1947, la Foire a mis le cap ces dernières années sur les agro-ressources et le développement durable. Ses dirigeants ont également su répondre aux attentes des acteurs de l'agro-équipement en créant un salon qui leur est dédié : Equip'Agro.

« Depuis sa création, la Foire de Châlons-en-Champagne a évolué au rythme des mutations de nos campagnes. Elle a su, de tout temps, réunir les professionnels du secteur et remplir son rôle d'interface entre le monde rural et le monde urbain. Avec plus de 2 millions de visiteurs accueillis en 10 ans, elle fait la preuve d'une grande exigence de qualité qui fait sa réputation. Son savoir-faire reconnu lui permet aujourd'hui de s'affirmer parmi les grands rendez-vous de l'Hexagone », analyse Bruno Forget commissaire général.

Mais la Foire, c'est aussi la plus belle vitrine régionale pour l'automobile, le meuble, la maison. On y vient aussi pour avoir se faire conseiller dans tous les domaines de la vie : banque, assurance, santé… Plus de 700 exposants attendent les visiteurs.

C'est surtout un moment de fête à vivre et à partager entre amis ou en famille. Chaque jour un grand concert auquel on accède gratuitement (avec son entrée à la Foire) permet de découvrir les grandes vedettes du moment. Elle renoue ainsi avec les grandes foires de Champagne du Moyen âge.

Richard Cremonini

L'agenda agricole : une offre riche et variée

Du vendredi 26 au lundi 29 août
Le sucre : sur le parvis

Vendredi 26 août
Conseil général de la Marne : sur le parvis, échanges dans le cadre du Carrefour des élus, signature du protocole d'accord avec les organismes professionnels agricoles.

Samedi 27 août
FDSEA : allée centrale, *« l'agriculture source d'énergie et de développement »*, la méthanisation.

Lundi 29 août
Région Champagne Ardenne : sur le stand de la Région
Matin, conférence sur la valorisation des circuits de proximité. Après-midi : filière bio : présentation d'une analyse technico-économique des exploitations converties.
Crédit Agricole/FDSEA : 14 heures Espace Millésime, conférence *« agriculture 2020 : entre perspectives et réalités, toutes les raisons d'être optimiste »*
SitmaFGR : 10 heures Espace Muselet, conférence *« entraide, bénévolat, coup de mains sur l'exploitation »* assurances et responsabilités.

Mardi 30 août
Région Champagne Ardenne : sur le stand de la Région, développement durable et circuits courts.
Concours de génisses laitières : sur l'espace ferme, 50 animaux de race Prim'holstein et charolaise.
Journée Cocorette : sur le parvis
Dreal Champagne Ardenne : 14 heures Espace Feuillatte, *« le Grenelle de l'environnement : une réalité en Champagne-Ardenne »*.
Journée Aropa : 14 h 30 Espace Muselet, « Agriculture et santé ».
CDER : 11 heures Espace Feuillatte, *« récolte 2011 : les premiers résultats »*.

Mercredi 31 août
INAO : sur le parvis
« Origine et qualité en Champagne Ardenne »
9 heures Espace Millésime : journée des chefs de cuisine des lycées de la région.
Chambre d'agriculture de Champagne Ardenne : 15 heures Espace Muselet
« Peut-on nourrir la planète à partir des productions agricoles locales ? »
Journée porcine : présence de confréries (boudin noir, pied de cochon)
14 heures Espace Feuillatte : *« la répartition des marges au sein de la filière bovine »*.

Jeudi 1er septembre
Les jeunes agriculteurs : sur le parvis. *« Agriculteurs : bon ou mauvais citoyen ? »*
CGB : 10 h 30 espace VIP près de la scène. *« La betterave, une ressource agro-industrielle majeure »*
Chambre d'agriculture de Champagne Ardenne : 10 heures Espace Feuillatte
Coop de France : 13 h 30 Espace Muselet. *« Qualité de l'eau, la place de la luzerne »*

Vendredi 2 au dimanche 4 septembre
Les jeunes agriculteurs : sur le parvis
« L'Agriculture nourrit AUSSI la population »

Dimanche 4 septembre
FRAB (Fédération régionale de l'agriculture biologique) : sur le parvis
Village bio avec producteurs et animations.
animations pour les enfants (apprendre à reconnaître les différentes graines, *« dessine ton jardin bio »*, etc.).

Lundi 5 septembre
Conférence autour de la forêt : 14 heures espace Feuillatte
« Année internationale des forêts »


Crédit : DR

Le futur parc des expositions en parti fonctionnel cette année.

Stationnement augmenté, navettes renforcées

Cette année, la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne a renforcé l'offre de navettes de bus gratuites. Plusieurs parkings sont mis en place sur le parc d'activités des Escarnotières pour permettre aux visiteurs de stationner leurs autos rapidement, gratuitement et très facilement. Un nouveau parking permet d'offrir 700 places.

Pour répondre aux attentes des visiteurs, les délais d'attente des navettes vont être réduits de quelques minutes. Il y aura pour cette 65e foire :

- **en semaine :** 2 bus standards avec 90 rotations (au lieu de 60 en 2010), et des navettes toutes les 8 minutes (au lieu de 12 minutes en 2010) ;
- **le samedi :** 3 bus articulés avec 148 rotations (au lieu de 90 en 2010), et des navettes toutes les 8 minutes de 10 heures à 12 heures, puis de 6 minutes jusqu'à la fermeture de la foire ;
- **le dimanche :** 4 bus articulés avec 116 rotations (au lieu de 73 en 2010), et des navettes toutes les 8 minutes de 10 heures à 12 heures, puis de 6 minutes jusqu'à la fermeture de la foire.

Une signalétique va être installée tout le long du parcours des bus, de la gare SNCF au parc des expositions, pour permettre aux visiteurs d'accéder de la manière la plus rapide et simple à la Foire.

Les habitants de l'agglomération desservie par le réseau bus peuvent se rendre à la Foire en empruntant les lignes régulières.

Un parking gratuit réservé exclusivement aux vélos est installé devant l'entrée principale de la Foire.

FOIRE DE CHALONS

Horaires d'ouverture

- **La semaine :** 10h30 - 21h00
- **Samedi :** 10h30 - Minuit
- **Dimanche :** 10h30 - 21h00
- **Lundi 5 septembre :** 10h30 - 19h00

Prix des entrées*

- **En semaine :** 3 **€ - Enfant de 4 à 12 ans :** 1,50 **€**
- **En week-end :** 5 **€ - Enfant de 4 à 12 ans :** 2,50 **€**

** Concert gratuit avec le billet d'entrée*

Accès

Par l'autoroute :

- **en provenance de Paris :**
  ➜ sortie La Veuve
- **en provenance de Metz :**
  ➜ sortie Saint Etienne au Temple
- **en provenance de Troyes :**
  ➜ sortie Mont Choizy









Nous assurons ce que vous avez de plus cher



Le Crédit Agricole du Nord Est, partenaire officiel de la

65ème Foire de Châlons-en-Champagne

du 26 août au 5 septembre 2011

Hall 1	Extérieur, Equip'Agro, Ethanol 13	Entrée Hall 1
Espace Banque Assurances	Espace Agriculture	2 Distributeurs de billets



Agilor, la solution pour financer l'achat de votre matériel.

Retrouvez-nous aussi à la :
- 44ème Foire aux Fromages de la Capelle (02) les 3 et 4 septembre 2011
- 76ème Foire de Sedan (08) du 9 au 11 septembre 2011

Caisse régionale de Crédit Agricole du Nord Est Société coopérative à capital variable - Etablissement de crédit - Société de courtage d'assurances- Siège social : 25, rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX
N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - T.V.A.: FR42 394 15 7085 - Tél. 03 26 83 30 00 - Télécopie 03 26 83 30 09

EVENEMENT Pendant onze jours, le Groupe FDSEA 51 invite les agriculteurs et les viticulteurs à découvrir ses nouvelles offres de services et ses nouveaux outils informatiques dans son nouveau stand situé dans le nouveau hall n°4 de la foire de Châlons. 2011 est bien l'année de tous les changements !

Un Groupe dynamique et innovant

Fidèle à ses valeurs fondamentales : écoute des besoins, promotion des savoir-faire des adhérents, proximité, le groupe FDSEA 51 a créé en 2011 de nouveaux services et de nouveaux outils pour aider les agriculteurs et les viticulteurs à franchir des caps et s'adapter aux changements. La Foire de Châlons est une belle occasion pour présenter toutes ces innovations et échanger avec les utilisateurs.

Développement de la gestion et du conseil

Ter'Informatique, AS Entreprises et FDSEA Conseil vous présenteront Ambitions Plus leur nouvelle offre de services en comptabilité, gestion, conseil et informatique. Vous pourrez assister à tout moment à une démonstration des nouveaux outils comptables (Ma compta, Cegid) et des nouveaux outils de gestion (prévisions de résultat et de trésorerie) accessibles depuis le bureau de l'entrepreneur. Découvrez également « *Ma Formation* », un nouvel espace sur le bureau de l'entrepreneur.

Des représentants de la section des propriétaires ruraux seront présents tous les jours sur le stand ainsi que des élus de la FDSEA pour échanger sur le nouveau projet syndical d'accompagnement des adhérents.

- La Camda présentera ses prestations le vendredi 26 et le samedi 27 août dans le cadre du carrefour des Elus (espaces Millésime et Muselet).

La Marne Agricole sera présente dans le hall n°4 près du stand du groupe FDSEA

La roue de la Moisson

La carte Moisson vous proposera «*La roue de la Moisson*» nouvelle génération, avec de nouvelles règles. Une deuxième chance de gagner chaque jour avec le Grand tirage au sort de la moisson à 19h.

Un nouveau lieu

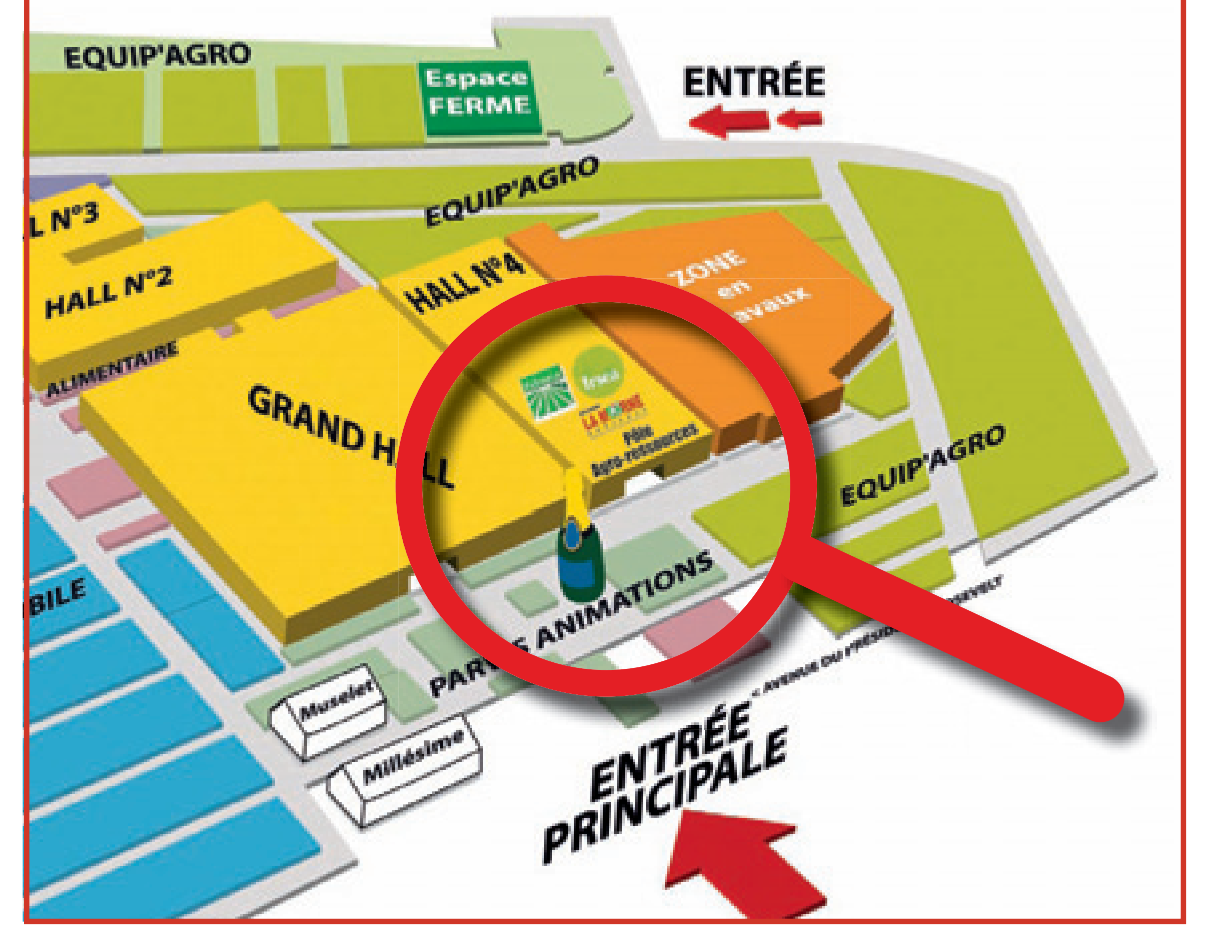
Le stand du groupe Fdsea sera situé à l'entrée du nouveau hall (n° 4) construit à droite du hall principal (voir plan ci-joint).

Il sera plus grand et partagé avec la FRSEA Champagne Ardenne. (stands N° 68 et 73).

Carole Meilleur
Responsable communication
Groupe FDSEA 51



Un nouvel emplacement dans le nouveau hall n°4 (stands 68 et 73)



Des animations ou conférences tous les jours

Vendredi 26 août	**A 15h30 :** signature d'un protocole sur les aménagements routiers entre le Conseil Général de la Marne et les Organisations Professionnelles agricoles
Lundi 29 août	**A 15h00 espace Millésime :** Conférence organisée par la FDSEA et le CRCA « *Agriculture 2020 : entre perspectives et réalités, toutes les raisons d'être optimiste* ».
Mardi 30 août	**Sur le stand FDSEA:** - **à 14h00** échange sur le thème agriculture, biodiversité, programme symbiose avec Albin Laurent et Hervé Lapie, président de la commission environnement. - **de 17h à 19h : les rencontres du conseil.** Bilan technico-économique des premiers résultats de l'enquête internet « *résultats de la moisson* » par FDSEA Conseil en partenariat avec les GEDA.
Mercredi 31 août	**Sur le stand FDSEA :** journée de promotion des métiers de l 'agriculture par le pôle main d'œuvre. Espace Ferme : Promotion de la filière porcine auprès du grand public par la Fédération Départementale Porcine
Jeudi 1er septembre	**Sur le stand FDSEA :** journée des anciens exploitants **Espace Alain Forni : de 17h00 à18h30** table ronde « *filière bovine : entre espoirs et réalités* » organisée par la Fédération Départementale Bovine.
Lundi 5 septembre	**Sur le stand FDSEA** **Les rencontre de FDSEA Conseil en partenariat avec les GEDA** - **à 10h30** réunion et échanges sur le thème de la fumure de fond et en particulier de la fertilisation phospho-potassique, état des lieux du marché des engrais, coûts et attitude d'achat, les premières simulations des résultats 2011. - **à 14h00** « *Réflexion technico-économique sur l'investissement en matériel* » et visite de matériels innovants (GPS, RTK).

LUNDI 29 AOÛT

de15h à 17h – Espace Millésime
Conférence/débat
organisée par la FDSEA de la Marne et le Crédit Agricole du Nord-Est
animée par Dominique Lebrun
« Agriculture 2020 : entre perspectives et réalités, toutes les raisons d'être optimiste »
avec **Marion GUILLOU**, Présidente de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), **Christiane LAMBERT**, 1ère Vice Présidente de la FNSEA et **Dominique DUTARTRE**, Président d'ARD et directeur général adjoint de Champagne Céréales.

Marion GUILLOU posera son regard éclairé sur les perspectives mondiales et sur les possibilités que peuvent offrir les nouvelles technologies et la recherche pour contribuer notamment à atténuer cette incroyable réalité qui veut qu'au 21ème siècle, un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde. Christiane LAMBERT s'attachera à décrypter les réalités des marchés et à dessiner les pistes qui doivent permettent à l'agriculture et aux agriculteurs de vivre demain dignement de leur métier. Dominique DUTATRE, mettra en exergue toutes les potentialités liées à la valorisation de la plante entière sous sa forme alimentaire comme non alimentaire.

Pour en savoir plus, lire article dans le dossier régional page 2

JEUDI 1er SEPTEMBRE

de 17h à 18h30 – Espace Alain Forni
table ronde
organisée par la Fédération Départementale Bovine
animée par Didier Mouclier, directeur du pôle élevage Marne
Filière bovine : Entre espoirs et réalités

La qualité sanitaire du cheptel français est l'une des meilleures au monde. Les modes de production intègrent les pratiques protectrices de l'environnement. Et pourtant la filière est au plus mal. Les éleveurs sont asphyxiés et nombreux sont ceux qui sont contraints d'arrêter la production.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de la filière bovine viande, la Fédération Départementale Bovine invite les principaux acteurs* à débattre et échanger autour d'une table ronde, ouverte à tous.

*Membres présents pour la table ronde : Jean Claude Brisson, Président de Copam, Alain Arnould, Président de Capéval, Jean-François Dutartre, directeur de l'abattoir Bigard de Vitry-le-François, Daniel Jacquesson éleveur, Matthieu Pecqueur, responsable des filières agro-alimentaire à la Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution, Lionel Gazeau, Président de l'Union des Fédérations de Consommateurs de la Marne.

TECHNICO-ECONOMIQUE Dans le cadre de la foire et sur le stand FDSEA, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, FDSEA Conseil vous invite, cette année, à plusieurs points après moisson.

Les rencontres du conseil

Le 30 Août 2011 : Retour sur l'enquete moisson : des statistiques pour vous et nous.

La plage 17-19 heures est retenue pour un bilan technico-économique des premiers résultats de la moisson. Les adhérents Geda et les abonnés conseil FDSEA Conseil ont fourni des réponses rapides à « *l'enquête rendements* » conjointe Chambre d'Agriculture / FDSEA Conseil par Internet. Ainsi, un conseiller d'entreprise et un conseiller de Geda pourront proposer une première analyse de la moisson 2011. Analyse à la fois technique et économique avant de démarrer une nouvelle campagne : réflexion sur l'assolement, le choix des variétés, la fumure de fond, approche du revenu 2011.

Le 05 Septembre 2011 : Rejoignez-nous pour un tour de foire du materiel de fertilisation

La question des apports d'engrais de fond va se poser cet automne comme les années précédentes. Le marché élevé de certaines matières premières agricoles tire en effet, encore actuellement, la consommation mondiale et le prix des fertilisants vers le haut.
Pour une optimisation de la fertilisation phospho potassique, des conseillers vous guideront : d'une réflexion technico économique au choix des matériels :
- à 10h30 : échange avec Rémi Vanhaesebroucke, exposé sur un état des lieux du marché des engrais (coûts et attitudes d'achat), et 1eres simulations de résultats 2011 par Patrick Varnier.
- à 14h00 : réflexion technico-économique «*quel matériel pour quel coût ?*» Tour de matériels exposés (apport en localisation) et diverses innovations (GPS, RTK), puis approche du coût de l'investissement.

Lyliane Henimann
chargée communication
FDSEA Conseil



La foire de Châlons : un moment privilégié pour raisonner l'investissement en matériel.

AMENAGEMENT A l'occasion de la Foire de Châlons, le 26 août, un protocole concernant les aménagements routiers sera signé entre le Conseil Général et les organisations professionnelles agricoles de la Marne : FDSEA, SGV et chambre d'agriculture. C'est le premier protocole à l'échelle d'un département.

Une première nationale pour les aménagements routiers

Le département de la Marne, gestionnaire du réseau routier départemental est amené à procéder à des opérations pouvant impacter les activités agricole et viticole.
Afin d'organiser au mieux les relations entre le Département et le monde agricole concerné par les opérations sur le réseau départemental, le Conseil Général et les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ont élaboré un protocole.
Il s'agit d'une « *première* » en France car jusqu'ici, ce type de convention concernait des territoires plus restreints, notamment à l'échelle de la Communauté de Communes ou ne traitait que le volet indemnitaire.
En premier lieu, ce protocole définit les procédures en vue de la réparation à l'amiable des préjudices subis par les exploitants et leurs propriétaires. Il engage les parties signataires à privilégier la voie amiable.
En second lieu, il recommande des bonnes pratiques réciproques afin d'améliorer l'utilisation du réseau routier départemental et ouvre des pistes en vue d'optimiser l'espace existant.



Le protocole vise à améliorer l'utilisation du réseau routier départemental.

Objectifs du protocole

- Améliorer la prise en compte de l'activité agri-viticole dans les projets routiers pour préserver au mieux le foncier
- Fixer des cadres indemnitaires actualisés chaque année
- Définir les modalités de concertation, (désignation de correspondants locaux)

Tout en respectant la voirie, l'usager agri-viticole doit pouvoir se déplacer sur l'ensemble du réseau. Toutefois, certains aménagements routiers peuvent contraindre sa circulation.

Circulation agri-viticole

Elle représente une partie non négligeable du trafic routier. La liberté de cette circulation est garante d'un espace cultivé durable. Il convient par conséquent de la préserver.
Le bon fonctionnement des exploitations suppose la facilité de circulation entre les trois pôles autour desquels elles s'organisent :
- le corps de ferme,
- les parcelles exploitées,
- les lieux de vente

Dans son activité économique, l'exploitant est producteur et vendeur. Or, l'opinion publique tend à oublier le second aspect pour ne plus voir l'agriculture qu'à travers sa production de paysages. De fait, des aménagements privilégiant la sécurité routière ont été réalisés dans les traverses d'agglomérations. Certains sont perçus par la profession agri-viticole comme des ruptures inappropriées dans ses flux de circulation.
Ainsi, les aménagements intégreront les besoins agri-viticoles locaux.

Vers une fluidification du trafic

Dans cette perspective, il s'agit d'optimiser l'espace existant du réseau routier départemental et/ou de rechercher des solutions alternatives :
- Privilégier l'utilisation par les exploitants des chemins, en particulier les latéraux
- Identifier des itinéraires de transports agro-industriels permettant de délester le réseau routier départemental
- Créer des places d'évitement dans les secteurs laissant peu de possibilités de dépassement
- Aménager des zones de décrottage
- Faciliter les échanges pour rapprocher les îlots de culture des sièges d'exploitation et limiter les déplacements.

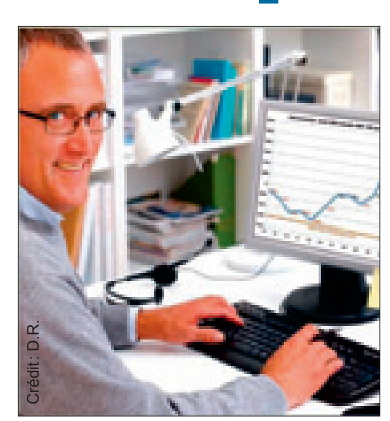
Ce protocole n'ayant pas d'équivalent au niveau national, il appartiendra aux acteurs locaux de s'approprier ce protocole et de le faire vivre au quotidien.
Il sera applicable à compter du 1er janvier 2012.

Antoine Bertin
Responsable pôle foncier
de la FDSEA 51

GESTION Proposé aux adhérents d'AS Entreprises ayant choisi l'« *Accompagnement Gestion* », Ma gestion est un nouveau service du bureau de l'entrepreneur permettant de réaliser et suivre des prévisions budgétaires.
Zoom sur le module « *prévision de trésorerie* ».

Prévision de trésorerie : outil d'anticipation

Les prévisions de trésorerie revêtent une importance particulière lorsque l'entreprise est dans une phase de développement rapide ou, à contrario, dans une phase de ralentissement de son activité.
Dans tous les cas de figure, il s'agit d'anticiper les éventuelles crises de liquidités. En effet, la détection en amont d'insuffisance de trésorerie permet de rechercher des solutions sans être sous le coup d'une urgence ou d'une contrainte. Le banquier appréciera également de ne pas être mis «*devant le fait accompli*. »



Crédit : D.R.

????????????????????

« *Ma gestion* », nouveau service du bureau de l'entrepreneur permet d'évaluer quels seront, à l'avenir, les besoins ou au contraire les excédents de trésorerie de l'entreprise.
Proposé aux adhérents d'AS Entreprises s'étant positionnés en « *Accompagnement gestion* » le service permet d'effectuer plusieurs prévisions, chaque prévision pouvant être établie sur une durée de 1 à 12 mois.
Chaque prévision de trésorerie est découpée en budgets (courant, exceptionnel, financier, TVA,...), c'est-à-dire en ensembles de postes de dépenses et de recettes.
A chaque poste correspond une série de comptes du plan comptable pour lesquels l'adhérent peut consulter les enregistrements du dernier exercice. La consultation de ces montants fournit alors autant de repères permettant de se projeter sur la période objet de votre prévision.
Une fois la prévision établie elle peut, à tout moment, être consultée, enrichie des enregistrements comptables de la période objet de la prévision.
Comme le module Prévision de résultat de Ma gestion le module Prévision de trésorerie est « *collaboratif* » puisqu'il permet à l'adhérent de partager ses prévisions avec son conseiller.
L'adhérent peut déléguer la réalisation de la prévision à son conseiller puis en prendre connaissance en utilisant le service accessible dans le bureau de l'entrepreneur.
Il peut bien entendu réaliser une ou plusieurs prévisions qu'il peut porter à la connaissance de son conseiller.
La prévision est restituée sous la forme de tableaux de synthèse mais aussi sous la forme de graphiques facilitant, par exemple, le dialogue avec l'organisme financier avec lequel vous aurez à négocier les conditions du financement d'un besoin de trésorerie.

Cette nouveauté est à découvrir à la Foire de Chalons en Champagne sur le stand du Groupe FDSEA51

Francis PIERRARD
Responsable projet
Bureau de l'entrepreneur



Crédit : D.R.

La prévision de trésorerie permet de gérer les excédents comme les déficits.

Témoignage : Prévoir et optimiser ses excédents

Antoine est polyculteur sur 120 ha

« Il faut prévoir ses recettes et ses dépenses pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est essentiel de connaître l'évolution des disponibilités, détecter les pointes et les creux de trésorerie. De ce fait, par exemple, en cas d'investissement, je peux déterminer la part d'autofinancement possible, et adapter mon niveau d'emprunt. Ça me permet aussi d'estimer les prélèvements privés que je peux faire. Enfin, j'adapte ma politique de placement et de financement à court terme. Je peux utiliser des moyens très souples comme le dépôt à terme à la banque ou l'apport en compte courant à la coopérative, qui est parfois plus rémunérateur. Cela me permet aussi de déterminer le chiffre d'affaires morte saison que je peux réaliser.
Le plus difficile, c'est de démarrer le premier budget. La première année c'est un peu l'inconnu. Les années suivantes, le budget de l'année précédente sert de base. Les niveaux de rendements, les prix de vente et les charges étant des hypothèses, il est primordial d'actualiser tous les mois en fonction du réalisé. En général, je suis assez prudent, ainsi je m'offre souvent de bonnes surprises ! »

FORMATION Ca n'existait pas encore ! Désormais plutôt que de consulter les catalogues de formations du CRFPS, de la Chambre d'Agriculture de la Marne, de Ter'Informatique et de la FDSEA, jetez un œil sur le bureau de l'entrepreneur où toutes les offres sont regroupées.

Se former devient facile !

Un nouvel espace « *Ma Formation* » vous permet de gagner du temps. Il vous donne accès à un catalogue inter organismes regroupant leurs offres formations.

Vous êtes intéressé par une formation ?

« *Ma Formation* » vous offre la possibilité de vous préinscrire en ligne aux sessions de votre choix, grâce à la transmission d'un mail au centre concerné. L'organisme retenu prendra alors contact avec vous pour assurer le suivi.

Vous souhaitez connaître les modalités de prise en charge des coûts de formation ?

Consultez les fiches pratiques de « *Ma Formation* ». Elles vous informent des modalités de prise en charge par le VIVEA* ou le FAFSEA*.

Vous trouverez également des informations sur le crédit d'impôt, le service de remplacement…

Adoptez le réflexe « *Ma Formation* »

Grâce à des mises à jour régulières, vous aurez accès à toutes les nouvelles formations. Vous serez informé de toutes les évolutions y compris celles liées aux changements de réglementations (certiphyto, Gamma…).
N'hésitez pas à nous rendre visite sur le stand du Groupe FDSEA 51. Nous nous ferons un plaisir de vous présenter ce nouvel outil.

Valérie Serniclay
Chargée formation groupe
FDSEA 51

* VIVEA : fonds d'assurance formation pour les actifs non salariés, chefs d'entreprise, collaborateurs d'exploitation ou d'entreprises agricoles, aides familiaux et cotisants de solidarité

* FAFSEA : fonds d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles



FOIRE DE CHALONS

La Carte Moisson 2011 : votre passeport pour gagner !





Deux fois plus de chances de GAGNER !

Chance n° 1 : venez tourner la roue *ET* récoltez des cadeaux...

Chance n° 2 : chaque jour rendez-vous à 19 h sur le stand du Groupe FDSEA pour le grand tirage de la Moisson...

GAGNEZ

des séjours Belambra, Pierre et Vacances, des baptêmes de l'air en montgolfière et en hélicoptère, des entrées pour les parcs d'attraction, des repas au restaurant...

Sur la Foire...

Avantage Carte Moisson 2011

au restaurant «TERRE DES SAVEURS»

1 apéritif offert aux détenteurs de la Carte Moisson 2011

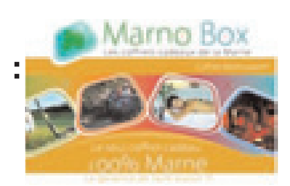
Kir offert pour tout repas consommé sur place.

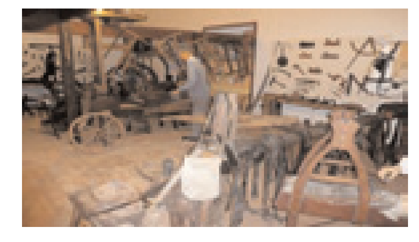
(Offre valable durant toute la durée de la Foire de Châlons)

DES PARTENAIRES CARTE MOISSON À RENCONTRER SUR LE STAND

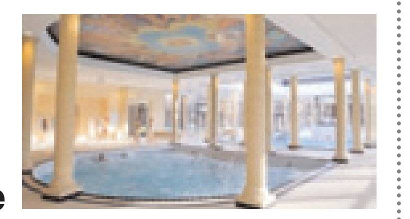


Dimanche 28 août : **Marno Box**





Jeudi 1er septembre : **Musée du Pays du Der**



Samedi 3 septembre : **Pôle Thermal d'Amnéville**

Contacts Carte Moisson :
Caroline Dapaz : email : cdapaz@fdsea51.fr
Martine Evrard-Fallai : email : mfallai@fdsea51.fr
Tél. 03 26 04 77 99 - Fax 03 26 04 77 05

Nous vous attendons nombreux sur le stand de la FDSEA 51

Tous les cadeaux remis sont offerts par les partenaires «Carte Moisson 2011». Un grand merci à :

Châlons en Champagne
• AGRIVITI STOCK
• ANNE-LAURE RENARD
• AUX OIES DE FEES
• BABLIN CARBOT SARL
• BASTIDES
• BUROLOGIS
• CHANGEMENT DE DECOR
• CHRYSALIDE
• ECO FOX
• FCE MANUTENTION
• ISABEL COIFFURE
• JEAN LOUIS DAVID DIFFUSION
• LA QUINCAILLERIE DU MARCHÉ
• QUICK
• SARL PASSION WEST
• UCIA de CHALONS EN CHAMPAGNE

Reims
• ARROW
• AU CUL DE POULE
• AUX BLEUETS
• BIO ATTITUDE
• BOLLORE ENERGIE
• CORYSE
• CRFPS
• CULLIGAN
• GROUPAMA
• HIPPOPOTAMUS (Thillois)
• HOMENERGIE
• LA CAMDA
• LADY MOVING
• L'APOSTROPHE
• LE GAULOIS
• LE JAMIN
• LES COCOTTES DU CUL DE POULE
• LES SECRETS DU VIN
• MADEMOISELLE A DIT...
• MARCEL *e* et les CRÉATEURS...
• MATTÉO
• MISTRAL
• OLIVIERS & CO
• PARTNER JOUET
• PATE CROUTE PIQUETS
• PETIT COEUR (Chapellerie)
• PIZZA PAI
• PLAZA BOWLING THILLOIS
• TER INFORMATIQUE
• TERROIR DES ROIS

Auberive
• HELITEL

Bourgogne
• EARL GORRIA MAUPRIVEZ

Bouzy
• L'ESCARGOT des GRANDS CRUS

Cumières
• CROISI CHAMPAGNE BATEAU

Dormans
• BOUTIQUE B
• CONCENTRE DE SAVEURS

Epernay
• AU PETIT FOURNEAU

Etoges
• LE CHÂTEAU D'ETOGES

Fère-Champenoise
• ART FLORAL

Fontaine sur Ay
• Melle PAPILLONNE COUTURE

Gueux
• ETS COMPAS

Le Gault Soigny
• QUAD BALADE

L'Epine
• AUX ARMES DE CHAMPAGNE

Livry Louvercy
• GS ENTREPRISE

Moussy
• L'AUBERGE CHAMPENOISE

Oiry
• SARL REFLEX

Pierry
• LA CHOCOLATERIE THIBAUT

Pogny
• POGNY OPTIQUE

Saint Brice Courcelles
• FLODIFROID
• KARTING 51

Sainte Menehould
• SPORT ET NATURE

Sarry
• MAG. BIOMONDE L'ACHILLEE

Sézanne
• ART FLORAL
• BEAUTE SUCCESS
• COIFFURE GHISLAIN
• LA MEZZANINE
• LE FEU A L'ATRE

Sommepy Tahure
• BRASSERIE d'ORGEMONT

Taissy
• AIR TONIC

Tilloy et Bellay
• LA FERME DE TILLOY

Vert Toulon
• SA RAVILLON

Vertus
• AMBRELIA

Vitry le François
• AU PETIT MARCHE
• OPTIC LISSAC
• STYLE & DECO

Guise (02)
• REGIE DU FAMILISTERE

Lalobbe (08)
• LA CIDRERIE CAPITAINE

Launois sur Vence (08)
• BRASSERIE ARDWEN

Bouxwiller (67)
• BEISER

• Les loisirs et attractions :
• AVMA • BELAMBRA
• DISNEY LAND PARIS
• FRANCE MINIATURE
• LA BERTAUGE • LA MER DE SABLE
• LE PHARE DE VERZENAY
• MARNO BOX • MUSÉE GREVIN
• MUSEE DU PAYS DU DER
• NIGLOLAND • PARC ASTERIX
• PARC ZIG ZAG • PIERRE ET VACANCES
• PRE EN BULLES
• THERMAPOLIS • VILLA POMPEI
• ZOO D'AMNEVILLE

(*Jeu concours gratuit accessible à tous les adhérents de la FDSEA 51, **détenteurs de la Carte Moisson 2011**, sur simple présentation de la Carte Moisson 2011 nominative, limité à 1 participation par jour et par famille).

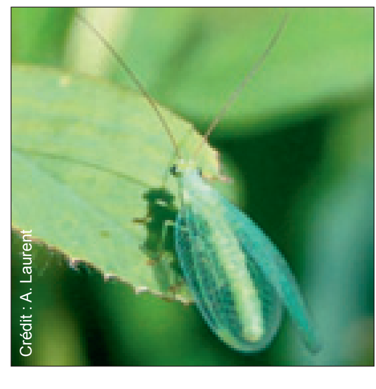
PROGRAMME SYMBIOSE Un bon équilibre auxiliaires – ravageurs permet de réduire les interventions insecticides. Les aménagements proposés par le programme Symbiose contribuent à cet équilibre. Quelques pistes pour reconnaître et favoriser les insectes auxiliaires…

Les insectes auxiliaires : alliés de l'agriculture

Les auxiliaires sont des êtres vivants qui régulent naturellement les parasites des cultures. Il est possible de développer leurs populations en créant et en maintenant des aménagements tels que des haies ou des bandes enherbées. En effet, alors que les ravageurs sont très bien adaptés aux cultures, les auxiliaires doivent être protégés et favorisés dans les espaces de grandes cultures par des mesures ciblées, afin qu'ils puissent être utiles à l'agriculture.

Quelques exemples d'insectes auxiliaires naturellement présents :

Les chrysopes


Crédit : A. Laurent

Les larves de chrysopes s'attaquent aux œufs, aux larves et aux adultes d'acariens et d'insectes comme les pucerons, les chenilles et certaines espèces de lépidoptères. Les adultes se nourrissent de pollen et de nectar. Ils ont donc besoin de bords de chemins, de prairies ou de jachères riches en plantes à fleurs pour se développer.

Les carabes


Crédit : Photothèque des Chambres d'agriculture, Drapeau V

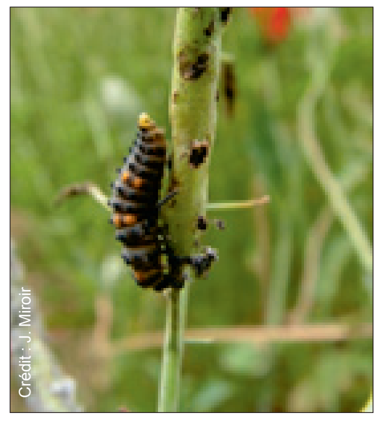
Les larves et les adultes mangent une grande diversité de ravageurs sur et dans le sol : limaces, doryphores, taupins, pucerons, pyrales du maïs… Les larves vivent dans la litière du sol tandis que les adultes se déplacent rapidement dans la végétation bien que beaucoup ne peuvent pas voler. Les adultes ont besoin de bandes herbeuses pour passer l'hiver. Le maintien de ces insectes qui se déplacent dans et sur le sol passe par la réduction du travail du sol sur les parcelles concernées.

Les syrphes


Crédit : C. Bagnis

Les adultes sont semblables à de jeunes abeilles, ils pondent leurs œufs dans les colonies de pucerons. La larve du syrphe est d'une couleur brune tachetée ou verte. Elle s'attaque aux pucerons, leur perce le corps avec ses pièces buccales et suce les fluides. Elle peut aussi se nourrir de cochenilles et de chenilles. Les adultes ont besoin de fleurs produisant du nectar.

Les coccinelles


Crédit : J. Miroir

Les coccinelles, larves et adultes, sont bien connues pour leur efficacité contre les pucerons, elle peuvent en consommer 150 par jour. Certaines espèces consomment également des aleurodes, des cochenilles et des acariens.

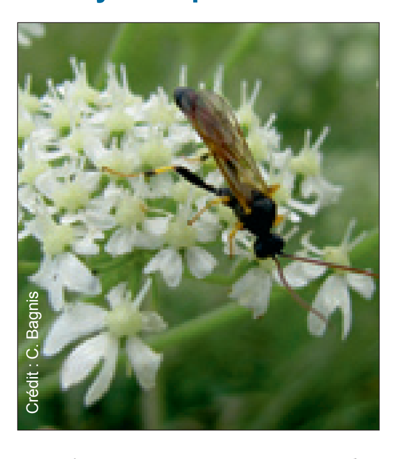
Les mouches tachinaires


Crédit : C. Bagnis

Les larves de tachinaires sont des parasitoïdes de divers insectes : pyrales du maïs, tordeuses, punaises, piérides, hannetons…

Le plus souvent, ces mouches pondent directement un seul œuf sur l'insecte parasité. La larve, aussitôt qu'elle éclot, pénètre dans son hôte et le dévorera. Quelquefois, ces mouches déposent des œufs sur des plantes où les larves vont guetter un hôte sur lequel elles se fixeront.

Les hyménoptères


Crédit : C. Bagnis

Les hyménoptères sont également des parasitoïdes qui pondent dans les œufs, les larves et les chrysalides des ravageurs tels que les pucerons, les noctuelles, les tordeuses… Leur développement nécessite un environnement proche de l'état naturel. Le trichogramme, insecte de l'ordre des hyménoptères, est utilisé en lâchés contre la pyrale du maïs.

Albin Laurent
Animateur agricole Symbiose
03 26 04 75 09

COMMENT FAVORISER LES AUXILIAIRES ?

En préservant ou en implantant des zones refuges (jachères, haies, bosquets, bandes enherbées…)
En diversifiant les productions
En implantant des couverts hivernaux diversifiés
En favorisant les techniques culturales simplifiées
En raisonnant les interventions phytosanitaires
En privilégiant des parcelles inférieures à 15 ha
En privilégiant la diversité floristique et les plantes mellifères

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ À LA FOIRE DE CHÂLONS

La FDSEA vous propose d'échanger sur le thème de la biodiversité, et notamment sur son implication dans le programme Symbiose, sur son stand lors de la foire de Châlons. Des professionnels seront présents pour échanger et répondre à vos questions sur les actions et les positions de la profession.

**Le mardi 30 août
de 14h à 17h
Sur le stand
de la FDSEA**



En bref

L'Angleterre adopte un plan de préservation de la biodiversité

Caroline Spelman, secrétaire d'État à l'environnement, l'alimentation et aux affaires rurales du gouvernement britannique a annoncé le 22 août le lancement d'un important plan de sauvegarde de la biodiversité en Angleterre. Les objectifs du plan visent notamment à rétablir la faune sauvage dans 15 % des surfaces aujourd'hui réputées appauvries ; le rétablissement de la biodiversité sera accéléré d'ici 2020 dans 90 % des zones classées comme prioritaires. Parmi les orientations prévues figure la demande d'une réforme de la Pac visant, « *avec des moyens budgétaires en baisse* » à « *améliorer la protection de l'environnement* ». Le plan indique aussi la volonté « *d'améliorer l'impact environnemental de l'agriculture tout en augmentant la production alimentaire…* ».



Retrouvez-nous à la **Foire de Châlons**
du **26 août** au **4 septembre 2011**
Allée Blé, à droite de l'entrée principale

FOIRE DE CHÂLONS L'Association des Eleveurs Charolais de la Marne et de l'Ile-de-France sera massivement présente au concours de génisses organisé par COOP.EL.IA Pierry lors de la 65ème Foire de Châlons-en-Champagne. Au travers cette manifestation, les éleveurs souhaitent démontrer la qualité de leur cheptel.

Foire de Châlons : la Charolaise à l'honneur, le mardi 30 août !

D'un effectif de presque deux millions sur le territoire français, la Charolaise est une race rustique et maternelle, capable de s'adapter à toute condition climatique, que ce soit au climat tempéré de nos régions au climat aride du Brésil en passant par le climat glacial de la Russie. Elle s'adapte également aux systèmes d'élevage intensif ou extensif. Calme et docile, la Charolaise permet d'être élevée facilement et par le plus grand nombre. Qualités importantes dans des cheptels qui, aujourd'hui, s'agrandissent de plus en plus mais où la main-d'œuvre est de moins en moins présente. Avec 90 % de vêlages faciles, la Charolaise est également une très bonne laitière, ce qui lui confère la capacité d'élever seule et dans de bonnes conditions, son veau qui composera le principal revenu de l'éleveur allaitant. Enfin, mondialement connue pour ses valeurs gustatives, la réputation de la viande charolaise n'est plus à faire. Tendre et persillée à la fois, la viande charolaise vous transporte, à chaque dégustation, vers un voyage sensoriel « *hors norme* ».


Le 30 août, la Charolaise quitte son vignoble pour venir à votre rencontre.

C'est pour toutes ces qualités et pour leur passion de la race, que les éleveurs de l'Association, également organisateurs du concours charolais de Montmirail (51) au mois d'octobre, ont décidé, au travers de la Foire, de faire découvrir la Charolaise, la vache blanche des verts pâturages. Différentes animations seront programmées pour cette journée spéciale. Le Centre d'insémination animale COOP.EL.IA Pierry et les éleveurs organiseront un concours de femelles, catégorie qui représente l'avenir d'un troupeau. Les jugements prendront en compte, d'une part, la morphologie de l'animal, importante pour déterminer sa longévité dans le cheptel, et d'autre part les index qui représentent son potentiel génétique. Pendant ce temps, et pour les plus gourmands d'entre vous, le CFA de Châlons-en-Champagne préparera des mets issus de viande de charolaise fournis pour l'occasion par « *les Eleveurs de Champagne-Ardenne* ». Mise en place par l'interprofession Interbev, la charte qualité « *Les éleveurs de Champagne-Ardenne* » vise à promouvoir la production de viande bovine et ovine des éleveurs de la région Champagne-Ardenne.

Découvrir une passion

Pour les amateurs de concours ou tout simplement de présentation de beaux animaux, mais aussi pour les amateurs de gastronomie fine, venez nombreux le mardi 30 août 2011 à cette journée spéciale charolaise. Les éleveurs présents seront ravis de vous accueillir pour vous présenter les multiples qualités de cette race et vous faire partager leur passion.

2 OU 5 PLACES, L'UTILITAIRE QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE.

Doblò Cargo Cabine Approfondie Maxi Pack Professional

• CABINE APPROFONDIE REPLIABLE GRUAU DE 2 À 5 PLACES • LONGUEUR AU PLANCHER JUSQU'À 1 884 MM • CHARGE UTILE JUSQU'À 830 KG • ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE : SYSTÈME BLUE&ME™, CLIMATISATION, RÉGULATEUR DE VITESSE, PORTES LATÉRALES COULISSANTES, AUTORADIO CD MP3 AVEC COMMANDES AU VOLANT, VITRES ÉLECTRIQUES AVANT ET ARRIÈRE, AIRBAG FIAT® PASSAGER, PRISES 12 V, RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES DÉGIVRANTS PEINTS...

À PARTIR DE 14 590 € HT(1)

FIAT PROFESSIONAL

(1) Tarif au 01/04/2011 de Doblò Cargo Maxi Cabine Approfondie 1.3 Diesel Multijet 90 ch Pack Professional : 19 140 € HT – 4 550 € HT = 14 590 € HT. Offre réservée aux professionnels valable jusqu'au 30/09/2011 chez les Distributeurs participants. International Van Of The Year : Utilitaire International de l'année.

A DECOUVRIR SUR LA FOIRE DE CHALONS

COVI SAS

Rue des Dats - St-Martin-sur-le-Pré CHALONS EN CHAMPAGNE - 03 26 68 26 35

11, rue Val Clair - ZI la Pompelle REIMS - 03 26 85 52 40

IVECO

FOIRE DE CHALONS

MATÉRIEL Le plus ancien des exposants à la Foire de Châlons est toujours très actif.

L'aventurier de la pièce perdue

ETRE SPECIALISTE DE L'AUTOGUIDAGE ÇA NE S'IMPROVISE PAS
Martel
Votre interlocuteur RTK local
Julien Eckert
06 08 23 35 71
Plus de 6000 références toutes marques
Présent sur le stand FENDT H7

William Pigny vit sa 65e Foire. Certes, il n'a pas toujours été exposant. Mais il était aux côtés de son père Serge quand la Foire est née, dans l'après-guerre, en 1947. Il avait alors 4 ans. Âgé aujourd'hui de 68 ans, il est toujours présent sous l'enseigne Aspy Service (Aspy pour Atelier Serge Pigny) dans le pôle Equip'Agro. Il n'a pas perdu la flamme et il vend une large palette de matériel qui va du semoir au tracteur en passant par les arracheuses à pomme de terre. Il est notamment distributeur du matériel polonais Krukowiak. Ce pilier de la Foire de Châlons, président honoraire d'Equip'Agro, fait toujours preuve d'une énergie phénoménale. Rester immergé dans les machines agricoles agit sur lui comme une fontaine de Jouvence. Capable de se lever à l'aube pour livrer du matériel à l'autre bout de la France, il fréquente assidûment les salons agricoles de France, de Navarre et d'Europe. Parlez-lui de Bologne en Italie, de Bruxelles ou de Libramont en Belgique, de Poznan en Pologne et il vous racontera une anecdote glanée lors de l'une de ses visites.

Une passion et un hobby

Mais cette mémoire vivante du machinisme agricole cultive une deuxième passion plus discrète qu'il vit comme un hobby…
Ce matin d'août, William Pigny reçoit un coup de fil alors qu'il est en train d'installer son stand à la Foire de Châlons. Son rendez-vous vient d'arriver à Saint-Memmie. Sur place, un 4x4 est garé dans la cour des anciens Ateliers Serge Pigny. Un homme en sort et extrait du coffre un impressionnant piston avec sa bielle. Venu de l'Aube voisine, Robert Rieg est à la recherche de pièces pour le moteur de son tracteur. Un vieux Ford-Ferguson de 1947 que cet ambulancier au Samu a racheté pour faire son bois. Ce modèle fabriqué aux États-Unis sortait d'usine avec un moteur à essence. La société Cérès de Bar sur Aube proposait de le remplacer par un Diesel de sa fabrication. Un bicylindre de 4 litres capable de développer 24 ch à 1 500 tr/mn en consommant 2,5 l à l'heure de fuel-oil domestique. Le garage Serge Pigny en a été le distributeur exclusif pour la Marne.


William Pigny et la Peugeot 202 de son père avec laquelle le SAV était assuré.



Allgaïer, une marque emblématique pour l'entreprise Pigny.

Entre la forge et le marteau-pilon, on cause culasse

Dans l'atelier, entre l'ancienne forge et le marteau-pilon, William sort deux pistons quasi neufs. On cause joint de culasse, bielles, paliers à coussinet... Robert Rieg repartira avec de quoi remettre en état sa vieille mécanique qui pisse l'huile par tous les pores. « *Ça débarrasse, tout le monde est content et surtout ça fait plaisir* », observe William Pigny. Des bouts de moteur en pièces détachées, il en a plein les greniers. Une véritable caverne d'Ali Baba. Un stock construit au fil du temps durant toute la seconde moitié du 20e siècle. Depuis 1947 exactement. « *Mon père était mécanicien de formation, il a créé son entreprise durant la guerre* », explique William. Serge Pigny entre dans la Résistance. Le Groupe Tritant auquel il appartient est arrêté par les Allemands en septembre 1943. Serge leur échappe. Il poursuivra ses activités héroïques et vivra dans la clandestinité avec sa femme et son jeune fils William, tous recherchés par la Gestapo.

Les « *bandits* » et les vrais amateurs

À la libération de Châlons-sur-Marne le 19 août 1944, la France est à reconstruire. Les tracteurs américains du plan Marshall débarquent. L'agriculture marnaise se mécanise. « *Mon père se lance dans la distribution de tracteurs Allis Chalmers à partir de 1948, ils arrivaient démontés dans des caisses en bois à la gare de Châlons* », explique William. Suivront les premières moissonneuses-batteuses Allcrop 60, les tracteurs allemands Allgaïer, une visite d'usine au cours de laquelle William sert la main à M. Porsche…
De quoi nourrir les souvenirs et assouvir la passion des amateurs de vieilles mécaniques agricoles. Des mordus que William trie sur le volet. « *Les collectionneurs de tracteurs anciens qui font ça par amour* » sont les bienvenus. Quant aux « *bandits* » qui veulent se faire de l'argent sans être professionnels, qu'ils passent leur chemin !
William Pigny distribue également les pièces de rechange de la marque Granit. Le catalogue est à découvrir sur son stand à la Foire de Châlons.

Richard Cremonini

Dans les rayonnages assemblés à partir de caisses américaines, des milliers de pièces détachées couvrant 50 ans de machinisme agricole.


Les aventuriers de la pièce perdue : William Pigny et Robert Rieg venu chercher de quoi refaire le moteur de son tracteur Ford-Ferguson de 1947.


Robert Rieg, chez lui en train de remettre en état son Ford-Ferguson.





FOIRE DE CHALONS

LA METHANISATION Une nouvelle façon de penser l'énergie renouvelable dans la Marne.

Rencontre – débat Foire de Châlons

L'agriculture est en pleine mutation dans ses moyens et ses techniques de production afin de répondre aux attentes et aux enjeux environnementaux. La méthanisation est une des solutions pour répondre aux défis du plan ecophyto 2018, aux économies d'énergie de production d'engrais, à la captation de CO_2 et à la réduction des gaz à effet de serre.

Pour échanger autour de ce thème, l'UCIA et le Groupe FDSEA invitent les instances politiques, économiques et les partenaires agricoles à rencontrer et débattre avec Jérémy Ravillon, agriculteur, porteur d'un projet collectif de méthanisation dans la Marne et Patrice Lejeune, responsable projet France de la société XERGI.

Ce sera le samedi 27 août, à 17 heures, à l'espace Nicolas Feuillatte. Au programme :

- Combiner performance environnementale et développement économique grâce à la méthanisation
- Les différents méthaniseurs et valorisations du gaz

Présentation d'un cas concret territorial «*Métha Horizon*»

- Réussir une projet de méthanisation, les facteurs clés de succès.



La France commence doucement à développer la méthanisation.

Découvrez l'avenir

Posez-vous les questions suivantes : disposez-vous aujourd'hui d'une solution de récolte adaptée à votre activité ? Quelles seraient les caractéristiques idéales de votre future moissonneuse-batteuse ?

Chez John Deere, nous y avons réfléchi en interrogeant des centaines de clients potentiels.

Et nous avons apporté des réponses en lançant l'un des plus vastes programmes de nouveautés de toute l'histoire de John Deere.

Vous souhaitez découvrir la moisson du futur ? Consultez dès aujourd'hui votre concessionnaire John Deere !



BREDA
STE-MENEHOULD - 03.26.60.67.93

GAME
VITRY-LE-FRANÇOIS - 03.26.62.44.31

PM PRO
ANGLURE - 03.26.42.71.37
FISMES - 03.26.48.19.12
REIMS - 03.26.24.05.50
MATOUGUES - 03.26.66.90.16

JohnDeere.com

En bref

Des concerts... Pour tous les goûts musicaux !

Chaque jour, un artiste proposera aux visiteurs de la Foire de découvrir ou redécouvrir son répertoire. Ainsi, le vendredi 26 août, ce sera les BB Brunes. Le samedi 27 août, ce sera au tour de Cali qui revient cette année avec un nouvel opus studio au titre fleuve : la vie est une truite arc-en-ciel qui nage dans mon coeur.

Dimanche 28 août, les Beatles feront leur grand retour. The Rabeats interprèteront avec passion et énergie une cinquantaine de chansons du célèbre groupe anglais allant de la première époque (Love me do, Help...) à la dernière (Let it be, Get back...). Lundi 29 août, le concert sera assuré par Matt Pokora, revenu sur le devant de la scène en 2010 avec l'opus Mise à jour. Puis c'est Zaz qui fera partager son univers le mardi 30 août.

Mercredi 31 août, la Foire accueillera l'auteur-compositeur et interprète Gaëtan Roussel qui s'est fait connaître comme membre du groupe Louise Attaque. L'artiste dévoilera son répertoire solo que l'on a pu découvrir en 2010 dans l'opus Ginger. Serge Lama sera à l'honneur le jeudi 1er septembre. Puis le vendredi 2 septembre, ce sera au tour de Jean-Louis Aubert, valeur sûre de la chanson française, dont la carrière est riche de 25 années de créations.

Bernard Lavilliers viendra sur la Foire de Châlons le samedi 3 septembre, juste avant Yannick Noah qui enflammera le parc des expositions le dimanche 4 septembre. Enfin, dernier invité de cette édition 2011, un artiste que l'on a récemment découvert et dont les influences musicales ne sont pas sans rappeler la soul des années 60/70. Ben l'Oncle Soul sera en concert le lundi 5 septembre.

Pour davantage de renseignements, rendez-vous sur le site www.foiredechalons.com.

La Foire de Châlons c'est aussi :

Chaque jour, de 14 heures à 18 heures, les enfants de 4 à 10 ans sont accueillis sur le stand de la Ville de Châlons-en-Champagne et de la Communauté d'agglomération, gratuitement, et dans un espace dédié. Des animateurs formés prennent en charge les enfants pour une durée de deux heures au maximum et leur proposent des jeux, des activités manuelles, des lectures…

Lorsque le temps le permet, les enfants pourront profiter également de jeux d'extérieur.

Enfin, des animations spécifiques seront proposées chaque jour en lien avec la thématique de la journée.

Un espace «*bébé*» est en outre mis à disposition des parents sur le stand institutionnel afin que ces derniers puissent changer leur enfant (table à langer et lavabo dans un espace propre et discret) ou encore les nourrir (allaitement, mais aussi chauffe-biberon et micro-ondes); cet espace est ouvert aux mêmes heures que la Foire-exposition.

FOIRE DE CHALONS

MATÉRIEL AGRICOLE Concessionnaire Fendt pour le sud du département, les établissements Jaujou ont inauguré leurs nouvelles bases situées à Juvincourt et Damary dans l'Aisne.

ETRE SPECIALISTE DE L'AUTOGUIDAGE ÇA NE S'IMPROVISE PAS
Martel
Votre interlocuteur RTK local
Julien Eckert
06 08 23 35 71
Plus de 6000 références toutes marques
Présent sur le stand FENDT H7

Le concessionnaire Jaujou élargit son secteur

L'entreprise Jaujou organisait en juin dernier des journées portes ouvertes à l'occasion de l'ouverture de sa nouvelle concession de Juvincourt. Située dans l'Aisne, à proximité des frontières de la Marne et des Ardennes, cette nouvelle base couvrira un large secteur qui s'étend de l'ouest de Soissons jusqu'à Grandpré. « *Le constructeur Fendt offrait l'opportunité de reprendre un nouveau secteur, et cela a coïncidé avec une volonté de développement de l'entreprise*, explique Cyril Bouché, qui a rejoint la direction de l'entreprise au côté d'Hubert Jaujou et de son épouse. Commercial au sein des établissements Jaujou, l'esprit familial de l'entreprise ne semble pas faiblir.

« *C'est avec regret que nous avons quitté notre site historique de Bourgogne dans la Marne*, concède-t-il. *Mais les locaux étaient devenus inadaptés* ». Le développement ne s'arrête pas là. Un autre site s'apprête à ouvrir dans la Marne, à Pontfaverger et une autre base est à l'étude du côté de Soissons. Il s'agira d'assurer une plus grande proximité encore avec l'ensemble des clients. Ainsi, en attendant, un système de livraison de pièces a été mis en place afin de répondre aux besoins d'agriculteurs éloignés de la concession. Des forfaits d'intervention du service après-vente adaptés ont aussi été instaurés.

« *Nous avons bâti notre réputation sur la qualité du service, il faut absolument préserver cela* », assure Hubert Jaujou, dont l'entreprise emploi aujourd'hui 22 personnes.

La concession de Juvincourt comprend un magasin libre-service. À côté, l'atelier qui compte quatre mécaniciens et un chef d'atelier. « *La formation est importante, tant au niveau des mécaniciens que des commerciaux*, confirme Cyril Bouché. *Dans un contexte, où les innovations sont quasi constantes, il est primordial d'évoluer en même temps que les évolutions technologiques* ». Il s'agit également de s'adapter aux nombreux profils d'exploitations que comptent les départements des Ardennes, de l'Aisne et de la Marne. Polyculture-élevage, grandes cultures, viticulture ou encore cultures spécialisées. Surtout connu pour sa gamme de tracteurs Fendt, le concessionnaire assure la vente de différentes marques de matériels de récolte ou de travail du sol, mais aussi des télescopiques du constructeur Caterpillar ou des bennes Chevance.

S'adapter aux revenus des exploitations

« *Les agriculteurs, comme les entrepreneurs et les industriels, attendent de la fiabilité* » constate Guillaume Child, responsable commercial régional. « *Tous recherchent les coûts de production les plus bas possibles. Les fenêtres de travail sont de plus en plus réduites et il est d'autant plus important de maîtriser l'ensemble de ses coûts. Nous nous faisons accompagner de spécialistes pour le matériel* », ajoute-t-il « *et conseillons sur les aspects fiscaux. Cet ensemble nous permet d'avoir une vision globale et nous aide à optimiser leurs investissements. Notre solution, pour faire face à la volatilité toujours croissante des cours, et donc des revenus, est de proposer du crédit-bail à loyers modulables : l'option Agricéo* ».

Cette option permet à l'agriculteur acheteur de tracteur agricole Fendt neuf de faire évoluer ses loyers jusqu'à + ou – 30% par an.

Virginie Ingebos



Crédit: D.R.

Un autre site s'apprête à ouvrir dans la Marne, à Pontfaverger et une autre base est à l'étude du côté de Soissons.

En bref

Eau et luzerne

L'invitation est lancée par Coop de France déshydratation. Une conférence sur le thème « *qualité de l'eau, la place de la luzerne* » se tiendra à la Foire de Chalons le jeudi 1er septembre à 13h30 à l'espace Muselet. Cette manifestation sera l'occasion de présenter les nombreux atouts agronomiques, économiques et environnementaux de la luzerne pour protéger et restaurer la qualité de l'eau. Plusieurs participants sont annoncés, parmi eux Pascal Thiebeau, chercheur à l'Inra, ou encore Philippe Robert, agronome à l'Association de suivi agronomique des épandages. Le programme de la conférence est consultable sur l'agenda agricole de la Foire www.foiredechalons.com.



FOIRE DE CHALONS

MATÉRIEL L'innovateur ardennais sera présent à la Foire de Châlons.

Alain Bon : l'Entonn'up, chargeur de menue paille version 2011

Après le Pick-paille, le chargeur de menue paille, Alain Bon l'inventeur ardennais de l'Entonn'up a gagné son défi. En 2008, il avait dit qu'il arriverait à l'autonomie de la presse pour compacter la menue paille. Le pari est gagné.
La menue paille se compose de débris de paille, d'écorces et aussi de graines indésirables. Laissées sur le sol, elles se mélangent à la terre avant les premières semences. En conséquence, ces mauvaises herbes repoussent et nécessitent des traitements à base d'herbicides et de pesticides. Récupérer la menue paille permet de réduire la quantité de ces produits et de valoriser l'ensemble de la récolte. Les utilisations sont multiples : l'alimentation animale, litières, combustibles, ou digesteurs.



Alain Bon avec sa dernière innovation. De nombreuses fois primé, il consacre toute son activité à concevoir de nouvelles machines et outils agricoles. Chez lui l'invention est obsessionnelle, quand il vous explique sa dernière création, vous savez que ce prophète du machinisme a déjà une vision de notre futur.

Sur le stand Henripré

Ce nouveau procédé, simple et efficace, a été mis au point après des années de recherche et de nombreux prototypes. Il permet de charger des tas de menue paille en les projetant dans la presse cubique de haute densité, (au delà du débit de celle-ci). En sortie, des balles de 2,10m x 80 x 90 avec un poids moyen de 250 kg (colza) 320 kg (escourgeon) 407 kg* (blé).
Alain Bon qui présentera sa nouvelle innovation à la foire de Châlons, sur le stand Henripré :
« C'était nécessaire de trouver une machine qui ne réduit pas le débit de la presse pour minimiser le coût de fonctionnement. De plus, l'intérêt de ce nouveau chargeur est de rendre la presse autonome, sans utilisation de télescopique ou autres unités de travail humain. Avantage économique évident. »
La menue paille en vrac fait 80 à 100 kg/m^3 et une fois compactée, 200 à 280 kg/m^3. L'objectif est d'atteindre le poids de transport d'un camion. L'Entonn'up est fabriqué par la société A3T en Vendée. Une démonstration vidéo est prévue sur le stand.

Michel Lécuyer

** moyennes suivant l'humidité sur 50 balles.*



L'Entonn'up est fabriqué par la société A3T en Vendée.



NEW HOLLAND CX5000 / 6000 - CX8000 - CR9000
TESTEZ L'ÉNERGIE DES GRANDES JAUNES !

CX5000 / 6000 : NOUVELLE GAMME — *CX avant tout !*
CX8000 : DE 272 À 455 CH — *Le battage conventionnel par excellence !*
CR9000 : DE 422 À 591 CH — *Pure génération rotative !*



SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

RAVILLON	51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	03 26 68 46 95
RAVILLON	51500 ECUEIL	03 26 49 76 82
RAVILLON	51310 ESTERNAY	03 26 81 53 89
RAVILLON	51140 MUIZON	03 26 89 90 91
RAVILLON	51530 OIRY	03 26 54 50 80
RAVILLON	51130 VERT-TOULON	03 26 52 10 10
RAVILLON	51130 VERTUS	03 26 52 12 64
CHEVAL/SEMA	51300 VITRY-LE-FRANÇOIS	03 26 74 02 40
GGE DE L'ETOILE	51800 SAINTE-MENEHOULD	03 26 60 07 94

INAO LUne journée dédiée aux signes officiels de qualité et d'origine est organisée le mercredi 31 août sur la foire.

Les signes de la qualité s'affichent

À l'occasion de la 65e édition de la Foire de Châlons, l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) organise le mercredi 31 août 2011 une journée dédiée aux produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine de Champagne-Ardenne, en partenariat avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Champagne-Ardenne.
Tout au long de cette journée, l'Inao aux côtés des professionnels [1] informera le public sur le dispositif des signes officiels de l'origine et de la qualité, ainsi que sur les produits de Champagne-Ardenne qui en bénéficient aujourd'hui.
Des dégustations, ainsi que des jeux concours permettant de gagner de nombreux « paniers produits » seront proposés aux visiteurs.
La matinée débutera par une table ronde organisée par la région sur le thème : « *Circuits courts, produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine* », à l'attention des chefs et gestionnaires de cuisines collectives. L'Inao y interviendra pour présenter le dispositif des signes officiels de la qualité et de l'origine.



Parmi les spécialités à l'honneur, le Chaource.

(1) Organismes de défense et de gestion (ODG) présents : AOC/AOP Chaource, Époisses, Langres, Maroilles, Brie de Meaux, Brie de Melun, Champagne, Rosé des Riceys, Marc de Champagne et Fine de la Marne (AOR) ; IGP : Boudin blanc de Rethel, Volailles de la Champagne, Label rouge : Choucroute, œufs fermiers, poulets fermiers, fédération régionale de l'agriculture biologique.

FOIRE DE CHALONS

LIEU C'est devenu au fil des éditions le lieu incontournable de la Foire de Châlons.

La Ferme en vedette



Si il y a bien un lieu à la Foire de Châlons où la quasi-totalité des visiteurs se rend, c'est bien la Ferme marnaise. C'est devenu, au fil des éditions, un lieu incontournable qui se veut à l'image de l'agriculture de notre département : dynamique, conviviale et diversifiée.

Origine Marne

2 000 m² seront ainsi consacrés aux productions. Grâce à des partenariats multiples, le lieu valorisera les productions, les professions, mais permettra également d'identifier un territoire. La thématique retenue pour cette 65e édition sera *«origine Marne»*. Car la Marne est le premier département agricole français. Il compte 556 000 hectares dont 62 % d'entre eux sont occupés par les terres arables, 19% par la forêt et 3 % par la vigne. L'Agriculture couvre ainsi près de 70 % du territoire marnais.

La Marne est un département céréalier par excellence. Cependant, ses productions sont très diversifiées puisqu'on y retrouve les oléagineux (colza, tournesol…), des protéagineux (pois, féverole…) mais aussi des betteraves, pommes de terre… Ce qui fait la renommée de ce département, c'est aussi son vignoble qui représente à lui seul 66 % de l'AOC Champagne. La Marne est également une terre d'élevage (vaches laitières et allaitantes, porcs, moutons, volailles…) et un territoire où la forêt, essentiellement constituée de feuillus, et les peupliers tiennent une place non négligeable.


Crédit : R. Ca.

Sur l'espace de la Ferme marnaise, la Chambre d'agriculture de la Marne et ses partenaires valorisent toutes les productions locales.

Les animaux, l'attraction phare

A l'occasion de la Foire, la Chambre d'agriculture de la Marne a décidé de valoriser toutes ces productions marnaises ainsi que leurs débouchés tant alimentaires que non alimentaires. Savez-vous que l'on peut produire de la peinture et du vernis à partir du colza ? Du plastique à base d'amidon de pommes de terre ? Des biocarburants à partir de betteraves industrielles ?…. Petits et grands auront ainsi le loisir de découvrir la richesse de l'agriculture marnaise, au travers de différentes animations : exposition de graines (blé, maïs, tournesol, colza…), panel de produits finis, etc.

Pendant ces dix jours de salon, l'attraction phare restera sans nul doute, la présence de nombreux animaux. 18 éleveurs marnais mettront à disposition leurs animaux. 17 races seront présentes. Veaux, vaches, cochons, chevaux, moutons, volailles, lapins… Mais aussi des productions plus originales comme l'élevage d'escargots ou l'apiculture. Une grande diversité d'espèces et de races, à l'image des animaux que l'on retrouve dans le département.

Anne Rolin

ZOOM SUR LES EXPOSANTS

- Chambre d'agriculture de la Marne
- Bienvenue à la Ferme
- Clévacances Marne
- Gîtes de France Marne
- Agrobio en Champagne
- Groupama
- MSA Marne Ardennes Meuse
- Cniel (interprofession du lait)
- Interviandes Champagne-Ardenne
- CFA de Châlons-en-Champagne
- Porci Est et Interporcs Champagne-Ardenne
- L'escargot des grands crus
- Pépiniériste Defontaine
- Syndicat des Chevaux lourds de la Marne
- Abeille marnaise
- Centre équestre de la Muze

DES GÉNISSES PARÉES DE LEURS PLUS BEAUX ATOURS

■ Nouveau rendez-vous cette année à la Ferme marnaise : un concours de génisses organisé le mardi 30 août après-midi. Exclusivement réservé aux éleveurs adhérents de la coopérative Coop.El.la (Coopérative d'élevage et d'insémination animale), il réunira 35 animaux répartis en deux catégories : 20 génisses laitières de race Prim'Holstein et 15 génisses allaitantes de race Charolaise. Ces animaux, en provenance d'élevages de la Marne, de l'Aisne, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne, sont tous âgés de plus de 6 mois et de moins de 24 mois. Ils se pareront de leurs plus beaux atours pour plaire à un jury composé de professionnels agricoles. Le concours commencera par les femelles laitières qui seront jugées sur leur morphologie par un professionnel agréé Upra. Les génisses allaitantes feront quant à elles l'objet de deux types de jugement : l'un basé sur la morphologie, l'autre sous forme de synthèse (incluant la morphologie et les index de l'animal). Un éleveur agréé au Herd Book Charolais aura la charge de juger cette catégorie.


Crédit : R. Ca.

La truie et ses porcelets, un attraction phare.

EN PRATIQUE

■ En raison des travaux sur le site de la Foire, la Ferme marnaise déménage cette année pour se rapprocher de l'espace scénique. Le lieu ouvrira ses portes le vendredi 26 août à 15 heures pour les refermer le dimanche 4 septembre à 19 heures. Chaque jour du salon, les visiteurs seront accueillis de 10 h 30 à 19 heures.

Comme chaque année, de nombreuses animations seront proposées sur l'espace équin : tours en calèches (tous les après-midi) et initiations au poney (les week-ends et le 31 août). Le samedi 3 septembre, des démonstrations de maréchalerie permettront de découvrir le métier de maréchal-ferrant et les secrets de ce savoir-faire. Au programme : parage et ferrage.





BETTERAVE La filière betteravière s'installe, cette année encore, à la Foire de Châlons-en-Champagne pour y dévoiler l'histoire de la betterave et tous les secrets du sucre.

Des animations historiques et sucrées

C'est une tradition : la filière betteravière est présente à la Foire de Châlons. Pas étonnant puisque la région Champagne-Ardenne est l'une des grandes régions de production française. A cette occasion, le grand public et les professionnels pourront découvrir à quel point cette culture est une ressource agro-industrielle majeure. Ses débouchés sont nombreux (sucre, bioéthanol, pulpe, etc.). La technicité requise pour la cultiver est de plus en plus pointue (de l'implantation à l'arrachage) et la filière vit avec son temps : elle veut rimer avec davantage d'environnement et se remet régulièrement en question pour faire évoluer ses pratiques (désherbage mécanique, etc.).



Comme en 2010, des dégustations de desserts et de plaisirs sucrés seront proposées au grand public.

Un potentiel et des perspectives

En 2011, la filière betteravière a décidé de mettre les bouchées doubles pour communiquer puisqu'elle célèbre un anniversaire remarqué : la betterave a 200 ans. De nombreuses animations ludiques et historiques ont été imaginées pour l'événement. Une betterave géante de 9 mètres de haut attirera les yeux des visiteurs qui percevront le message : *«la betterave : une plante d'avenir, une culture d'exception»*.

Concrètement sur le stand de la filière (hall 4), et ce tout au long du salon, la CGB (Confédération générale des planteurs de betteraves) fera découvrir toute l'histoire de la culture au travers d'anecdotes. Un petit film retracera cette épopée. Le syndicat betteravier du Nord-Est dévoilera de tout ce qu'il faut savoir sur la betterave et ses débouchés. Et du 26 au 29 août, le stand du Sucre donnera aussi la possibilité de visionner le film *«l'odyssée du sucre, voyage à travers le corps humain»*, d'assister à des démonstrations et dégustations de desserts et de régaler les gourmands avec des barbes à papa offertes pour l'occasion.

Conférences

Enfin, l'un des temps fort sera la conférence organisée le jeudi 1er septembre à 10h30 sur le thème *«la betterave, une ressource agro-industrielle majeure»*. Planteurs et sucriers retraceront le potentiel de la plante mais aussi ses perspectives de développement à travers ses nombreux débouchés.

Parmi les intervenants, on notera la présence d'Eric Lainé (président de la CGB), d'Olivier de Bohan (président de Cristal Union), de Thierry Lecomte, (Tereos) et d'Yvon Le Henaff (ARD pôle de compétitivité).

A.R.

DÉFENSE Une journée nationale des armées est organisée le 2 septembre.

Armée : une page se tourne

L'inauguration de la journée nationale des armées de la foire de Châlons-en-Champagne se déroulera le vendredi 2 septembre à partir de 10 heures 30, sous la présidence du général Jean-Pierre Palasset, commandant la 1re Brigade mécanisée, commandant d'armes de la place de Châlons-en-Champagne et délégué militaire départemental de la Marne, de retour de Côte d'Ivoire après un an passé à la tête de la force Licorne, et en présence de Michel Guillot, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne.

Cet événement revêt un intérêt tout particulier car il marque le dernier grand rendez-vous public du 402ème régiment d'artillerie avant sa dissolution. De nombreux soldats de Châlons et du département, de retour ou sur le départ d'une opération extérieure seront présents ce jour-là, dont les troupes de la 1re BM désignée pour la prochaine relève en Afghanistan.

Châlons voit se fermer un pan de son histoire avec le départ du 402, *«régiment 1 000 hommes»* arrivé en 1976 pour remplacer l'école d'artillerie. Les visiteurs se verront offrir une exposition retraçant l'histoire militaire de Châlons et présentant son matériel antiaérien, présent sur les théâtres d'opérations actuels.



VALORISATION Le mercredi 31 août, à la Foire de Châlons, les légumes occuperont le devant de la scène.

La qualité du maraîchage marnais



Des animations ludiques et gustatives permettront de découvrir les légumes de saison et leurs secrets.

Afin de mettre en avant les productions locales et de valoriser la qualité du maraîchage marnais, la Chambre d'agriculture et le réseau Bienvenue à la ferme proposent une journée entièrement consacrée aux légumes. Ce sera le mercredi 31 août au cœur de la Foire de Châlons.

Pour être incollable sur les légumes

A cette occasion, la Maison familiale et rurale de Vertus, le CFA de Châlons et Patrick Domange, maraîcher à Saint-Memmie et adhérent du réseau Bienvenue à la Ferme, prépareront diverses animations. Des animations ludiques et gustatives pour faire découvrir aux plus jeunes comme aux plus grands les légumes de saison et leurs secrets.

Tomates, concombres, carottes, navets… Plein de légumes, crus ou cuits, seront proposés à la dégustation. Pour apprendre à les connaître et à les reconnaître, un jeu sous la forme des *«incollables»* sera organisé. Une idée simple pour découvrir les périodes de récolte de chaque légume, les parties que l'on consomme (racine ou feuille ?), les saisonnalités et aussi les métiers et les emplois propres au maraîchage.

L'objectif de cette journée sera avant tout de rapprocher, voire de réconcilier, les consommateurs et les producteurs locaux qui sont régulièrement chahutés par les crises… Rappelons que la Marne compte en effet près de 80 maraîchers. Ils pratiquent, pour la grande majorité d'entre eux, la vente directe sur les marchés par exemple, ou proposent des paniers de légumes de saison.

A.R.

FOIRE DE CHALONS

JA 51 Les Jeunes Agriculteurs seront présents à la Foire de Châlons du jeudi 1er au dimanche 4 septembre 2011. Le point de rendez-vous pour cette 65e édition reste inchangé,à savoir sur leur stand, situé sur le parvis principal.



Les Jeunes Agriculteurs : «l'agriculture nourrit aussi la population !»

Le mandat est court chez Jeunes Agriculteurs, puisqu'il ne dure que deux ans. Ceci s'inscrit dans une volonté d'avoir une équipe continuellement dynamique et motivée. Or, certains combats se mènent dans la durée. Il n'est pas toujours évident de se faire entendre du grand public, autrement dit de communiquer largement et efficacement, à court terme. À cela s'ajoute le fait de diffuser plusieurs messages à la fois, qui opacifie la communication, et rend le message confus. Conscients de ces difficultés, les JA marnais ont revu leur stratégie de communication. Ils se sont donc positionnés sur quelques sujets qui leur tiennent à cœur, et qu'ils souhaitent traiter durant le mandat 2010-2012. Parmi eux, la vocation alimentaire de l'agriculture.

En optant pour un thème unique qui ponctuerait toutes leurs rencontres avec le grand public, les JA souhaitent diffuser le message suivant : *«l'agriculture nourrit aussi la population»*. Constant Floquet, président de JA de la Marne, avait exposé lors de l'assemblée générale des JA, en janvier dernier, les motivations liées au choix de ce thème comme fil conducteur durant deux ans. Aussi avait-il déclaré : «*Et bien oui, nous sommes tous conscients que l'agriculture est régulièrement montrée du doigt, j'en veux pour preuve, et faites comme nos journaux télévisés, interrogez un passant dans la rue, par exemple une femme, dites-lui nitrates, elle vous répondra eau, dites-lui pesticides elle vous répondra agriculteur, dites-lui gaucho, elle vous répondra abeilles, dites-lui lait, elle risque de vous répondre Lactel, ou avec un peu de chance elle vous dira que vous êtes vache ! Il devient donc fondamental d'interpeller l'opinion publique sur ce sujet, notre mission première d'agriculteur est bien d'assurer les besoins alimentaires de la population, de la nourrir en quantité, en qualité, et à un prix qui soit raisonnable pour tous, c'est-à-dire pour le consommateur, et aussi pour le producteur, et de manière à satisfaire l'environnement*».



Crédit : D.R.
Comme les années précédentes, JA Champagne-Ardenne sera mis à l'honneur Jeudi 1er septembre.

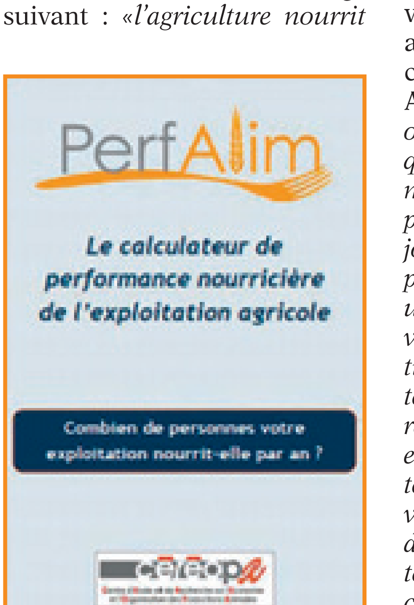
Sans agriculture, pas de nourriture !

Jeunes Agriculteurs, dans son rapport d'orientation 2010, intitulé *«filières et territoires : ajoutons de la valeur à notre métier !»*, recensait les sources de valeurs de l'agriculture. Parmi lesquelles figurait, bien entendu, sa vocation alimentaire. Ce rapport d'orientation réaffirmait que l'agriculture ne fait pas que produire des denrées agricoles. Elle garantit l'alimentation des hommes.

Une performance qui devra s'intensifier dans les années à venir si l'on considère qu'au niveau du foncier, un hectare moyen cultivé sur la planète devait nourrir deux personnes en 1960, trois en 1980, contre quatre aujourd'hui. Il devra nourrir six personnes en 2050.

Ce véritable défi sera exposé au grand public par les JA de la Marne lors de la Foire de Châlons. L'accent sera mis sur le nombre potentiel de personnes que les adhérents JA peuvent nourrir à partir de leur exploitation. Cette performance nourricière sera mise à l'honneur grâce à l'outil PerfAlim.

Peggy Settier et Laetitia Lang, animatrices JA 51



PerfAlim est mis gratuitement à disposition des personnes qui souhaitent l'utiliser.

Téléchargement du calculateur et de la notice méthodologique sur le site du CEREOPA : http://www.cereopa.com/fr/actions/perfalim.html





RENDEZ-VOUS Une fois de plus, la Chambre régionale d'agriculture de Champagne-Ardenne sera présente à la Foire de Châlons. Deux conférences seront organisées à cette occasion.

L'avenir en réflexion

La Chambre régionale d'agriculture de Champagne-Ardenne sera tout naturellement présente à la Foire de Châlons. Une présence remarquée notamment sur la Ferme marnaise. Elle a par ailleurs choisi de profiter de l'événement pour se projeter dans l'avenir au travers de deux conférences.

Produire durable

La première concernera le rôle premier de l'agriculture, celui de nourrir le monde. Une table ronde se tiendra le mercredi 31 août à 16 heures à l'espace Muselet et tentera de répondre à la question : «*Peut-on nourrir la planète à partir des productions agricoles locales ?*». Les professionnels agricoles présents pourront alors s'engager dans un débat sur la régulation des marchés, la souveraineté alimentaire, les circuits de proximité ou encore l'organisation des échanges entre les différentes agricultures. Un débat qui sera marqué par la présence de Luc Guyau, président indépendant du conseil de la FAO.

Second temps fort proposé par la Chambre d'agriculture régionale : une table ronde sur la thématique «*Produire durable : quels leviers pour relever les défis de demain ?*» Cette conférence invitera les agriculteurs à venir découvrir le plan national Ecophyto 2018. Elle tentera d'apporter des éléments de réponses sur comment concilier enjeux environnementaux et performances économiques des exploitations. Emmanuelle Soubeyran, chef de projet Ecophyto au ministère de l'Agriculture, viendra notamment présenter le plan Ecophyto 2018 et répondre aux différentes questions en compagnie d'autres invités. Le rendez-vous est pris pour le jeudi 1er septembre à 9 heures à l'espace Nicolas Feuillatte.

A noter également que la Chambre régionale interviendra le mardi 30 août à la conférence «*Le monde financier au service du développement économique régionale ?*», et le jeudi 31 août à la conférence de l'Inao sur l'approvisionnement de proximité.

A.R.



Une des conférences organisées par la Chambre régionale s'interrogera sur la question : « *Peut-on nourrir la planète à partir des productions agricoles locales ?* ».

CONFÉRENCE Dans les temps forts annoncés lors de la Foire de Châlons, la table ronde orchestrée par la MSA et Groupama, avec l'appui du SitmaFGR, intéressera grandement les agriculteurs et viticulteurs.

Un coup de main sur l'exploitation

La Foire de Châlons s'est toujours fixée comme ambition de faire de ce rendez-vous un lieu de conférences et d'échanges autour des problématiques agricoles. Dans les temps forts annoncés lors de ce salon, la conférence proposée par la MSA (mutuelle sociale agricole) et par Groupama, avec l'appui du SitmaFGR (Société des ingénieurs et techniciens du machinisme agricole) intéressera les agriculteurs et les viticulteurs.

Législation du travail et assurance

Il sera question de l'entraide et du bénévolat. Autrement dit, du coup de main dont les exploitations ont parfois besoin. Du recours à un voisin, un ami, un étudiant, un retraité... Un service pour des travaux ponctuels qui est loin d'être anodin car en cas d'accident, la responsabilité de l'agriculteur ou du viticulteur peut être engagée.

Ce lundi 29 août à 10 heures sur l'espace Muselet, cette thématique sera longuement abordée lors d'une table ronde. Des spécialistes de la légalisation du travail et de l'assurance informeront et donneront divers conseils pour réaliser les démarches si un «*coup de main*» est nécessaire sur l'exploitation.



Avoir recours à un service pour des travaux ponctuels est loin d'être anodin car en cas d'accident, la responsabilité de l'agriculteur ou du viticulteur peut être engagée.

En bref

«La Planète, les Hommes, les Bêtes», le mercredi 31 août

Partez à la découverte de l'élevage via l'univers créatif «*La Planète, les Hommes, les Bêtes*». Cette animation itinérante, proposée par le Centre d'information des viandes (CIV) en partenariat avec les Interprofessions bovine, ovine et porcine, fera étape sur la Ferme marnaise le mercredi 31 août. Ce rendez-vous a pour objectif de présenter l'élevage, activité ancestrale qui fournit des ressources essentielles aux hommes et participe à la richesse de nos patrimoines régionaux. Il existe en effet un équilibre fragile entre les animaux, les hommes et la nature. Petits et grands pourront ainsi découvrir de façon ludique la contribution de l'élevage au développement durable.Cette animation prendra vie au travers de ses ambassadeurs imaginaires, la famille Jolipré.

Il s'agit d'une famille d'éleveurs engagés et modernes, dont chaque membre a une personnalité, une expertise propre et une espèce animale de prédilection (le bœuf, le veau, le mouton, le porc et le cheval).

Au programme : un grand jeu d'équipes familiales : questions et défis autour de l'élevage, de l'environnement, de l'alimentation...; un atelier cuisine pour découvrir les spécialités régionales et un jeu concours national de sosies de la famille Jolipré avec de nombreux cadeaux à la clé.

Plus d'informations : wwwlaplaneteleshommes lesbetes.org.



FOIRE DE CHALONS

THÉMATIQUE La Fédération régionale des agrobiologistes de Champagne-Ardenne sera présente à la Foire de Châlons le 31 août et le 4 septembre. L'objectif : promouvoir l'agriculture biologique régionale ainsi que la profession agricole bio.

Deux journées en bio

Comme chaque année, les producteurs bio de Champagne-Ardenne seront à l'honneur sur la Foire de Châlons au travers de deux journées consacrées à leurs pratiques et à leurs produits. Car l'agriculture biologique est un mode de production bien présent en Champagne-Ardenne. Entre 2009 et 2010, la région a d'ailleurs vu ses surfaces engagées en bio ou en conversion passer de 8 967 hectares à près de 15 000 hectares (+64 %). Près de 85 exploitations se sont converties au bio au cours de l'année, ce qui représente une augmentation de 50 % du nombre de producteurs. Il s'agit du plus important taux de conversion en France.

Des dégustations, des animations

Dans la région, la Frab (Fédération régionale des agrobiologistes) se charge de coordonner l'agriculture biologique régionale et regroupe cinq associations : Agrobio Ardennes, ABBA (Agriculture biologique et biodynamique de l'Aube), Agrobio en Champagne (Marne), le Gab 52 (Groupement des agrobiologistes de la Haute-Marne) et l'AIVABC (Association interprofessionnelle des vins de l'agriculture biologique de Champagne). Pas étonnant alors que la Frab s'installe à la Foire de Châlons pour promouvoir l'agriculture biologique régionale ainsi que la profession agricole bio. Les deux journées qu'elle organise se tiendront respectivement le mercredi 31 août et le dimanche 4 septembre.

La première journée sera orchestrée par l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) et sera consacrée à la promotion des signes et labels de qualité et d'origine. La Frab elle tiendra un stand dédié aux produits biologiques avec dégustation de produits et de préparations cuisinées par un restaurateur membre du réseau Restaurateurs de France.

La seconde journée verra s'installer le Village Bio, espace d'animation et de vente de produits bio régionaux. Des producteurs seront présents pour partager leur passion et leur savoir-faire avec le grand public. Petits et grands pourront se divertir. Un quiz avec des produits bio à gagner sera organisé. Des expositions thématiques mises en places, etc.

A.R.



La Champagne-Ardenne fait partie des régions où le taux de conversion au bio est le plus important. Parmi les nouveaux adeptes, on trouve des viticulteurs qui recherchent des pratiques sans apport de produits chimiques.

LE MARCHÉ BIO CONTINUE DE PROGRESSER

■ La consommation est en développement : le marché des produits bio a progressé de 32 % en deux ans. Le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a atteint 3,4 milliards d'euros en 2010 (+10,8 % vs 2009), avec des prix globalement quasi stables par rapport à l'an passé. Le marché des produits alimentaires bio se porte bien. Le développement de la production va de plus en plus permettre de satisfaire les attentes des consommateurs avec des produits de plus en plus de proximité. Les achats à l'étranger sont passés de 38 % à 35 % de 2009 à 2010 (source Frab).

LA FRAB CHAMPAGNE-ARDENNE : UNE ASSOCIATION DE PRODUCTEURS

■ La Fédération régionale des agrobiologistes de Champagne-Ardenne est une association de loi 1901. Elle a été créée en 1997 avec un objectif clair : rassembler les moyens pour développer la production biologique alors peu présente sur le territoire régional. Son rôle consiste à accompagner et informer les producteurs bio, à sensibiliser les producteurs non bio, à défendre l'agriculture biologique et à coordonner des projets menés dans la région en matière de production bio.



INSOLITE Face au succès rencontré par les démonstrations de tonte de moutons lors des précédentes éditions, deux rendez-vous sont au programme de la Ferme marnaise : le samedi 27 août et le dimanche 4 septembre.

La tonte à l'honneur

Cette année encore, la Chambre d'agriculture de la Marne organise des démonstrations de tonte de moutons à la Ferme marnaise. En effet, Yoann Rafy, tondeur professionnel à Soudron (51), revient pour partager la passion de son métier. Double partage puisque deux démonstrations sont prévues cette année avec la tonte de 24 brebis au total, le samedi 27 août et le dimanche 4 septembre.

Comme la plupart des tondeurs, Yoann se déplace dans toute la France mais principalement dans l'Aisne, le Nord-Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne. Il exerce également son métier à l'étranger notamment en Nouvelle-Zélande où l'élevage est de type extensif.

La tonte est une activité peu connue du grand public. Elle s'effectue généralement une fois par an, de janvier à octobre. Elle permet de débarrasser les brebis d'un manteau devenu trop chaud et encombrant. La laine étant à croissance continue, il est nécessaire de la couper régulièrement afin d'assurer un certain bien-être de l'animal et d'enlever les parasites éventuels.

La Marne compte environ 90 éleveurs pour 10 000 brebis. La race la plus représentée est l'Ile-de-France de type Mérinos, réputée pour la qualité de sa laine. La toison est d'un seul tenant et son poids peut atteindre 4 kg.

La laine est ensuite vendue à l'industrie lainière. Le textile est le principal débouché, même si de nouvelles applications font leur apparition dans le domaine de l'isolation thermique par exemple.





TEMPS FORT Comme chaque année lors de la Foire de Châlons, le Crédit Agricole du Nord-Est et la FDSEA de la Marne organisent conjointement une conférence sur un sujet d'actualité, voire d'avenir…

L'agriculture en 2020…

Le Crédit Agricole du Nord-Est et la FDSEA de la Marne ont décidé de se projeter en 2020 à l'occasion de leur traditionnelle conférence qu'ils organisent le premier lundi de la Foire.
Certes, et même si certains secteurs sont confrontés à des difficultés (élevage, luzerne, etc.), notre territoire dispose de sérieux atouts pour regarder avec optimisme l'avenir. Pour s'en convaincre, pour évoquer les pistes les plus prometteuses mais aussi surmonter les écueils qui ne manqueront pas de se trouver sur ce chemin du futur, trois intervenants de renom ont accepté de jouer le jeu en participant à la table ronde organisée pour l'occasion.
PDG de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), Marion Guillou posera son regard éclairé sur les perspectives mondiales et sur les nouvelles possibilités que peuvent offrir les nouvelles technologies et la recherche pour contribuer notamment à atténuer cette incroyable réalité qui veut qu'au XXIe siècle un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde.
Première vice-présidente de la FNSEA, Christiane Lambert s'attachera à décrypter les réalités des marchés et à dessiner les pistes qui doivent permettre à l'agriculture et aux agriculteurs de vivre demain dignement de leur métier.
Dominique Dutartre enfin, en sa qualité de président d'ARD, de directeur général adjoint de Champagne Céréales mais aussi d'observateur avisé de l'évolution de l'agriculture régionale depuis plusieurs décennies ne manquera pas de mettre en exergue toutes les potentialités liées à la valorisation de la plante entière sous sa forme alimentaire comme non alimentaire.
Les sujets seront multiples et feront à n'en pas douter l'objet de bien des débats entre trois intervenants connus pour leur francparler et pour leur connaissance de l'agriculture dans la diversité de ses composantes. Alors rendez-vous le lundi 29 août à 15 heures à la Foire de Châlons-en-Champagne (espace Millésime). Entrée libre.

ANIMATIONS Le Conseil régional sera, comme c'est la tradition, présent à la Foire de Châlons.

Le Conseil régional expose ses domaines de compétences

Sur l'espace traditionnellement situé sur l'esplanade, à l'entrée du Parc des expositions, les élus et agents du Conseil régional accueilleront les visiteurs durant les dix jours de la Foire de Châlons. Au programme : informations, jeu-concours, rencontres, échanges… Toutes les animations ont été imaginées pour faire plus ample connaissance.

Une borne interactive pour tester ses connaissances

Le Conseil régional y attend un public large : des apprentis, des lycéens, des étudiants, des créateurs d'entreprise, des jeunes agriculteurs, des demandeurs d'emploi, des salariés, des usagers du réseau TER… L'objectif : répondre aux questions de chacun, parler des dispositifs régionaux d'aide et d'accompagnement dans les domaines de la formation, de la culture, du transport, du développement économique, de l'agriculture, du sport, de l'environnement, de la santé, etc.
Pour que cet échange se fasse de manière ludique, chacun pourra tester ses connaissances en participant au quiz disponible sur une borne interactive et gagner de nombreux cadeaux aux couleurs de la région.
Chaque jour, une programmation différente est proposée. Ainsi, le dimanche 28 août à 11 heures, ce sera la journée de la région Champagne-Ardenne placée sous le signe de la culture et de la gastronomie. Le président Jean-Paul Bachy, recevra les partenaires institutionnels et socio-économiques à l'espace Millésime autour du thème : «*Les politiques culturelles régionales*». Il sera accompagné de deux intervenants : Anne-François Cabanis, directrice du Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières et Philippe Mille, chef du Château des Crayères à Reims qui participent tous les deux par leurs actions au développement du patrimoine culturel et gastronomique de la région.

Des résultats technico-économiques en bio

Le lundi 29 août, le Conseil régional accueillera sur son espace deux conférences-débats consacrées à l'agriculture. La première à 11 heures parlera des «*circuits de proximité de produits alimentaires : une situation des actions soutenues par le Conseil régional*». Cette rencontre sera l'occasion de présenter le rôle du réseau des Chambres d'agriculture et la démarche engagée par la communauté de communes des Crêtes pré-ardennaises. Cette conférence sera suivie par une dégustation de produits du terroir avec le réseau «*Bienvenue à la ferme*», toujours sur le stand de la région. Puis place à la seconde table ronde, cette fois sur l'agriculture biologique : «*quels résultats technico-économiques sur les exploitations converties de Champagne-Ardenne ?*» en présence de représentants de la Frab et du CER France.
Le mercredi 31 août, à l'espace Millésime, à partir de 9 heures, Jean-Paul Bachy recevra les chefs de cuisine des lycées de la région autour du thème «*Produits frais brut et produits champardennais sous sigles officiels de qualité*». Une rencontre organisée en partenariat avec l'Inao. Ce même jour, à 10 heures sur l'espace Nicolas Feuillate, se déroulera une autre rencontre-débat sur la thématique : «*soutien aux initiatives citoyennes et solidaires : trois ans après, quel bilan ?*»
Enfin, à 17 heures des tables rondes animeront le stand régional. Elles porteront sur le tourisme et le développement commercial des entreprises spécialisées dans les métiers d'art.

Les avancées de la protection sociale

La journée du jeudi 1er septembre démarrera par le vernissage de l'exposition «*les femmes et les hommes de Champagne-Ardenne en action*» . A 14 h 30, une conférence portera sur le droit des femmes dans le monde, animée par Karine Jarry, conseillère régionale déléguée pour l'égalité Femme-Homme. Et la journée s'achèvera à 18 heures par la remise du prix régional de l'égalité aux 39 lauréats.
A 11 heures le vendredi 2 septembre, une table ronde sera organisée avec la Mutualité Française sur «*les avancées de la protection sociale*». Enfin, le samedi 4 septembre à 11 h 30, le Conseil régional proposera une conférence de presse pour le lancement du forum Educasport organisé par l'Agence pour l'éducation et le sport en présence du président du Conseil régional, du vice-président en charge des sports, de représentants de la ville de Reims, de la Fondation GDF Suez, du Cros et de la Cres et du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Le même jour à 14h45 Jean-Paul Bachy remettra aux six médaillées aux Championnats du Monde et d'Europe, leurs aides à la performance pour un montant total de 11 000 €.



ENTREPRISE La CCIR Champagne-Ardenne a choisi comme thème pour sa traditionnelle conférence à la Foire de Châlons : *«pour votre business… surfez sur le numérique !»*

La vague du numérique

Ce n'est un secret pour personne : l'avenir des PME passe par le numérique. Un outil plus que jamais nécessaire à leur développement puisqu'il leur offre de nombreuses opportunités : gain de temps et de rentabilité, réduction des coûts, fidélisation des clients, conquête de nouveaux marchés… En d'autres termes : le numérique est devenu incontournable. Et ce, pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Le lundi 29 août dès 8 heures 30

Convaincue de cette tendance, la CCIR Champagne-Ardenne a choisi ce thème pour sa traditionnelle conférence qu'elle organise chaque année à la Foire de Châlons. Des spécialistes du web, des réseaux sociaux ou encore du marketing mobile se réuniront pour partager leur ressenti. A leurs côtés, des entreprises de la région viendront témoigner de leur succès sur internet.
Le rendez-vous est pris le lundi 29 août dès 8 30. La demi-journée sera lancée par le président de la CCI de Champagne-Ardenne, François Cravoisier, qui cédera rapidement sa place à Christophe Deshayes, expert en la matière (président de Documental, professeur à l'Ecole de Paris du management et auteur du livre *«Les vrais révolutionnaires du numérique»*).
Puis respectivement à 10 heures, 10 h 30 et 11 heures, se succéderont trois tables rondes. La première évoquera les services d'appui dans le domaine du numérique qui existent pour les PME en Champagne-Ardenne. La seconde laissera la place aux témoignages champardennais. Puis la dernière réfléchira aux projets de la région en matière de développement du numérique.
Seront présents pour débattre aux côtés de Christophe Deshayes et de François Cravoisier, Jean-Paul Bachy (président du Conseil régional Champagne-Ardenne) et Jean-Paul Hasseler (d'Espace numériques entreprises et président national d'achatville.com).

AGENDA *«Agriculture, santé et nourriture»* par le professeur Jean-Claude Etienne. Une conférence très attendue !

L'Aropa 51-08 donne rendez-vous le 30 août

Cette année encore, l'Aropa 51-08 sera présente à la Foire de Châlons-en-Champagne et ce, en partenariat avec l'Ucia. Ce sera pour ses 3000 adhérents, tous retraités du monde agricole et viticole, une belle opportunité de se retrouver, de rencontrer leurs animateurs et surtout de pouvoir assister à la traditionnelle conférence. Cette dernière constitue toujours un temps fort, tant les sujets traités répondent aux préoccupations des adhérents.
Il en sera de même cette année, le mardi 30 août prochain à 14h30, avec un sujet d'importance capitale puisqu'il portera sur notre santé par rapport à *«notre assiette»* et à l'agriculture qui la *«remplit»*.
En d'autres termes, l'agriculture qui assure notre nourriture a-t-elle un autre rôle à jouer sur le plan de la qualité et donc sur le plan de notre santé ? Nous lui avons demandé de nous nourrir ; ne lui demande-t-on pas aujourd'hui également, de préserver notre santé et à quel coût ?
Qui pouvait mieux en parler que le professeur Etienne, bien connu des Champardennais, à l'origine de trois rapports qui convergent sur ce triptyque : ***«Agriculture, santé et nourriture»***.
Le premier, remis au Sénat, traite du rapport entre les pesticides et la santé, tant sur le plan européen que mondial.
Le second, adressé sur sa demande, au Conseil economique social et environnemental, met l'accent sur la notion de prévention en matière de santé.
Le dernier, commandé par l'université de Salvador de Buenos-Aires en Argentine, porte sur l'impact de l'environnement, sur la qualité de vie au quotidien ; signalons qu'à ce titre, le professeur Etienne a reçu les insignes de *«Docteur Honoris Causa»* de cette université.
La conférence sera effectivement un nouveau temps fort pour les retraités et toutes les personnes qui se sentent concernées. Un temps, cette fois, consacré aux intérêts des citoyens du monde, dont ils font partie.



Le professeur Jean-Claude Etienne interviendra en qualité d'expert à l'occasion de la conférence de l'Aropa 51-08.

EN PRATIQUE

Nom : Foire de Châlons
Lieu : Parc des expositions de Châlons-en-Champagne
Horaires : Tous les jours de 10 h 30 à 21 heures, exceptés les samedis 27 août et 3 septembre de 10 h 30 à minuit, et le lundi 5 septembre de 10 h 30 à 19 heures.



TEMPS FORT L'agriculture, source d'énergie et de développement avec la méthanisation. A découvrir le samedi 27 août à la Foire de Châlons.

Pleins feux sur la méthanisation

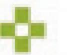
On saura tout sur la méthanisation le samedi 27 août à la Foire de Châlons avec une exposition pédagogique et une conférence qui se déroulera à 17 heures à l'Espace *«Nicolas Feuillatte»* sur le thème, *«la méthanisation : une nouvelle façon de penser l'énergie renouvelable dans la Marne»*.
La méthanisation est depuis plusieurs décennies développée pour utiliser et recycler les déchets et effluents agricoles.
Elle permet de retraiter également des déchets de l'industrie agroalimentaire, des collectivités, ainsi que bien d'autres secteurs d'activités Le système permet de continuer le process naturel du cycle de la matière, tout en récupérant l'énergie produite par cette dégradation.
La réussite du développement durable par la méthanisation passe par l'implantation de projet sur notre territoire, sur la maîtrise du projet par les exploitants.
La méthanisation répond aux défis du plan Ecophyto 2018, aux économies d'énergie de production d'engrais, à la captation de CO_2, c'est aussi une réponse au défi des gaz à effet de serre de l'agriculture.
Au programme : démontrer la cohérence de la méthanisation dans un système agricole qui combine performance environnementale et développement économique ; présenter les différents projets méthaniseurs (à l'échelle d'un territoire ou d'une exploitation) et les dif-férentes valorisations du gaz, chaleur et digestat ; présentation d'un cas concret territorial *«Métha Horizon»*. Les facteurs clés de réussite d'un projet de méthanisation.



La méthanisation est depuis plusieurs décennies développée pour utiliser et recycler les déchets et effluents agricoles.

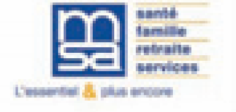
votre MSA vous accueille à la foire de Châlons

accueil et animations MSA "Espace Ferme"
accueil protection sociale [tous les jours]
la chasse aux risques en santé au travail [mardi 30 août]
l'équilibre chez les jeunes [mercredi 31 août]
l'équilibre chez les seniors [jeudi 1er septembre]
les services sécurisés Internet MSA [vendredi 2 septembre]
quizz sur l'alimentation + jeu sur la prévention [tous les jours]



agriculteurs, viticulteurs : entraide, bénévolat, coup de main sur l'exploitation
table-ronde avec spécialistes de la législation du travail et de l'assurance pour vous guider dans vos démarches
[lundi 29 août - espace Muselet de 10h à 12h - gratuit]

www.msa085155.fr



ENERGIES Le passage au GNR (gazole non routier) suscite encore de nombreuses questions auprès des exploitants en matière de stockage notamment.

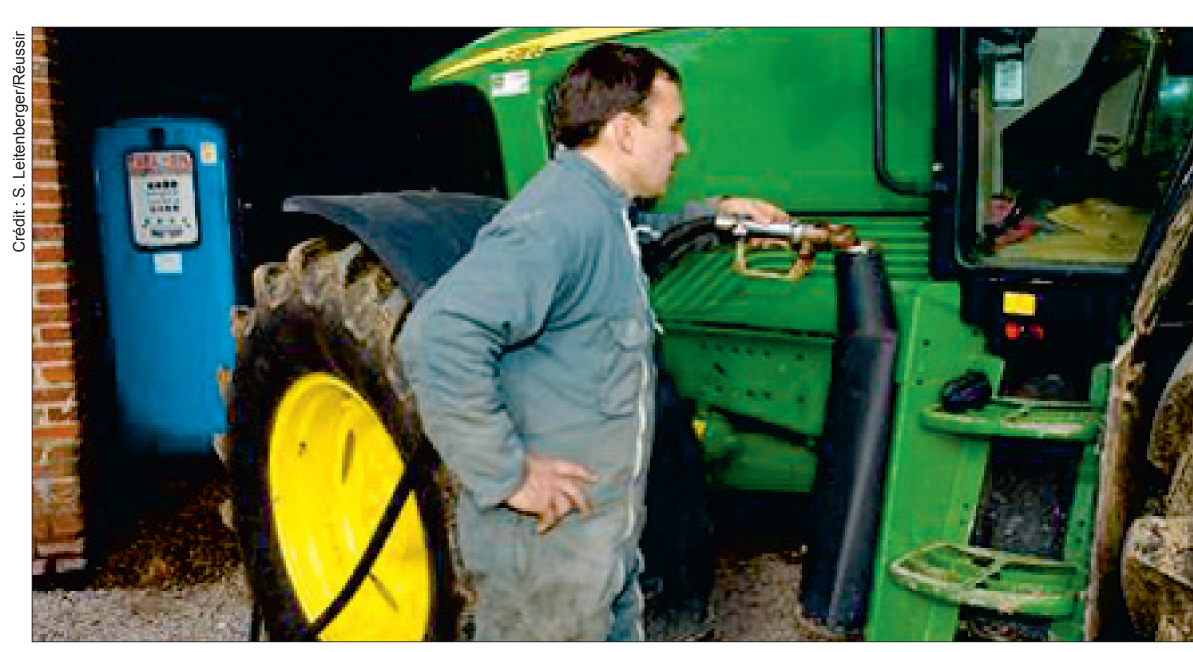
Le passage au GNR (gazole non routier)

Qu'est-ce que le GNR ?
Le GNR est un nouveau carburant de traction destiné à un usage professionnel sur certains types d'engins définis par l'annexe à l'arrêté du 10 décembre 2010, notamment les engins mobiles non routiers (agricoles, travaux public et forestiers).
Il est produit en partie de matières végétales (7% de biodiesel comme le gazole routier).

Pourquoi ce nouveau carburant ?
A l'origine le GNR a été conçu pour réduire l'impact des émissions polluantes des moteurs sur l'environnement, avec une diminution substantielle de la teneur en soufre par rapport au fioul couramment utilisé hors route.
Il est produit à partir de matières végétales (biocarburant).
Dans un contexte marqué par la volonté de diversifier les sources d'énergie, ce nouveau carburant permet de réduire la consommation de pétrole et les rejets de gaz à effet de serre, cela devrait jouer un rôle majeur dans le bouquet énergétique de demain.
Des nouvelles technologies de motorisation sont apparues aussi afin d'obtenir de meilleures performances.

L'efficacité énergétique sera-t-elle meilleure ou moins bonne que le fioul (ancien) ?
Quasi équivalente. Le GNR est le même produit que le gazole utilisé pour les voitures, mais teinté en rouge (détaxé). L'objectif premier est de maintenir la qualité du nouveau carburant et d'assurer une alimentation optimale des moteurs d'engins agricoles, notamment les moteurs les plus récents qui utilisent des technologies sophistiquées, donneront le meilleur rendement tout en réduisant les émissions de polluants.

L'ensemble des machines quelle que soit leur ancienneté, peuvent-elles supporter le passage au GNR sans problème et sans modification ?
Le passage au GNR ne devrait pas poser de problème pour les mécaniques anciennes et encore moins nouvelles. Les esters ont un pouvoir lubrifiant qui remplacera le soufre.


Crédit : S. Leitenberger/Réussir

Ce nouveau carburant permet de réduire la consommation de pétrole et les rejets de gaz à effet de serre.

Le biodiesel incorporé dans le GNR entraîne-t-il un risque moteur ?
S'il en existait un, le biodiesel ne serait pas incorporé ! D'ailleurs, depuis le début des années 90, l'ensemble des véhicules routiers consomme du biodiesel incorporé au gazole, sans que cela ne soit indiqué à la pompe dans les stations-service.
En revanche, les constructeurs ne délivreront pas leurs garanties si vous faites toujours rouler vos véhicules récents (déjà aux normes Tier 4) avec du fioul (ancien).

Le biodiesel incorporé dans le GNR va-t-il poser un problème de stabilité ?
La conservation du GNR est prévue pour six mois (neuf mois maxi pour la qualité supérieure), période pendant laquelle le mélange reste stable. Et depuis pratiquement trois ans, le diester est systématiquement additivé en antioxydants ce qui lui confère une meilleure stabilité dans le temps.

Conservation : quels conseils pour une conservation de plus de six mois ?
Il n'existe pas de garantie que le GNR se conserve plus de 6 mois pour le GNR standard, alors que le GNR de qualité supérieure se conservera plus longtemps.
Le produit ne va pas se dégrader si rapidement s'il est stocké dans de bonnes conditions. Ne pas hésiter à se renseigner auprès de son distributeur. Par ailleurs, certains produits de qualité supérieure ne supportent pas d'additifs supplémentaires au risque de rendre le produit instable. L'ensemble des distributeurs conseillent de maintenir un rythme de livraison deux fois/an.
Il est conseillé aussi d'utiliser un filtre en sortie de la pompe qui retient l'eau.

Pour quelle raison et dans quels cas le nettoyage de la cuve est-il nécessaire ?
Avec les 7% d'esters que contient le GNR, les dépôts du fioul dans la cuve ont tendance à se décoller. Lors des premiers pleins en GNR, il risquerait d'y avoir progressivement un décollement des dépôts qui peuvent, à terme, boucher les conduits des moteurs. Le nettoyage est donc conseillé, surtout pour les cuves de plus de trois ans ayant contenu du fioul.
Pour les cuves ayant contenu du gazole (pour voitures) : aucune contrainte, c'est le même produit avec une autre couleur.

Les anciennes cuves acier vont-elles supporter le nettoyage ?
Pour une très vieille cuve, le nettoyage complet et le passage au GNR peuvent créer de la porosité, mais en tant que professionnel, le prestataire de nettoyage peut le constater. Aucun problème à noter avec une cuve métal en bon état.

Y-a-t-il des différences entre cuves acier et plastique ?
On entend souvent dire que les cuves PEHD (plastique) sont conseillées car elles évitent la condensation d'eau avec le nouveau carburant mais sans réel fondement. Pour information, la version acier est utilisée par les distributeurs sur les sites de stockage ou en station. Le choix de la matière appartient donc à chacun.

S'il reste en stock en fin de saison, peut-on mélanger le GNR version été avec le GNR version hiver dans une même cuve de stockage ?
Oui les carburants sont parfaitement miscibles. En revanche, la température limite de filtrabilité (TLF) pour un GNR hiver, risque d'être diminué par l'ajout d'un GNR été. Cette solution est donc possible mais, bien se renseigner auprès de son distributeur.

Est-il nécessaire de vidanger le réservoir et les circuits du tracteur avant de passer au GNR ?
Non. Il sera peut être nécessaire de changer les filtres plus souvent au début, mais pas de vidange indispensable.

Les tracteurs qui restent dans la cour de ferme peuvent-ils rester au fioul (ancien) ?
Non ils doivent passer au GNR.

Le GNR sera-t-il plus cher que le fioul domestique ?
Le GNR a le même colorant fiscal que le fioul (rouge). Son imposition est similaire bien que son cours puisse être différent. Actuellement, son prix est sensiblement identique au fioul.
La fluctuation des prix sera plus faible. En effet, le prix du GNR n'est pas indexé sur le fioul utilisé dans les chaudières, son prix ne variera donc pas de manière spectaculaire en hiver.

Et… les chaudières, groupes électrogènes, pompes d'irrigation, peuvent-ils fonctionner au GNR ?
- **Chaudières :** contacter directement le fabricant pour vérifier la compatibilité. Il est conseillé de poursuivre sa consommation au fioul domestique.
- **Moteurs de pompes d'irrigation, groupes électrogènes :** la directive impose de passer au GNR si la puissance est supérieure à 18 kwatt.

Lors de la prochaine évolution des motorisations vers les normes TIER IV prévue en 2014, doit-on s'attendre à un nouveau changement de carburant ?
Non, il n'est pas prévu à ce jour de modifier le carburant GNR.

Consultez le bureau de l'entrepreneur sur www.fdsea51.fr, fiches pratiques : Nouveau carburant gazole non routier. Stockage des hydrocarbures ou : www.bcma.fr

Caroline Dapaz
FDSEA 51



LES PLUS DU DIESTER

- **Une lutte efficace contre l'effet de serre :** en 2010, près de 5 millions de tonnes de rejets d'équivalent CO_2 ont été économisées grâce à l'emploi du biodiesel (étude ADEME avril 2010).
- **Une énergie française renouvelable :** elle est produite chaque année sur nos sols à partir de récoltes d'oléagineux, lui assurant ainsi son renouvellement (contrairement au pétrole, énergie fossile).
- **Une teneur en soufre quasiment nulle.**
- **Une filière dynamique qui développe des emplois :** 100 000 producteurs d'oléagineux, 500 organismes stockeurs, sept usines de production en France.



Le passage au GNR (gazole non routier)… Sereinement vôtre

(suite de la page 34)

Stockage du fuel : rappels réglementaires et conseils

La cuve double paroi est-elle obligatoire ?

Ce qui est obligatoire, c'est d'avoir un moyen de protection de la cuve, afin de parer à toute fuite éventuelle.

Il existe deux possibilités :

- la cuve double paroi avec système d'alerte en cas de fuite de la paroi interne,

- la cuve simple paroi avec bac de rétention (ou fosse pour les stockages enterrés), maçonné ETANCHE, métallique, plastique…

En stockage enterré, les cuves simples parois enfouies (sans fosse) sont interdites.

Quels sont les principaux avantages/inconvénients de ces deux systèmes ?

Système	Double paroi de rétention	Simple paroi avec bac de rétention
Avantages	Facilité d'installation Possibilité (limitée) de déplacement Contrôle de l'étanchéité fiable Pas d'écoulement de fuel à l'extérieur de la cuve en cas de fuite	Prix plus faible Limitation du risque de pollution par siphonage si l'installation est réalisée correctement *(v. illustration ci-contre)*
Inconvénients	Prix plus élevé	Installation définitive Attention à la compatibilité cuve / bac de rétention Etanchéité non certifiée pour un bac de rétention maçonné brut

ATTENTION : même si la réglementation n'interdit pas de réaliser son bac de rétention soi-même, «bricoler» une réalisation fiable dans le temps n'est pas facile.

Il est préférable de faire appel à un produit fabriqué normalisé spécifiquement pour cet usage ou à un professionnel qui disposera, pour sa fabrication, d'appareils de soudure plus adaptés au travail des tôles que ne le sont les postes à courant alternatif des exploitations.

En zone inondable, la cuve à fuel doit être solidement fixée au plan maçonné qui la supporte.

Quelques précautions à prendre

Il est important de sécuriser son dispositif de stockage afin d'éviter vols et autres actes de vandalisme.
Dans tous les cas, une rencontre avec son assureur peut s'avérer utile : contrôle du dispositif de stockage, conseils et vérification des contrats souscrits peuvent éviter bien des déboires.

Catherine Pierlot, Animatrice environnement et territoire - FDSEA 51
Rémy Forelle, Chargé de prévention - Groupama Nord Est



GNR Quelques rappels réglementaires : les dates

- **1er mai 2011 :** pour les engins de manutention (chargeur télescopique), les machines, les appareils et engins agricoles automoteurs (arracheuse à betterave…), les engins spéciaux non soumis à immatriculation (grues, pelles mécaniques…), les équipements d'entretien des routes, les moteurs fixes…
- **1er novembre 2011 :** pour les tracteurs agricoles

FORMATION Les étudiants de BTS du lycée de Somme Vesle se lancent dans un concours formateur reposant sur l'étude de la filière agriculture biologique.

Les étudiants de Somme-Vesle font la Foire

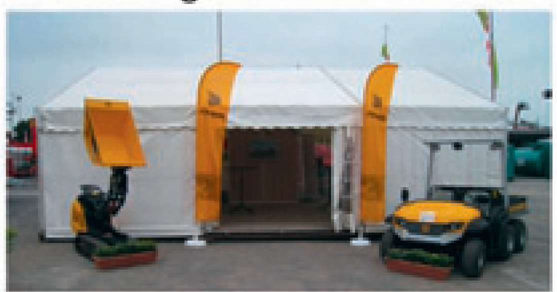
Au cours de leur cursus scolaire, les élèves de BTS agronomie productions végétales ont la possibilité de participer au concours Champs et Lycée. Celui-ci a pour but de monter un dossier sur un thème particulier. Il s'agit d'un véritable travail d'équipe qui a pour objectif de créer une cohésion au sein de la classe tout en travaillant sur un sujet précis. Renommé, ce concours, en partenariat avec la Banque Populaire, Syngenta et Champagne Céréales entre autres, est un plus pour les étudiants.
Après concertation, le thème choisit est l'agriculture biologique en Champagne crayeuse. Pour ce faire, une exploitation a été choisie comme support d'étude : le Gaec des Cyprès de MM. Rollet de Courtisols permet d'obtenir les informations concrètes manquantes. Cette exploitation en polyculture élevage lait et maraîchage possède en effet une partie (27 hectares) de leur exploitation (155 hectares) en label AB.
À un moment où on cherche à développer l'agriculture biologique, une question s'impose : Quelles seraient les conséquences de l'augmentation de la surface en bio sur une exploitation telle que le GAEC des Cyprès ?


Crédit : DR
Les étudiants de BTS APV2 du lycée de Somme-Vesle.

Collet sas
La puissance d'un leader
OFFRE JCB FINANCE
du 26 août au 15 septembre 2011
5 CAMPAGNES
à 1,99%*



Rendez-vous à la Foire de Châlons en Champagne
où nos conseillers commerciaux pourront vous donner
tous les renseignements sur cette offre.



1ère échéance à 1 mois. Taux fixe.
Frais de dossier 150 euros
Assurance décès invalidité : prime annuelle : 0,432 %,
sous réserve d'acceptation du dossier par JCB FINANCE



JCB AGRI

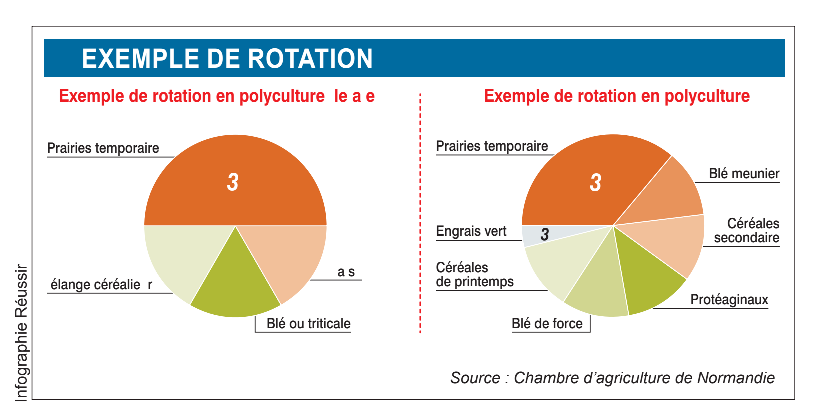
Collet sas
Route de la Croix - 51600 SAINT REMY SUR BUSSY
Tél. 03 26 66 38 20 - www.collet-manut.fr

FOIRE DE CHALONS

AGRONOMIE La rotation des cultures est un élément fondamental en agriculture biologique et elle est le pivot de tout système agricole durable. Elle se construit.

Organiser les ruptures de cycle pour faciliter les cultures

Une bonne rotation est un outil efficace pour gérer le salissement, limiter les maladies et les ravageurs, et maintenir la fertilité de ses terres. « *Elle se construit, pour que chaque culture profite à la suivante et pallie les défauts de la précédente* », commente Amandine Guimas de la Chambre d'agriculture de l'Orne, lors d'une journée sur les pratiques culturales de l'agriculture biologique, organisée par le projet Reine Mathilde. Elle est basée sur les interactions entre les plantes et sur la rupture des cycles végétaux et des animaux.



Les bases d'une rotation

Plusieurs principes sont à respecter afin d'optimiser sa rotation. La première consigne consiste à éviter les sols nus l'hiver. La nature n'aime pas le vide. Ensuite, il est important d'alterner cultures salissantes et nettoyantes. Après un maïs ou une seconde paille, cultures salissantes, on privilégiera des cultures dites nettoyantes telles que le sarrasin, le triticale, les prairies… Autre point essentiel, il faut rompre le cycle des adventices. « *On va mettre tour à tour cultures d'hiver et cultures de printemps. Les variétés rustiques ainsi que couvrantes sont également à favoriser pour éviter le développement des mauvaises herbes* », précise la spécialiste.

La dernière règle de base à prendre en compte concerne l'exigence en nutriments de la plante. Il est en effet nécessaire de faire succéder des cultures exigeantes en azote à d'autres moins demandeuses. Par exemple, après du blé ou du maïs, tous deux exigeants en azote, on privilégiera l'implantation d'une prairie, de protéagineux ou toutes autres cultures qui enrichissent le sol en azote. Pour continuer cette rotation, on s'orientera vers des cultures moins demandeuses telles qu'un mélange céréalier ou encore du seigle. En se faisant se succéder des cultures dont les exigences vis à vis du sol sont décroissantes, On tire parti des complémentarités que peuvent avoir les cultures.

Construire sa rotation

En tête de rotation, il est intéressant d'implanter des graminées associées à des légumineuses ou une luzerne pour une durée de deux à quatre ans. Ces dernières permettent d'enrichir et de restructurer le sol, ainsi que de lutter contre les adventices. Pour le corps de la rotation, on peut s'orienter vers un maïs ou une céréale (céréale secondaire). Il est conseillé par contre d'éviter de faire succéder plus de deux céréales d'hiver. Pour réenrichir le sol en azote, il faut alors privilégier une féverole ou un trèfle violet. La fin de la rotation peut ensuite être constituée d'une céréale ou d'un mélange céréalier.

La gestion des adventices en agriculture biologique n'est pas toujours évidente. La rotation est un point essentiel, mais d'autres paramètres entrent également en ligne de compte. La réussite de cette gestion se joue principalement avant le semis. Tout d'abord par le travail du sol effectué (déchaumage, labour, faux-semis), par les dates de semis pratiquées (plus tardives), le choix des variétés (couvrantes), par le tri des semences, le compostage des fumiers…

Cyrielle Delisle

LE PROJET REINE MATHILDE

■ « *Reine Mathilde* » est un programme de développement de la production de lait biologique en Basse-Normandie. Il vise à dynamiser la filière dans le cadre d'un projet partenarial sur cinq ans. Il a débuté en 2010 et ses objectifs sont de permettre le doublement de la production laitière biologique et du nombre d'éleveurs impliqués sur la région d'ici l'échéance fixée, de fédérer l'ensemble des acteurs concernés par la production et de faciliter les conversions. Ce programme s'intègre dans un projet de Stonyfield France et Danone Produits Frais France et est coordonné par l'Institut de l'élevage.

SPECIAL FOIRE DE CHALONS

LA MARNE AGRICOLE 52 n°/an
LA MARNE viticole 12 n°/an
Direct affaires
RÉUSSIR GRANDES CULTURES
+
136 €* au lieu de 217 €

☑ OUI, je désire recevoir La Marne Agricole + La Marne Viticole + Direct affaires + 1 revue Réussir de mon choix pour 136 €
☐ Je désire recevoir ☐ revue(s) supplémentaire(s), ajouter 72 € par revue.
Cochez la (les) case(s) ci-contre(s) correspondante(s) à la (les) revue(s) de votre choix ▸

MES COORDONNÉES :
○ M ○ Mme ○ Mlle Année de naissance :
Nom : Prénom :
Société :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Port :
E-mail :
N° Siret :
Production principale :
Productions secondaires :

MODE DE PAIEMENT :
○ Chèque bancaire ou postal (à l'ordre de la Marne Agricole)
○ Veuillez me faire parvenir une facture.

* Offre valable du 26 août 2011 au 26 septembre 2011

Réussir Vigne 11 n°/an
Réussir Grandes Cultures 11 n°/an
Réussir Lait 11 n°/an
Réussir Fruits & Légumes 11 n°/an
Réussir Bovins viande 11 n°/an
Réussir Aviculture 10 n°/an
Réussir Porcs 11 n°/an
Pâtre 10 n°/an
La chèvre 6 n°/an

RÉUSSIR LA MARNE AGRICOLE
LA MARNE viticole
RÉUSSIR Direct affaires L'info éco de l'agriculture
RÉUSSIR à plus d'un titre

TOUTE REVUE SUPPLÉMENTAIRE POUR 72 €
(Cochez la ou les revues de votre choix)
Bulletin à renvoyer obligatoirement avec votre règlement à l'ordre de :
La Marne Agricole / Champagne Éditions
Service abonnement - 2 rue Léon Patoux - 51 664 REIMS Cedex 2
Pour tout renseignement :
Tél. 03 26 04 74 55 - Fax 03 26 04 74 94 - marnagri@fdsea51.fr

FOIRE DE CHALONS

ETRE SPECIALISTE DE L'AUTOGUIDAGE ÇA NE S'IMPROVISE PAS
Présent sur le stand FENDT H7
Martel
Votre interlocuteur RTK local
Julien Eckert
06 08 23 35 71
Plus de 6000 références toutes marques

AUTOMOBILE Des efforts pour diminuer la consommation des moteurs et un nouveau venu dans ce segment particulier des utilitaires tout-terrain : Volkswagen… L'évolution continue pour ces véhicules pas comme les autres.

Le pick-up, un utilitaire polyvalent et moins gourmand

Le pick-up n'est plus réservé aux grands espaces de l'ouest américain… À mi-chemin entre la fourgonnette et le 4X4, pouvant accueillir deux ou quatre passagers dans une cabine fermée avec un coffre ouvert, ce véhicule rencontre de plus en plus de succès.

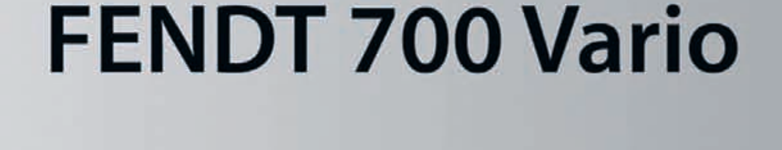
Caroline Caquot, de Mitsubishi, explique : «*Même si on assiste à une stabilisation du segment mid-pick-up en France, la croissance en 2011-2012 est toujours en perspective, avec un nouvel entrant sur le marché : Volkswagen. Et la compétition entre les différents acteurs (Toyota, Nissan, Mitsubishi, Isuzu, Ford-Mazda) est d'actualité*». La particularité du marché pick-up est d'être clairement orienté «*professionnels*» avec 50 % des ventes réalisées auprès des sociétés. Selon Grégory Neve, de Nissan, «*la clientèle visée est, à plus de 80 %, constituée de professionnels (métiers du bâtiment, activités nécessitant des capacités tout terrain ou du couple pour tracter…). Les clients sont intéressés par la très grande polyvalence qu'offrent les pick-up, ainsi que leurs avantages fiscaux.*»

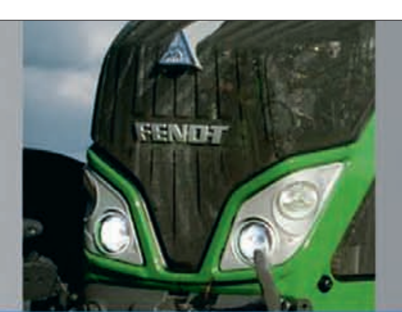
Et c'est tout logiquement que l'agriculture occupe une place de choix avec 35 % des ventes (dont 4 % d'exploitations forestières). On la retrouve juste après la construction (40 %). Les paysagistes représentent également 7 % des ventes de pick-up. Il est vrai que pour transporter des arbres et des arbustes, le pick-up est définitivement pratique avec sa benne ouverte et ses options ciblées «*pro*».

Volkswagen s'attaque au marché

Avec l'Amarok, présenté en mars 2011, Volkswagen s'attaque donc au marché du pick-up. La marque allemande n'a pas voulu «*choisir*» entre confort et performances. Les moteurs 2 litres TDI common rail qui équipent l'Amarok consomment «*seulement*» entre 7,3 et 7,9 litres pour 100 kilomètres. Ce pick-up se veut robuste. «*Beaucoup de technologies mises en œuvre sur l'Amarok sont utilisées pour la première fois dans le segment des pick-up de catégorie moyenne. Pour ne citer que quelques exemples : la suralimentation bi-turbo de la motorisation haut de gamme ou bien la traction 4x4 permanente 4Motion avec différentiel Torsen, l'une des trois possibilités d'entraînement du nouveau modèle*», indique la marque.

(suite en page 38)







Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus. La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.

720 Vario	200 Ch	147 kW
722 Vario	220 Ch	162 kW
724 Vario	240 Ch	176 kW

Puissance maximale ECE R24.

Ets. BOCART
ST-LUMIER-EN CHAMPAGNE
03.26.73.94.16

Ets. JAUJOU Hubert & Associés
BOURGOGNE
03.26.97.50.77

Ets. MARTEL
CONNANTRE 03.26.81.07.09
MONTMIRAIL 03.26.81.20.83

FENDT
Voir plus loin



FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

(suite de la page 37)

Sécurité et espace intérieur ne sont pas négligés pour autant. Le premier modèle de la gamme propose une double-cabine pouvant accueillir cinq adultes. Un autre modèle plus clairement orienté vers les professionnels avec une simple cabine deux places et une surface de chargement plus longue suivra. C'est le premier pick-up permettant de charger des europalettes transversalement.

Des moteurs plus économes

Un des reproches faits aux pick-up était leur moteur un peu trop gourmands. Tous les constructeurs ont donc fait des efforts dans ce sens. Cette année, par exemple, Mazda commercialise de nouveaux moteurs et de nouvelles transmissions plus économes : le «*Mazda SKY Concept*» présenté au salon automobile international d'Australie pour lancer la marque dans ce pays. Ces motorisations ont pour objectif de respecter l'engagement de la marque de diminuer les consommations de carburant des voitures de 30 % de 2008 à 2015. Aujourd'hui, le BT-50 affiche encore une consommation de 8,3 litres (simple cabine 4x2) et de 8,9 litres (double cabine 4x4) aux 100 km. Mais il permet, avec un couple maximum de 330 Nm disponible dès 1 800 tr/min, de tracter des charges allant jusqu'à 3 000 kg pour les versions 4x4. Le L200 de Mitsubishi consomme 8,1 l/100 km.
Le pick-up Logan 1,5 dCi de 85 n'affiche, quant à lui, qu'une consommation de 5,2 l/100 km pour des émissions de CO_2 limitées à 137 g/km. En revanche, ce pick-up «*low cost*» 2RM ne joue pas dans la même catégorie. Ses capacités de chargement, de traction et de franchissement le rapproche plus d'une fourgonnette que d'un pick-up.
De quoi se poser les bonnes questions sur l'usage que l'on souhaite faire d'un pick-up avant d'acheter.

Myriam Tricoci

NISSAN >

Plus de puissance et de confort pour le Navara

Nissan, avec plus de 18 % de part de marché pick-up est un acteur incontournable de ces véhicules. Il propose deux modèles : Navara et NP 3 000. Un nouveau Navara a été lancé en 2010. Ses principaux axes d'amélioration sont orientés vers plus de puissance, plus de confort et une consommation revue à la baisse. Le nouveau Navara 2,5 dci BVM 190 ch a une consommation mixte de 8,5 l/100 km, soit 15 % de baisse par rapport au modèle précédent tout en ayant une puissance en hausse de 11 %. Au niveau des automatismes, une version boîte automatique est maintenant disponible à la fois sur le moteur 2,5 dCi et sur le 3,0 V6 dCi. Autre amélioration, l'enrichissement du niveau de sécurité active et passive, y compris la disponibilité de l'ESP (Electronic Stability Program). Au niveau de la benne, l'espace de chargement est en tête de la catégorie avec une aire de 2,36 m2 pour le Double Cab et de 2,9 m2 pour le King Cab. Ces valeurs élevées sont, en partie, possibles grâce à l'architecture des trains roulants qui limite au minimum l'intrusion dans la benne des éléments de son train arrière. L'arrimage du chargement est également facilité par un dispositif unique dans la catégorie : le C-Channel. Ce système installé en usine intègre cinq rails (une cannelure de chaque côté du plancher de chargement plus une sur chacun des trois côtés de fixations du plateau de pick-up) dans lesquels prennent place des crochets de verrouillage amovibles et réglables, qui constituent des points d'ancrage sécurisés pour les sangles de maintien.


CP : Nissan

LOGAN PICK-UP >

Poids et prix légers

Le pick-up Logan de Dacia existe depuis 2008. Il se caractérise par son poids : léger (1,1 tonne quand on compte 1,8 tonne au minimum pour la concurrence en quatre-roues motrices). Il affiche aussi un prix léger (le moins cher des pick-up avec un prix de départ de 6 900 euros HT). Et une consommation de chameau. Le moteur 1,5 dci, disponible en 70 et 85 chevaux, consomme, respectivement en cycle mixte, 5,3 et 5,2 litres. C'est pourquoi ce pick-up conserve une part de marché stable depuis 2009 (20 %), même s'il n'est pas disponible en quatre roues motrices.
Même s'il est dérivé d'une plate-forme de voiture particulière, il offre une longueur de chargement raisonnable (1,8 m contre 2 en moyenne pour ses concurrents). Et une charge utile de 800 kg. Du coup, sa légèreté lui apporte plus de maniabilité, ce qui peut s'avérer intéressant sur des exploitations aux parcelles morcelées et à l'accès plus délicat. Autre point à prendre en compte : une garantie de trois ans ou 100 000 km. Un effort est aussi fait pour les accessoires, comme le hard-top qui permet de fermer la plate-forme arrière. La benne basculante est une nouvelle option offerte sur le pick-up Logan depuis janvier 2011.


CP : Dacia

MAZDA >

Un relooking pour un pick-up 5 places


CP : Mazda

Le pick-up BT-50 de Mazda est toujours décliné en trois types de cabine : deux, quatre ou cinq places. L'extérieur a également été relooké pour mieux séduire les clients particuliers. Mais la robustesse n'a pas, pour autant, été négligée. Le couple maximum de 330 Nm disponible dès 1 800 tr/min permet de tracter des charges allant jusqu'à 3 000 kg pour les versions quatre roues motrices et la consommation des moteurs baisse entre 8,2 et 8,9 litres pour 100 km en fonction des modèles. Le châssis a été renforcé pour une meilleure rigidité et une robustesse accrue. Les suspensions avant bénéficient d'amortisseurs de grand diamètre pour plus de confort. Les suspensions arrière ont également été renforcées avec des amortisseurs surdimensionnés et des ressorts à lames allongés pour augmenter la capacité de charge du plateau de 2,28 m de long et de 1,45 m de large. Au niveau des équipements, des crochets avec sangles sont montés sur le plateau ainsi que des butées de chargement réglables en hauteur pour fixer tous les objets d'une longueur supérieure à celle du plateau de chargement. Les côtés du plateau sont également pourvus de rainures de guidage permettant de faire coulisser des éléments de séparation et de créer ainsi deux zones de chargement à l'arrière.



Châlons-en-Champagne

vendredi 26 août au lundi 5 septembre

foire de CHÂLONS

©CHAMPAGNE CRÉATION - REIMS

Le RENDEZ-VOUS de l'agri-viticulture

+ de 750 exposants
+ de 200 000 visiteurs
+ de 5 hectares

CHAMPAGNE Nicolas Feuillatte

CA NORD EST

Retrouvez la liste de nos conférences sur www.foiredechalons.com

























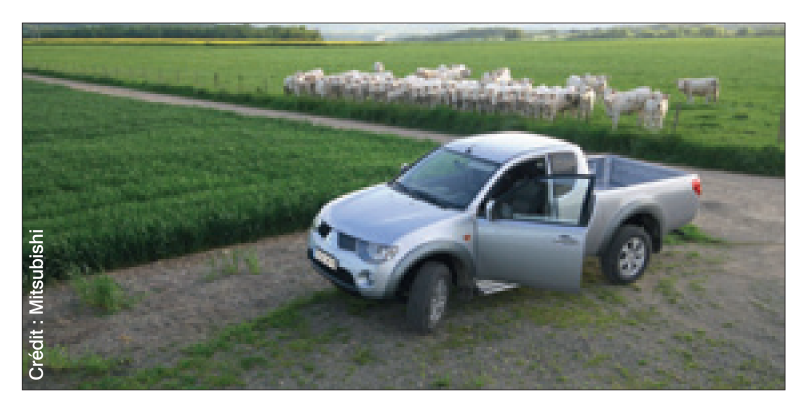



(suite de la page 38)

MITSUBISHI > Une gamme complète qui joue les classiques

Chez Mitsubishi, le pick-up comprend trois modèles L200 : Single Cab (deux portes et deux places), Club Cab (cabine profonde avec des strapontins à l'arrière) et Double Cab (quatre portes, cinq places). Deux motorisations de 2,5 litres offrant respectivement une puissance de 136 et 178 chevaux sont disponibles. Cette nouvelle motorisation réduit les bruits et les vibrations des premiers modèles et augmente les performances du véhicule de 29 % selon le constructeur. La gamme L200 Mitsubishi présente des consommations spécifiques très compétitives dans le segment, voire au niveau de celles constatées sur des voitures particulières et/ou SUV de même poids (8,1 l/100 km). Il faut d'ailleurs noter que le poids à vide du L200 Mitsubishi est l'un des plus légers du marché (de 1 770 à 1 890 kg), ce qui lui confère maniabilité et performance.

Autre nouveauté : les trois boîtes de vitesse avec blocage de différentiel qui offrent cinq rapports longs et courts et, selon l'option choisie, une fonction 4X4 non-permanent, 4X2 et/ou 4X4 permanent et une boîte automatique. Cette dernière, similaire à celle mise en œuvre sur le Pajero, apporte cinq rapports à commande électronique INVECS-II au conducteur, avec son *«mode séquentiel sport»*. Pour le constructeur, cinq ans après son lancement, la gamme est complète avec une grande capacité de chargement et de traction, ainsi que sur le plaisir de conduite (niveau des équipements de série, confort à bord de la cabine, rayon de braquage...). En effet, les systèmes automatiques se sont considérablement développés sur ces produits avec l'arrivée d'équipements de série sur la plupart des versions comme le contrôle de trajectoire et antipatinage et le volant multifonction avec commandes audio et régulateur de vitesse. Autres améliorations : la grille d'arrêt de charge et la barre de fixation extérieure à crochets (sur Double Cab Inform) ou encore une benne rehaussée de 5,7cm sur Club Cab.


Crédit : Mitsubishi

VOLKSWAGEN > Utilitaire, oui, mais haut de gamme

Volkswagen Utilitaires se lance dans le marché des pick-up avec l'Amarok. Il se positionne directement dans le haut de gamme avec des moteurs TDI qui consomment raisonnablement et émettent peu de CO_2 par rapport à leur poids (7,6 litres de diesel pour 100 kilomètres en version 2x4 et 200 g/km de CO2). Le 2,0 TDI doté de l'injection à rampe commune développe tout de même 120 kW / 163 ch et dispose d'une suralimentation régulée à deux niveaux via le bi-turbo, laquelle assure un couple de 400 newton-mètres dès 1 500 tr/min. Une boîte de six vitesses équipe les Amarok de série.

La transmission intégrale permanente rend la conduite plus confortable. Il profite des avantages du dynamisme de conduite qu'offre la transmission intégrale même sur les routes asphaltées. Son différentiel Torsen est une nouveauté dans cette catégorie. Il répartit les forces motrices selon un rapport de 40/60 entre l'essieu avant et l'essieu arrière et assure, par conséquent, un excellent dynamisme de conduite et une traction importante. Tous les types de traction disposent en plus d'un verrouillage électronique de différentiel, grâce à des interventions de freinage automatique. Ce système augmente la traction sur des surfaces de n'importe quel type. Par ailleurs, un verrouillage mécanique du différentiel est disponible pour l'essieu arrière, permettant des interventions très rudes.

La sécurité passive et active ne sont donc pas oubliées, tout comme le confort qui veut atteindre le niveau des véhicules particuliers. Volkswagen indique également que *«beaucoup de technologies qui ont été mises en œuvre sur l'Amarok sont utilisées pour la première fois dans le segment des pick-up de catégorie moyenne.»* De quoi aller voir ça de plus près.


Crédit : Volkswagen

Venez nous rendre visite sur notre stand à la Foire de Châlons
pour 10 jours d'offres exceptionnelles
Nouvel Hilux
Nouveau Design
Nouvelle motorisation 144 D4D
Nouveaux équipements !
CONDITIONS SPÉCIALES PROFESSIONNELS**
TVA Récupérable*
REY S.A.S
ZAC du Mont Michaud ST-MEMMIE - CHALONS - Tél. 03 26 70 41 13
TOYOTA
Photo non contractuelle
* Sauf version double cabine ** aux professionnels sur justificatif d'activité (K-Bis, etc.). Offre dans la limite des quantités disponibles

ANNONCES LEGALES

Louis Barthélémy
Forme et capital : SARL au capital de 72 000 euros
Siège : 1 rue des Côtelles
51200 Epernay
RCS : 381 382 399 REIMS

Il a été décidé du transfert du siège social à compter du : 08/08/2011
Ancien Siège Social : 1 rue des Côtelles 51200 Epernay
Nouveau Siège Social : 6 rue Jules Lobet 51160 Ay
Formalités au RCS de : Reims.

COMMUNE DE FAUX-VESIGNEUL
Enquête Publique sur le Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°5/2011 du 11 août 2011
Le Maire de Faux-Vésigneul a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU.
A cet effet, M. Jean LARDENOIS, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de Faux-Vésigneul du 09 septembre 2011 au 10 octobre 2011 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture le mardi de 11 heures à 12 heures et le jeudi de 18 heures à 19 heures.
Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Faux-Vésigneul, vendredi 09 septembre 2011, vendredi 23 septembre 2011, et lundi 10 octobre 2011 de 14 heures 30 à 16 heures 30.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur "Enquête publique sur la révision du PLU de Faux-Vésigneul" Mairie Voie de Vitry 51320 FAUX VESIGNEUL.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'il seront transmis au Maire.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Environnement Eau Préservation des Ressources
Cellule «Nature»
AVIS

L'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général du 14 juillet 2011, délivré au syndicat intercommunal de gestion forestière de la Charmoise, autorise les travaux de desserte forestière, sur le territoires des communes de MAILLY-CHAMPAGNE, VERZENAY et VERZY. Toute personne intéressée pourra prendre connaissance dudit arrêté, soit à la mairie de VERZY, soit à la direction départementale des territoires.

Pour le préfet
et la chef de cellule
André MERTZ.

Mes NAFZIGER-LAMBRÉ
et CAVALIERE
Notaires associés
32, rue Carnot - 54800 JARNY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Jérôme CAVALIERE, le 16 Août 2011
Il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI COUDUN
Forme : Société civile,
Capital : 600 Eur uniquement en numéraire, entièrement libéré,
Siège : 51490 BEINE-NAUROY, 1 Rue de Pontfaverger,
Objet social : La propriété, la jouissance et l'administration de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis.
Gérant : M. Dominique LECLERCQ, demeurant à 60200 COMPIEGNE, 20 Avenue de la Division Leclerc,
Cession de parts : clause d'agrément pour les cessions à des personnes autres qu'associés,
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,
Immatriculation : au RCS REIMS.

Pour avis :
Me CAVALIERE

Rectificatif annonce légale parue dans la Marne Agricole du 19/08/2011 n° 2972 : Sarl Auto Ecole du Campus, il fallait lire pour le capital 2 000 € au lieu de 1 000 €.

WP FRANCE 1
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 9 rue André Pingat
51100 REIMS
518 822 093
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

A Aux termes d'une décision en date du 1er août 2011, le siège social de la société WP France 1 a été transféré du 9 rue André Pingat 51100 REIMS au 15 rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX, et ce à compter du 1er août 2011.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre.

EARL «des TILLEULS»
Capital social : 7 900 €
Siège social :
51600 LAVAL SUR TOURBE
RCS Châlons en Champagne
432 270 601

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2011, l'associé unique a constaté le départ de M. Benoît FOURAUX de la gérance pour cause de décès à compter du 10 mai 2010.

Pour avis,
La gérance.

PRÉFET DE LA MARNE
Direction Départementale des territoires
Service Environnement,
Eau, Préservation des Ressources
Cellule ICPE -Déchets - Energie

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement de surface présentée par la société CAMPA sur le territoire de la commune de Fismes

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du 13 septembre au 14 octobre 2011, par arrêté préfectoral n° 2011 EP 102 IC, sur la demande présentée par la société CAMPA, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de traitement de surface sur le territoire de la commune de Fismes Lieu-dit « Route de Soissons ».
Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant une étude d'impact, relatifs à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé à la mairie de la commune de Fismes, aux heures habituelles d'ouverture au public.
Monsieur Bruno HERRMANN, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, siégera afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :
les mardi 13 septembre 2011 de 16 H 00 à 18 H 00, mardi 20 septembre 2011 de 16 H 00 à 18 H 00, mardi 27 septembre 2011 de 16 H 00 à 18 H 00, mardi 4 octobre 2011 de 16 H 00 à 18 H 00 et vendredi 14 octobre 2011 de 16 H 00 à 18 H 00 à la mairie de Fismes
Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à cette demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement de surface sur le territoire de la commune de Fismes. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de M. Francis STUTZINGER, personne responsable du projet de la société CAMPA Route de Soissons 51170 FISMES ou à la Direction Départementale des Territoires, SEEPR – Cellule ICPE Déchets Énergie, 40 Boulevard Anatole France - BP 60554 - 51000 Châlons-en-Champagne.

Pour le Préfet
La Chef du Service Environnement, Eau, Préservation des Ressources.
Évelyne GRIMONT

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU FENEUIL-COPPEE
Société civile au capital social variable de 96 500,23 €
Siège social : 2 rue des Godats
51500 CHAMERY
351 672 076 R.C.S. REIMS
AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 16 août 2011, les associés ont décidé que le siège social du GAEC FENEUIL-COPPEE, initialement fixé 2 rue des Godats - 51500 CHAMERY, sera transféré 9 rue des Prés Eloys - 51500 CHAMERY.

La gérance.

LE TREFLE
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 144 600 euros
Siège : 38 rue de Sezanne
51260 ANGLURE
447 538 166 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/07/2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric MARTIN, demeurant 6 rue de la Galerne à ASNIERES LES DIJON 21380, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 38 rue de Sezanne 51260 ANGLURE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis,
le liquidateur.

SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE DE CUCHERY
N° d'AGREMENT DDA : 51.203
780.378.964 RCS REIMS

Aux termes du procès verbal de délibérations en date du 5 Juillet 2011, le Conseil d'Administration a procédé aux modifications suivantes :
Pouvoirs financiers
Ancienne mention :
Monsieur le Président rappelle que les pouvoirs financiers étaient attribués à Messieurs THEVENIN Michel, Président et CHEVRY Clément, Vice Président.
Nouvelle mention :
Après discussion, le Conseil décide de renouveler les pouvoirs de Messieurs CHEVRY Clément, Président et THEVENIN Michel, Vice Président
Modification Article 6 - Alinéa 2 des statuts
Le Conseil d'Administration constate que :
- les Statuts de la Coopérative font état d'un siège social en la Mairie - Place de la Mairie à CUCHERY (MARNE).
- l'adresse de la Coopérative est au, 4, Route de Belval 51480 CUCHERY
Conformément à l'article 6 - alinéa 2 des statuts, le Conseil décide que le siège social de la coopérative est situé au : 4, Route de Belval 51480 CUCHERY.
Le Conseil d'Administration décide que les statuts seront modifiés afin de prendre en compte ce changement.
Le susdit procès verbal sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis,
Le Conseil d'Administration.

SCI DU VOCELEY
Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 3 rue de Sezanne
51260 ANGLURE
444 396 774 RCS REIMS
AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 25/07/2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 3 rue de Sezanne, 51260 ANGLURE au 4 bis rue Berthelot à LONGVIC 21600 à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis,
la gérance.

Annonces légales par e-mail
Il suffit d'envoyer votre fichier Word à cette adresse :
marnagri@fdsea51.fr

DIRECTIVES NITRATES Cet automne, le taux de couverture obligatoire des sols dans la Marne passe à 90 %. Quelques rappels concernant cette obligation…

Couverture du sol en automne

Cet automne, le taux de couverture obligatoire de la SAU, surface agricole utile, dans la Marne devra être de 90 %. La SAU comprend toutes les surfaces de la déclaration Pac (y compris les prairies) à l'exception de la vigne.

Rappel des couvertures des sols acceptées

- les cultures d'hiver
- les surfaces en cultures intermédiaires pièges à nitrates (Cipan)
- les prairies
- les couverts en gel
- les cultures pluriannuelles en place (luzerne, graminées porte-graine…)
- les surfaces emblavées en maïs grain, sorgho, tournesol (sous réserve de broyer fin les résidus de cultures et de les enfouir superficiellement), betterave et pomme de terre fécule et suivies d'une culture de printemps

Tant que le pourcentage de couverture n'est pas atteint et qu'il existe des parcelles où il n'y a pas d'infaisabilité technique pouvant prétendre à une dérogation à l'implantation de Cipan, alors une Cipan doit obligatoirement être implantée.

Gestion des cultures intermédiaires pièges à nitrates

Les cultures intermédiaires devront être implantées avant le 10 septembre et pourront être détruites au plus tôt 2 mois après la date de semis.
Cette destruction sera exclusivement mécanique. Toutefois, une destruction chimique est tolérée aux doses homologuées dans le cas de situations objectivement motivées et inscrites par l'exploitant sur son cahier d'enregistrement

Liste des cultures acceptées en tant que Cipan :
Avoine, caméline, colza, graminées porte graine, lin, millet, moutarde, navette, phacélie, radis, ray-grass, sainfoin, sarrasin, seigle, sorgho et le tournesol.

Les légumineuses suivantes, fenugrec, féverole, gesse, pois, trèfle et vesce, sont autorisées à deux conditions :
- uniquement en mélange (<à 50 % en nombre de graines) avec une Cipan de la liste ci-dessus,
- il n'y a pas d'apport d'effluents organiques (fumier, lisier, fientes, vinasse…) avant et sur cette culture intermédiaire.

Dans le cas de parcelles engagées en agriculture biologique, l'implantation de Cipan à base uniquement de légumineuses est autorisée sous réserve que leur destruction n'intervienne qu'au printemps.

Épandage d'effluents organiques à l'automne avant une culture de printemps

Pour tout épandage d'effluents organiques effectués en été et en automne avant l'implantation d'une culture de printemps, il est obligatoire d'implanter une culture intermédiaire.
Ainsi, vous êtes tenu dans tous les cas d'implanter une CIPAN si, avant une culture de printemps, vous apportez du fumier en juillet-août ou du lisier entre juillet et octobre.
Pour plus d'informations, consulter le site de la Chambre d'Agriculture, rubrique « Fertilisation/Effluents Cultures intermédiaires: un taux de couverture automnale des sols obligatoire » : http://www.marne.chambagri.fr/

Pense-bête à l'automne avant une culture de printemps

La saison culturale vient de se terminer, n'oubliez pas de reporter dans votre cahier d'enregistrement parcellaire les dates de récolte et les rendements réalisés.



Contact : Émeline Samy
Chargée d'études environnement, Chambre d'agriculture de la Marne

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

ORGANISATION Factures de téléphone, livret de famille, diplômes, carnet de santé… Les papiers ne manquent pas et les occasions de les égarer non plus.

Quand Internet propose un coffre-fort, faut-il fuir ou foncer ?

Que celui qui n'a jamais cherché plus de 5 minutes une facture du téléphone ou son livret de famille lève la main… Trier et bien archiver les documents administratifs relève plus souvent de la corvée que de la partie de plaisir. Du coup, on voit fleurir sur Internet des coffres-forts virtuels qui se proposent de stocker les données importantes sur des sites sécurisés.

Comment ça marche

De nombreux sites spécialisés proposent d'archiver ces données de manière sécurisée. En règle générale, ils donnent droit à un espace de stockage virtuel que l'on peut consulter d'ordinateurs différents dès lors que l'on est en possession de ses codes d'accès sécurisés. Pour les services gratuits, on a, en principe, une limite de stockage (au-delà de 500 Mo, le service devient payant sur Bubble, par exemple)… Et un service un peu moins sophistiqué (à La Poste, par exemple, on créé soi-même ses rubriques de classement). Pour utiliser le service, il faut s'inscrire et laisser son e-mail pour recevoir un code personnel puis générer son mot de passe. Il faut savoir que le cryptage des données, même s'il est bien fait, n'est jamais indestructible. Il faut donc être particulièrement vigilant quand on défini son mot de passe (mieux vaut éviter sa date de naissance, les huit premiers chiffres du clavier ou son prénom). Ensuite, on pourra laisser sur son espace personnel les documents importants qui auront été préalablement scanné. Certains sites payants proposent de numériser les documents que leurs clients leur envoient par fax ou par courrier classique. D'autres offrent de récupérer automatiquement les factures électroniques de l'ordinateur usuel du clients pour les classer directement. Ces services, bien sûr, sont facturés. Cela peut aller d'un euro par mois et par giga octet de stockage pour les clients du Crédit Mutuel à 8,50 euros pour un pack famille chez myarchivebox comprenant un espace de stockage illimité et la numérisation de 300 documents.



Crédit : M. Tricoci

Ranger et stocker ses papiers et documents domestiques dans un coffre fort virtuel ? Une idée à considérer.

Des avantages réels ?

Pour les factures et les déclarations déjà dématérialisées, cela économise du temps et du papier. Une solution choisie par de nombreuses entreprises qui réduisent ainsi leurs coûts. Les consommateurs sont fortement incités à recevoir leur facture de téléphone, de gaz ou d'électricité par mail… Et les banques préconisent les relevés de banques virtuels pour limiter les envois papiers mensuels. Les impôts aussi ont une solution tout électronique.
Le coffre-fort virtuel peut aussi être une assurance supplémentaire. En plus des versions papiers soigneusement archivées à la maison, on a une sauvegarde supplémentaire sur un serveur extérieur que l'on pourra retrouver après un sinistre. C'est le pendant électronique du coffre à la banque. Les banques ne s'y sont d'ailleurs pas trompées puisqu'elles proposent, elles aussi ces solutions virtuelles, mais de manière payante. Néanmoins, la solution virtuelle n'est pas sûre à 100 %. Il peut arriver -rarement certes- que le serveur lâche et que les données soient perdues. Ou qu'il fasse l'objet d'un piratage et que les données soient détournées. Mais il peut arriver la même chose chez soi (incendie, inondation ou cambriolage).
Par contre, on peut trouver un avantage supplémentaire au coffre fort virtuel. Si l'on utilise un smartphone, les données sont accessibles partout où le réseau passe et la facture de téléphone indispensable pour changer d'abonnement est toujours sous la main. Ou encore, si on doit donner une copie du livret de famille au fils parti faire ses études à l'autre bout du pays, on peut lui envoyer d'un coup de mail. Et il peut même, selon le site choisi, le récupérer dans un dossier partagé pour toute la famille. De quoi voir son ordinateur et sa paperasse d'un autre œil… Sans oublier de garder aussi un CD de sauvegarde des données stockées. On est jamais trop prudent.

Myriam Tricoci

DATE DE PÉREMPTION

■ **Une indemnisation de sinistre doit être conservée durant 10 ans.Idem pour le dossier de prêt immobilier (à partir du règlement de la dernière échéance). Le délai passe à 5 ans pour les cotisations d'assurance-vie, les talons de chéquiers, les relevés de compte, les contrats de bail (la durée court après la fin du contrat de location). Même chose pour les états des lieux et les factures d'électricité et de gaz. Les déclarations d'impôts sur le revenu (et les justificatifs en cas de réduction d'impôts) sont à conserver 3 ans après l'année qui suit l'année d'imposition.**

Coin cuisine

Pourpier et œufs farcis

(pour 2 personnes)



Crédit : D.R.

Ingrédients

- 3 œufs,
- 5 ou 6 filets d'anchois à l'huile d'olive,
- 15 centilitres de lait,
- 80 grammes de pain de mie ou de mie de pain,
- 1 ou 2 gousses d'ail,
- Persil frais,
- 50 grammes de pourpier (feuilles et courts tronçons tendres),
- Chapelure fine,
- Huile ou beurre.

Réalisation

Faire durcir les œufs. Les écaler, les couper en deux, en ôter les jaunes et réserver les blancs.

Faire chauffer le lait et y faire tremper le pain.

Mixer l'ail, le pain avec le lait, les filets d'anchois et les jaunes d'oeufs.

Garnir les blancs d'oeufs évidés avec cette farce et réserver sur une assiette.

Huiler les deux plats allant au four. Couvrir le fond avec le reste de farce et répartir le pourpier dessus. Il doit former une bonne couche épaisse.

Poser trois demi-œufs les uns contre les autres dans chacun des plats. Recouvrir de chapelure fine et arroser d'un filet d'huile ou de copeaux de beurre.

Passer au four pendant 10 minutes à 180-200 °.

Cette recette est extraite du livre « Cueillir et cuisiner les plantes sauvages » de Mireille Sicard aux éditions Édisud.

Vient de paraître

Bien manger

Sous la houlette de Jacqueline Galante, voici un nouveau venu dans la galaxie des magazines consacrés à la cuisine.

Un de plus ? Non, pas du tout : « *Bien manger, la santé à table* » se révèle très original dans sa conception même. L'organisation des rubriques s'articule autour de cette notion de bien manger en l'appliquant à chacune des grandes questions qui en général s'opposent à ce concept. Pour chaque étape d'un repas classique (entrée, plat, dessert), des recettes sont proposées pour pourvoir surveiller son cholestérol, ses artères, son poids et son diabète. Toutes les recettes contenues dans ce bimestriel sont élaborées et réalisées par des nutritionnistes. Chaque rubrique est précédée d'un article ou deux qui rappellent les fondamentaux du triptyque manger/plaisir/santé. Même les sandwichs ont droit à quelques pages dédiées. Le prochain numéro de « *Bien manger* » sortira en kiosque et en librairie en septembre.



3,50 euros
(prix de lancement)

Thierry Michel

MAGAZINE

Fruit préféré de Louis XIV, la pêche s'est enrichie de nouvelles variétés plus gustatives, plus résistantes. Son histoire retrace l'évolution du goût alimentaire et des habitudes de consommation.

Un conservatoire pour la pêche

Les conservatoires de fruits rares fleurissent un peu partout en France, conservatoire de particuliers, associatifs ou d'état. Pour tous ces acteurs, c'est un bon moyen de préserver la biodiversité et de retracer les grandes étapes de certaines variétés. Dans la vallée du Rhône, qui a été au début du XXe siècle, la première région productive de pêches, à Châteauneuf sur Isère, Gérard Roch, à la tête d'une exploitation de 62 ha *«le Clos Fougère»*, a une passion: les fruits rares et anciens. Il a recherché pendant deux ans des variétés anciennes de pêches en partenariat avec le conservatoire de Porquerolles, la Chambre d'agriculture de la Drôme, des agriculteurs de la Vallée du Rhône pour créer, en 2009, un conservatoire unique de 110 variétés de pêches anciennes.

Le verger, d'une surface de 50 ares, est un site d'observation et un outil pédagogique pour de nombreux visiteurs scolaires et adultes qui visitent le verger pendant la floraison ou à la demande notamment pendant deux grands temps forts: *«les rendez-vous au jardin»* au mois de juin et les journées du patrimoine en septembre. Intarissable sur l'histoire de la pêche, Gérard Roch a rassemblé des anecdotes et beaucoup de documentation sur ce fruit importé de chine via la Perse par les voyageurs grecs et Romains au 1er siècle de notre aire: *«L'appellation pêche provient du nom latin prunus persica, qui rappelle la Perse. Depuis l'importation de la pêche au 1er siècle de notre aire, la pêche a connu des soubresauts, des regains d'intérêt par une élite sociale jusqu'à la cour du Roi Louis XIV où elle était considérée comme un produit de luxe. Elle connaît aujourd'hui une démocratisation à l'extrême»*.



Crédit : P.P. Berger

Gérard Roch a créé un conservatoire unique, comprenant 10 variétés de pêches. Le lieu permet de découvrir toute l'histoire de ce fruit d'origine chinoise.

L'histoire mouvementée de la pêche

Quatre grandes étapes résument l'histoire de la pêche en France: le Moyen âge, aux XVe et XVIe siècles, l'époque phare où elle est à son apogée dans la cour du Roi Louis XIV et le XIXe siècle. *«Chaque époque possédait ses variétés propres, typiques. On peut ainsi retracer l'histoire du goût des français à partir de ces variétés. L'histoire variétale a en quelque sorte anticipé ou suivi l'évolution des goûts alimentaires»*, explique Gérard Roch. Un peu d'histoire. Au Moyen âge, les monastères et les abbayes jouent un rôle capital dans l'entretien des variétés existantes. Les moines possèdent leurs propres vergers et cultivent des variétés endémiques de certaines régions. Aux XVe et XVIe siècles, la petite et moyenne noblesse prend le relais des moines. Chaque château possédait son verger de pêchers. C'est une période qui relance la préservation des variétés et la consommation de la pêche. L'époque phare est sans conteste celle du XVIIe et XVIIIe siècles sous la période du Roi Soleil. Le roi Louis XIV était un fin gourmet et une force de la nature. Il aimait les fruits. La pêche était un de ses fruits préférés. Il en fit cultiver trente-trois variétés différentes dans son jardin fruitier à Versailles. Il en consommait beaucoup à table. Le jardinier du Roi, le très célèbre agronome, Jean-Baptiste La Quintinie, qui fut le créateur du potager du Roi à Versailles, a redonné une notoriété à ce fruit. Il a apporté une meilleure connaissance de chaque variété. À cette époque, La Quintinie rassemble toutes les variétés de pêches dignes d'intérêt dans le jardin du Roi dont le célèbre *«Téton de Vénus»*. Il met en place une classification des variétés. La passion du Roi pour la pêche a eu des retombées sur le royaume. Chaque région possédait des appellations différentes et parfois approximatives de chaque variété. Au XIXe siècle, la grande bourgeoisie, les grands fermiers dans leur domaine sélectionnent de nouvelles variétés par semis de hasard, à Paris, à Lyon et dans la vallée du Rhône. *«Ils ont fait redémarrer la sélection variétale grâce au semis de hasard à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. La pêche «grosse mignonne»*, vieille variété du XVIIIe siècle connaît un gros succès au XIXe siècle grâce à son goût unique et *«l'incomparable Guilloux» de la vallée du Rhône (deux variétés présentes dans le conservatoire) est servie sur toutes les tables au début du XXe siècle»*, explique Gérard Roch.

Pêche, un fruit chinois

La pêche est originaire de la Chine méridionale et du Tibet où on la cultive depuis 5 000 ans. Dans la mythologie chinoise, la pêche est symbole d'immortalité et de féminité. Est-ce de là que proviennent les expressions «*avoir la pêche*», «*une pêche d'enfer*», «*une peau de pêche*».

Des variétés rares aux sanguines

Le pêcher du conservatoire le plus visité est la variété *«neige»* dont les fleurs ont la particularité d'être *«blanches comme neige»* à la période de la floraison. La variété *«neige»* produit des pêches à la couleur classique. Le verger possède une collection de pêchers de vigne (7 à 8 pêchers), issus de semis de hasard qui se transmettent de proches en proches. Il possède 5 à 6 variétés de sanguines sur la centaine recensée en France. Ce sont les variétés les plus résistantes. Le conservatoire réserve quelques surprises. Au détour d'une allée, on remarque une collection de variétés baptisées *«Madame Girerd» «Madame Girard»*. Des noms de vieilles familles de la vallée du Rhône et de la région lyonnaise qui ont créé, au cours du XIXe siècle, leur propre variété de pêches. C'était une époque où l'on travaillait à l'amélioration de l'espèce variétale. Depuis l'apparition de nouvelles variétés notamment américaines, après la seconde guerre mondiale la préservation des variétés anciennes est à l'ordre du jour. Question de biodiversité et de mémoire culturelle.

Pierre-Louis Berger

L'AVENIR DE LA PECHE EN QUESTION

La pêche française a-t-elle encore un avenir ? La concurrence exacerbée notamment de la pêche espagnole, l'émergence de nouveaux fruits, inquiètent les producteurs de pêches français qui craignent une réduction continue des vergers. Certains producteurs sont un peu plus alarmiste. Gérard Roch, exploitant 22 ha de pêchers dans la vallée du Rhône reconnaît volontiers que cette production est confrontée à un problème de coût de revient élevé.
Il craint une disparition progressive de la pêche française : *«La pêche va retourner à ses origines. Elle va redevenir un fruit d'élite, haut de gamme, réservé à classe plus fortunée car son coût va devenir de plus en plus élevé. La pêche est un fruit qui nécessite du temps pour être mangé. Son rival, l'abricot, est plus petit et se consomme vite»*.

P. L. B.

RECETTE

Confiture de figues aux pêches de vigne



Crédit : P.P. Berger

Les recettes à base de pêches sont multiples et diverses : pêche melba, compote de pêches, tarte aux pêches et aux noix, magret de canard aux pêches, pêches Cardinal, melon aux pêches et aux framboises.
Recette de confiture de figues aux pêches de vigne : 600 g de figues, 1 kg de pêches de vigne, 2 citrons non traités, 1 kg de sucre cristallisé, 1 pincée de cannelle en poudre.
- La veille, on lave les figues, on les équeute et on les détaille en 8. On pèle les pêches après les avoir ébouillantées et on les découpe en 8 également en retirant les noyaux. On nettoie ensuite le citron et on extrait le jus. On conserve les deux moitiés.
- On place tous les fruits avec le sucre, le jus et la chair des citrons dans un saladier.
On mélange bien puis on laisse reposer à couvert une nuit.
- Le lendemain, on retire les fruits et on place le jus dans la bassine à confiture. On fait bouillir en écumant bien. On porte à 110 °C (petite perlé)
- On incorpore alors les pêches, les figues et la cannelle. On fait bouillir à nouveau en écumant et on laisse le sirop épaissir une dizaine de minutes à grand feu.
- Une fois la cuisson vérifiée, on répartit le mélange dans les pots.

PROGRAMME TV

soirées télé du 26 août au 1er septembre

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
TF1	20 h 45 : Les experts : Miami Série américaine 22 h 20 : Secret story Divertissement par B. Castaldi 00 h 10 : Secret story, l'after	20 h 45 : Qui veut gagner des millions ? Jeu 23 h 10 : New York, section criminelle Série américaine 01 h 45 : Formule 1	20 h 45 : Pirates des Caraïbes, jusqu'au bout du monde Film d'aventures 23 h 40 : L'échange Thriller américain	20 h 45 : Joséphine, ange gardien Comédie dramatique 22 h 40 : New York, unité spéciale Série américaine 01 h 55 : Sept à huit	20 h 45 : Les experts : Manhattan Série américaine 23 h 10 : Baby boom Série documentaire "Devenir père" 00 h 35 : Premier amour	20 h 45 : Mentalist Série américaine "Basses vengeances" "Belle famille" "Magie rouge et noire" 23 h 05 : Fringe Série américaine	20 h 45 : Masterchef Divertissement par C. Rousseau 23 h 15 : Masterchef se met à table Divertissement
France 2	20 h 35 : Le plus grand cabaret du monde Divertissement par P. Sébastien 22 h 45 : Le kangourou Théâtre 00 h 40 : Dans quelle éta-gère	20 h 35 : "Iles" étaient une fois en chansons Divertissement 22 h 50 : On n'est pas couché Magazine par L. Ruquier 01 h 25 : Secrets d'histoire Magazine	20 h 35 : Band of brothers, l'enfer du Pacifique Série américaine 23 h 05 : Apocalypse Série documentaire française 00 h 55 : Journal de la nuit	20 h 35 : Private practice Série américaine 23 h 25 : Collision Drame américain 01 h 10 : Expression directe 01 h 15 : Dans quelle éta-gère 01 h 20 : Journal de la nuit	20 h 35 : Secrets d'histoire Magazine par S. Bern 22 h 20 : Les dents de la mer Suspense américain 00 h 20 : Dans quelle éta-gère 00 h 25 : Journal de la nuit 00 h 40 : Edison	20 h 35 : Une ombre derrière la porte Téléfilm français 22 h 05 : Faites entrer l'accusé Magazine par Ch. Hondelatte 23 h 40 : Dans quelle éta-gère	20 h 35 : C'est plus que des vacances ! Magazine par A. Vahramian 22 h 35 : Une génération sur la route Magazine de G. Culand
France 3	20 h 35 : Un été en France Série documentaire 22 h 30 : Soir 3 23 h 00 : Des femmes enchaînées, des femmes déchaînées Documentaire français	20 h 35 : Famille d'accueil Série française 22 h 20 : Adresse inconnue 23 h 20 : Soir 3 23 h 45 : Dogora, la symphonie des mots qui chantent	20 h 35 : Les nuits interceltiques, le grand spectacle Spectacle Par T. Young et C. Guyomard 22 h 25 : Nolwenn Leroy Concert	20 h 35 : La grande soirée Abba Divertissement par L. Boyer 22 h 45 : Soir 3 23 h 15 : Le marché du rein Documentaire français 00 h 25 : Amours propres	20 h 35 : Cet été-là Téléfilm français 22 h 10 : Soir 3 22 h 40 : Mes vacances au club Série documentaire (8/8) 23 h 35 : Qui vient camper ?	20 h 35 : Football Coupe de la Ligue 16e de finale, en direct 23 h 20 : Soir 3 23 h 50 : Profession : imitateurs Documentaire	20 h 35 : Olé Comédie française 22 h 20 : Soir 3 22 h 50 : La dernière cible Film américain 00 h 15 : Le match des experts
France 4	20 h 35 : Lasko, le protecteur Série allemande "Péchés mortels" - "Double jeu" - "Frères ennemis" - "L'arbre de la providence" - "La légende de sainte Livia" 00 h 20 : Judo : championnats du monde	20 h 35 : La belle et le pirate Téléfilm avec C. Keim 23 h 40 : Judo : championnats du monde 00 h 05 : Docteur Who 00 h 05 : La rue Kétanou : Les francofolies de La Rochelle 2009	20 h 35 : Il était une fois dans l'Ouest Western de S. Leone 23 h 20 : Mon nom est Personne Western franco-italien 01 h 15 : Heroes Série	20 h 35 : Saint-Jacques... La Mecque Comédie française 22 h 20 : Vos chanteurs préférés Divertissement 00 h 25 : La route du rire	20 h 35 : Football Coupe de la ligue - 16e de finale 22 h 30 : Ruquier, Gregorio et ceux qui ont bien voulu venir ce soir Spectacle 00 h 30 : Mon Taratata à moi Divertissement par Nagui	20 h 40 : Les humoristes font leur show Divertissement par A.-G. Riccio 23 h 40 : Hellfest, le métal expliqué à ma mère 00 h 40 : Vos chanteurs préférés	20 h 35 : FBI : portés disparus Série américaine 22 h 45 : Heroes Série américaine 00 h 10 : Lasko, le protecteur Série. Deux épisodes
France 5	20 h 35 : Un film, une histoire Série documentaire "Gladiator" 21 h 25 : Empreintes Série documentaire 22 h 15 : Expression directe	20 h 35 : Échappées belles Magazine par S. Jovillard 21 h 35 : Traditions et saveurs Série documentaire 22 h 30 : Cold case, enquêtes dans le passé	20 h 35 : Iles, des paradis menacés Documentaire britannique 22 h 00 : Une maison, un écrivain Série documentaire 22 h 25 : Dangers dans le ciel	20 h 35 : Dangers dans le ciel Série documentaire 21 h 30 : Histoire de l'Amérique Série documentaire. "La Seconde guerre mondiale"	20 h 35 : Sale temps pour la planète ! Série documentaire "Tunisie, le climat au pouvoir" 21 h 30 : Vu sur Terre Série documentaire "L'Ouest américain"	20 h 35 : La maison France 5 Magazine par S. Thebaut 21 h 20 : Silence, ça pousse ! Magazine par N. Bréham et S. Marie 22 h 10 : C'est notre affaire 22 h 40 : C dans l'air	20 h 35 : La grande librairie Magazine par F. Busnel 21 h 40 : Thierry Marx, un chef sans frontière 22 h 35 : C dans l'air 23 h 40 : Histoire de l'Amérique
M6	20 h 45 : NCIS : enquêtes spéciales Série américaine 00 h 00 : Sons of anarchy Série américaine 01 h 25 : Scrubs Série	20 h 45 : FBI : duo très spécial Série américaine 23 h 55 : Supernatural Série américaine 02 h 25 : 100 % poker 03 h 15 : Les nuits de M6	20 h 45 : Capital : les inédits de l'été Magazine par T. Sotto 23 h 00 : Grandes énigmes criminelles Magazine par N. Renoux	20 h 45 : L'amour est dans le pré Magazine par K. Le Marchand 22 h 40 : Nouveau look pour une nouvelle vie Magazine 23 h 55 : Belle toute nue	20 h 45 : Bones Série. Saison 3 01 h 00 : La loi de Canterbury Série américaine "Les petites filles modèles" 01 h 50 : Les nuits de M6	20 h 45 : Zone interdite : les inédits de l'été Magazine par M. Theuriau 23 h 00 : L'été d'Enquête exclusive Magazine 01 h 25 : Prison break	20 h 45 : Le petit Nicolas Comédie française 22 h 30 : Un an à l'internat qui peut changer leur vie Documentaire 00 h 40 : Les fils du vent Film d'action
arte	20 h 40 : La prof Téléfilm allemand 22 h 10 : Orages magnétiques Documentaire 23 h 00 : Retour en Normandie	20 h 40 : Le supervolcan de Toba Documentaire américain 21 h 30 : Expédition extrême aux origines de l'humanité Documentaire	20 h 40 : Comment voler un million de dollars Film américain 22 h 40 : Les authentiques fausses têtes de Modigliani 23 h 35 : Mon père, cet assassin	20 h 40 : Le chef de gare Comédie dramatique 22 h 05 : Deux années avec Alfred Brendel et Kit Armstrong Documentaire 23 h 05 : Sous le signe du voile	20 h 40 : My blueberry nights Comédie dramatique 22 h 15 : Minijupe, tout court ! Documentaire belge 23 h 05 : Kylie Minogue : X2008 live in London	20 h 40 : Les routes de la terreur Documentaire français 21 h 55 : Napola, les écoles d'élite du IIIe Reich 22 h 50 : Le dessous des cartes	20 h 40 : Le fils de l'épicier Comédie dramatique 22 h 15 : Welcome to the eighties Série documentaire 23 h 10 : Tracks
Direct 8	20 h 40 : Plus si affinités Spectacle 22 h 40 : The big bêtisier Divertissement 00 h 10 : Morandini ! 01 h 20 : Mon incroyable his-toire	20 h 40 : Franck Keller Série policière française "Passé par les armes" "Vincent, l'innocence même" "Secrets d'ados" 01 h 40 : Mon incroyable histoire	20 h 40 : L'hôtel de la Plage Film français 22 h 30 : À nous les garçons ! Comédie française 00 h 20 : À chacun son histoire... Magazine	20 h 40 : Quartier général Magazine par A. de Malleray 00 h 15 : Morandini ! Magazine 01 h 25 : C'est arrivé sur la 8 01 h 50 : Titoff au Casino de Paris	20 h 40 : Père et fils Comédie franco-canadienne 22 h 20 : J'invente rien Comédie romantique 00 h 10 : Morandini ! 01 h 20 : C'est arrivé sur la 8	20 h 40 : Les démolisseurs de l'extrême Magazine par L. Rosso "Dislocation du pont de San Francisco" 00 h 30 : Morandini ! 01 h 45 : La minute de vérité	20 h 40 : À chacun son histoire... Magazine "Tous au camping" 00 h 10 : Morandini ! Magazine
W9	20 h 40 : Enquête d'action Magazine par M.-A. Casalta "Transports aériens : les flics du ciel mènent l'enquête" "Douanes : la chasse aux nouveaux trafics" 00 h 15 : Relooking extrême	20 h 40 : Carrément 80 Divertissement par A. Devoise 23 h 50 : Le meilleur des tubes Divertissement "Spécial années 1980"	20 h 40 : La maison assassinée Drame français 22 h 40 : Le couloir des désirs Téléfilm érotique	20 h 40 : Astérix et le coup du menhir Film d'animation 22 h 00 : Astérix chez les Bretons Film d'animation 23 h 35 : Le meilleur des tubes	20 h 40 : Crocodile Dundee 3 Comédie australo-américaine 22 h 20 : Animaux tueurs : quand les prédateurs attaquent Série documentaire	20 h 40 : À vendre, à acheter Magazine 00 h 00 : Cauchemar en cuisine	20 h 40 : Vies croisées Magazine par F. Bollaert "Obésité : assumer ou combattre" - "En finir avec l'anorexie et la boulimie" - "L'amour au-delà des différences"...
TMC	20 h 40 : Une femme d'honneur Téléfilm policier français "La grotte" - "Une femme d'honneur" 00 h 20 : Close to home Série	20 h 40 : Une villa pour deux Téléfilm français 22 h 25 : Une Ferrari pour deux Téléfilm français 00 h 05 : 90' enquêtes Magazine	20 h 35 : Le plus beau métier du monde Comédie française 22 h 15 : La totale ! Comédie française 00 h 00 : Incroyable mais vrai ! Le mag'	20 h 40 : Déjà vu Thriller américain 22 h 55 : Shadow man Téléfilm 00 h 35 : Tolérance zéro Téléfilm d'action	20 h 40 : 90' enquêtes Magazine par C. Rousseau "Flics de l'été : pas de vacances pour les délinquants" - "Les gendarmes de St-Tropez en action" 23 h 15 : New York, police judiciaire	20 h 40 : Le bêtisier de la rentrée Par S. Lou 22 h 20 : Le grand bêtisier de l'été 00 h 00 : Incroyable mais vrai ! Le mag'	20 h 40 : New York, police judiciaire Série américaine "Vivre ou laisser mourir" "La couverture" "Le droit de naître" "Fumée" - "Le protégé"
NT1	20 h 40 : Catch américain : smackdown Sport 22 h 20 : Catch américain : raw 00 h 00 : Catch américain : smackdown	20 h 40 : Gossip girl Série américaine 23 h 45 : How I met your mother Série américaine 01 h 55 : En mode gossip	20 h 40 : 3 zéros Comédie française 22 h 25 : Moto Grand prix moto GP d'Indianapolis, en direct 23 h 40 : Inavouables désirs Téléfilm érotique	20 h 40 : Le professeur Foldingue Comédie américaine 22 h 25 : La famille Foldingue Comédie américaine 00 h 20 : Man vs wild : seul face à la nature	20 h 40 : Sauvez Willy Film d'aventures américain 22 h 30 : Un bébé pour mes 40 ans Téléfilm français 00 h 10 : Reporters 01 h 45 : En mode gossip	20 h 40 : Mademoiselle Joubert Comédie dramatique "Le nouveau" "Chagrin caché" 00 h 00 : Reporters Magazine	20 h 40 : Shanghai kid 2 Comédie américaine 22 h 35 : Ong-Bak Film d'action thaïlandais 00 h 15 : US Seals Téléfilm d'action américain
NRJ 12	20 h 35 : Les monos Série française "La solidaire" "Plongée interdite" 00 h 10 : Cops Divertissement 02 h 45 : European Poker tour	20 h 35 : Commissaire Moulin Série française "La promesse" "Série noire" 00 h 05 : Les monos Téléfilm "Plongée interdite"	20 h 35 : Grosse fatigue Comédie française 22 h 10 : Le démon de midi Comédie française 23 h 40 : Tellement vrai 01 h 15 : Usher : live at the O2 Concert	20 h 35 : Des hommes d'honneur Thriller américain 23 h 10 : Souviens-toi... l'été dernier Film d'horreur américain 01 h 00 : Les anges de la télé	20 h 35 : A dangerous man Téléfilm américain 22 h 20 : Torchwood Série britannique 00 h 00 : Le ticket de la semaine 00 h 10 : Les anges de la télé	20 h 35 : Les Cordier, juge et flic Téléfilm policier français 00 h 10 : Les anges de la télé 00 h 45 : Drop in 01 h 00 : Poker	20 h 35 : Tellement vrai Magazine par M. Delormeau "Mon complexe m'empêche de vivre" - "Mon physique me fait honte" 00 h 10 : Les anges de la télé Divertissement
Direct Star	20 h 35 : Le grand Stan Téléfilm américain 22 h 25 : Mexico city Téléfilm américain 23 h 55 : Star story Magazine	20 h 35 : Le zap Direct Star Divertissement 22 h 30 : Star report Magazine 23 h 20 : Extrême star Divertissement 00 h 20 : Star story	20 h 35 : Star story Magazine par Ayden 23 h 40 : Arctic Monkeys : live at the apollo Concert 00 h 40 : Cat Power : Eurockéennes de Belfort	20 h 35 : Le frisson du crime Thriller américano-canadien 22 h 15 : Une femme piégée Thriller américain 23 h 50 : Nuit de charme 00 h 50 : Star story	20 h 40 : Les démons de Jésus Comédie française 22 h 40 : Grève party Comédie française 23 h 50 : Poker 00 h 50 : Star story	20 h 35 : Le zap Direct Star Divertissement 22 h 30 : Star report Magazine 23 h 30 : Enquête très spéciale	20 h 35 : Infernal affairs Film policier 22 h 20 : Infernal affairs 2 00 h 20 : Star story Magazine 01 h 20 : The Cure Concert
Gulli	20 h 35 : Petits chasseurs de trésors Téléfilm d'aventures 22 h 05 : Don't stop believing : quelle sera la meilleure chorale 2011 ? Divertissement	20 h 35 : Fort Boyard Jeu par J.-P. Castaldi 22 h 25 : Le retour de l'elfe guerrier Téléfilm fantastique américain 00 h 00 : Ratz "Le coup du lapin"	20 h 35 : Un et un font six Comédie dramatique 22 h 15 : Boathouse detectives Comédie américaine 23 h 45 : Ratz Deux épisodes	20 h 35 : Cyrano de Bergerac Drame français 22 h 55 : Les malheurs de Chrissa Téléfilm américain 00 h 20 : Quat'zieux Dessin animé	20 h 35 : Moi, Arthur, 12 ans, chasseur de dragons Téléfilm d'aventures 22 h 10 : Petits chasseurs de trésors Téléfilm américain	20 h 35 : L'instit Comédie dramatique 22 h 10 : Le chien milliardaire Téléfilm américain 23 h 55 : Ratz Dessin animé	20 h 35 : Le grand amour Téléfilm américain 22 h 10 : Championnes à tout prix Série américaine 23 h 45 : Ratz Dessin animé



Anglure

Vous aimez **l'histoire locale...**
Vous vous intéressez **au passé**
de la commune où vous **résidez**
ou à celui de **votre village natal,**
alors contactez-moi : **Tél. 06 07 84 35 11**
Email : gregory.lagache@radiofrance.com



Grégory LAGACHE



Crédit : RC

Anglure : étrange commune de la plaine marnaise aux confluents de toutes les cultures. Anglure de Angluria en 1128 littéralement le village des Angles. Les Angles : peuple barbare de Germanie dont certains membres se seraient perdus sur ces terres crayeuses. Ou alors Anglure *d'anguli villaré,* le village de l'angle. Celui des rivières : Saudoi et Aube, promesses de terres fertiles. À l'origine possession du diocèse de Troyes, c'est à Monsieur l'évêque que les habitants devaient taxes et respect. Puis vint le XIIème siècle, l'époque où Anglure quitte le girond épiscopale pour celui d'un certain Ogier de Saint Chéron que la postérité retiendra comte le d'Anglure. Un homme dont la vie aurait pu très bien se perdre dans les arcanes de la généalogie s'il n'avait pas été le héros d'une histoire comment dire... extraordinaire.

Nous sommes donc au XIIème siècle. À cette époque, Jérusalem, domaine franc, est reprise par les musulmans et Saladin leur chef tout puissant. Bien décidés à reprendre la ville sainte, les royaumes chrétiens d'occident déclenchent alors la troisième croisade. À leur tête Richard Cœur de Lion, le roi anglais, et Philippe Auguste, roi de France. Derrière eux, nombre de jeunes seigneurs les accompagnent, en quête de richesse, de gloire et d'aventure.

Ogier d'Anglure en fait partie. Au terme d'un périlleux voyage durant lequel il dut lutter contre les pillards et la maladie, Ogier et l'armée croisée arrivent enfin devant les murs de la citadelle de Saint Jean d'Acre en Galilée. Un siège long et pénible s'entame. Un siège ponctué de quelques offensives plus ou moins hasardeuses. Et c'est lors de l'une d'elles qu'Ogier est fait prisonnier. Une rançon étant demandée contre sa libération. Mais voilà, problème : Ogier n'avait pas de monnaie sur lui. Alors il alla directement demander à Saladin la permission de rentrer sur ses terres pour collecter la somme. Et aussi extraordinaire que cela puisse paraître, le grand chef lui accorda cette faveur. Ogier est donc parti, retour à Anglure et ses environs. Malheureusement, même après avoir fait les fonds de tiroirs, le compte n'y était toujours pas. Pour autant Ogier ne s'est pas soustrait à ses responsabilités, à la parole donnée. Il revint auprès de Saladin. Je suis à vous seigneur ! Touché par tant d'honnêteté, le souverain éclairé lui rendit quand même sa liberté. Tu es libre ! Mais à cela je pose trois conditions : tu devras apposer un croissant de lune sur tes armes. Tu devras construire trois monuments musulmans sur tes terres et enfin tous les fils aînés de ta lignée devront porter mon nom. Le pacte fut conclu et respecté. En attestent la tour arabisante de Clesles, les armoiries flanquées du fameux croissant et le dernier descendant de la maison d'Anglure : Bernard Saladin d'Anglure , professeur d'anthropologie au Canada.

LA PUISSANCE DE LA GESTION PARCELLAIRE PAR INTERNET
visioplaine
En 5 minutes, chez vous, découvrez VISIOPLAINE
en vidéo sur www.visioplaine.com
TER INFORMATIQUE
Contact : Rachel Maillart - 03 26 35 00 50
S2Bvisio



Et la terre prend toute sa dimension

PORTRAIT

ŒUVRE Père de la vignette 51, d'Europol'Agro et de l'aéroport Paris-Vatry, Albert Vecten est un homme de conviction qui, tout au long de ses 50 ans de vie publique, n'a eu de cesse d'œuvrer pour l'intérêt général.

Albert Vecten : bâtisseur du bien commun

La transmission des valeurs

Né en 1926, Albert Vecten grandit à Billy-sur-Ourcq (Aisne) dans une ferme du Soissonais. C'est un fils d'exploitants qui jouit d'un bel entourage : sept sœurs, un frère et des parents présents, toujours ouverts au dialogue.

Dans ce monde mêlant humanisme et tradition, dévouement et respect, le garçon forge sa personnalité. Bon élève, il est pensionnaire à Château-Thierry et y poursuit des études marquées par la guerre, les bombardements et l'occupation.

« Forcément, il n'y avait pas beaucoup de distractions. Mais j'avais intégré l'Action catholique et nous organisions des réunions et des fêtes de la terre. Tout était à créer… »

L' Action catholique éveille la foi du jeune homme, elle lui donne une ouverture, un goût pour l'échange et l'entraide. Surtout, elle lui apporte un savoir-faire : la capacité de travailler en équipe dans le dialogue et l'efficacité.

« Ça m'a été bien utile pour assumer mes responsabilités ultérieures. »



Albert Vecten a défendu les positions qui lui semblaient les plus justes, quitte à passer pour un empêcheur de tourner en rond.

L'aventure muizonaise

Marié en 1950 avec Bernadette, Albert Vecten cherche une exploitation pour s'installer. Il la trouve dans la périphérie rémoise, à Muizon.

« Le village comptait moins de 260 habitants, il avait mauvaise réputation. Le marché noir réalisé par certains pendant la guerre avait créé la zizanie. »

Alors qu'il développe ses activités agricoles (élevage et cultures), il est sollicité par un voisin pour constituer une liste municipale. Créateur du premier Ceta de la Marne, Albert Vecten est jugé dynamique et rassembleur, le profil idéal pour redonner de l'élan à la commune.

« J'ai été élu à 27 ans, le plus jeune maire de France. J'avais aussi la chance d'avoir un secrétaire de mairie de qualité, Marcel Bené, qui m'a appris le métier. Parallèlement, on a démarré une association familiale pour favoriser la solidarité. Alors, on a créé des services : la commune a mis en place des douches municipales -car personne n'en avait !- , tandis que l'association proposait une machine à laver collective, des sorties, un télé club… Tout cela rassemblait les gens. Ça a amené cette bonne ambiance et a favorisé le développement du village. »

Pendant les 36 ans de mandat d'Albert Vecten, la commune se structure, s'équipe et s'agrandit : de 260 à 2 400 habitants. Et tout cela en prenant bien soin de ne pas accoucher d'une ville-dortoir mais bien d'une commune, centre de vie, d'initiatives et d'échanges.

« Il faut savoir écouter. Nous voulions faire des lotissements, mais le directeur de l'équipement nous a suggéré de demander un plan d'urbanisme. Nous avons donc recruté un urbaniste et nous avons adopté un plan de développement pouvant aller jusqu'à 2500 habitants alors que nous n'étions que 300. On a ainsi réalisé le centre commerçant avec une grande place, et on a été le seul village à créer une zone industrielle. »

Une influence élargie

Père de neuf enfants, le maire de Muizon est un dirigeant actif des associations familiales. Son action locale s'élargit au département lorsqu'en 1955 Robert Mangeart, initiateur du développement des Familles Rurales, le sollicite :

« Il m'a dit que ce serait bien que je reprenne la fédération départementale. J'ai accepté, je suis donc devenu président, d'abord au niveau départemental puis au niveau national. »

Dans sa vie d'élu, Albert Vecten voit également l'horizon s'élargir. Il est ainsi sollicité par les maires du canton de Ville-en-Tardenois pour se présenter aux élections cantonales.

« On voyait que je réussissais localement et que je savais travailler en équipe… Après un échec en 61, j'ai été élu conseiller général en 1964 : réélu six fois, j'ai exercé cette responsabilité pendant 40 ans. »

À partir de 1982, notre homme commence ses deux décades à la tête du Conseil général. Il est le premier président chargé de l'exécutif lors de la grande époque des décentralisations. Ainsi, il doit gérer les centaines de fonctionnaires, confiés par le préfet. C'est l'occasion pour lui de mobiliser les hommes, de relancer les mentalités et les comportements au sein d'un personnel aux habitudes bureaucratiques.

« Il faut faire confiance aux gens, savoir partager les responsabilités, on n'est pas seul à avoir la science infuse. »

Deux grands défis

Mais le président de Conseil général (devenu aussi sénateur en 1983) n'est pas seulement un meneur. C'est aussi un bâtisseur du bien commun. Il est en effet responsable de deux grandes réalisations, qui marquent l'histoire régionale.

La première est celle d'Europol'Agro, le centre de valorisation des agro-ressources.

« Rapporteur du budget de l'enseignement agricole au Sénat, je découvrais l'existence d'une étude sur le regroupement à Saclay des écoles de l'enseignement agricole supérieur. Je suis allé voir à Saclay, j'ai juste vu quelques écoles dont Polytechnique.

Il me paraissait plus judicieux de les rassembler dans une région d'agriculture, près d'entreprises transformant les produits agricoles. Car la recherche doit collaborer avec l'économie pour la faire évoluer ! J'ai donc posé la candidature du département pour accueillir ce regroupement (l'ISTV) à Reims.

Ça ne s'est pas fait parce que les enseignants ne voulaient pas changer de méthode et de lieu de travail…

Néanmoins, c'est à partir de là qu'on a décidé de créer Europol'Agro et ARD… Et aujourd'hui la recherche privée y marche très bien, j'ai juste peur que le Pôle de compétitivité finisse par souffrir du manque de présence de la recherche publique. »

La deuxième grande aventure d'Albert Vecten concerne la création de l'aéroport international de Vatry, spécialisé dans le fret, et visant à récupérer une partie de l'activité parisienne.

« Au départ, un groupe de chalonnais, animé par le préfet Yves Bonnet, a souhaité construire un aéroport de fret sur l'ancienne base de l'Otan. Ils n'ont pu obtenir le financement, mais le Conseil général a trouvé le projet fort intéressant, l'a repris et l'a mené à bien.

Dans la lignée de nos ancêtres avec les foires de Champagne, je voyais Vatry comme un marché d'intérêt européen, complément du marché d'intérêt national de Roissy. Car c'est aberrant de voir tous ces camions aller sur Roissy et en repartir. On étouffe la région parisienne.

Aujourd'hui encore, le sujet reste d'actualité, avec cette initiative parlementaire récente où des députés ont suggéré que les activités d'Orly soient transférées à Vatry… Bon, c'est juste une annonce, je me méfie. Mais nous avons tout pour le faire. »

Un homme indépendant

Avec Albert Vecten, on ne parle pas de parti, de système ou de programme politique. On parle de projets, de gestion saine ou de bien commun. L'homme a défendu les positions qui lui semblaient les plus justes, quitte à passer pour un empêcheur de tourner en rond. Comme pour la fameuse vignette 51, lorsqu'il décida d'imposer la baisse d'un impôt qu'il trouvait injuste.

« Mes collègues me disaient : « Albert, tu gâches le métier ». »

C'est le bien commun, et non les considérations carriéristes, qui ont mené ses décisions : investir sans alourdir les impôts, mieux gérer les dépenses, lutter contre les abus… Même si parfois, au niveau national, il a pu se sentir seul dans la démarche.

« Il y a trop d'élus nationaux qui ne s'impliquent pas dans les choses concrètes. Ils ont une démarche intellectuelle, théorique, mais pas pratique. »

Retiré des affaires publiques depuis huit ans, Albert Vecten profite d'une retraite méritée dans sa commune de Muizon. Il vient d'écrire le récit de sa vie intitulé *« Qui pense encore au Bien Commun ? »*, un titre significatif de sa volonté d'interpeller et réveiller les esprits. On ne se change pas…

Hugues Fourment
Biographe des entreprises et des particuliers
TEL : 06 72 11 45 86

Albert Vecten en images…



L'aéroport de Vatry :
« Visitant l'aéroport, Jacques Chirac m'a dit : « Il est très bien votre projet ! » J'ai répondu : « Mais, Monsieur le Président, ce n'est pas un projet, c'est une réalité ! » »

Le livre de sa vie :
« C'est le témoignage d'une époque, d'un parcours semé de rencontres, de choix, d'opportunités et de chances. Il me semble précieux de pouvoir comprendre le passé afin d'affermir son ancrage dans le présent et les inflexions de l'avenir. » (Extrait de l'avant-propos du livre)

Qui pense encore au Bien Commun ?
Albert Vecten



La vignette:
« S'il y a une chose dont on peut m'attribuer la paternité, c'est bien la vignette 51 ! C'était un impôt injuste, notamment pour les familles du milieu rural qui ont besoin de plusieurs voitures. J'ai donc proposé sa suppression. Mais, pour cela, il aurait fallu une loi. Ne pouvant la supprimer, j'ai fait le maximum pour en baisser le prix. »